

# Plan d'action stratégique de développement municipal 2022-2027



**13 septembre 2021**

---

**Municipalité des Bergeronnes**



---

Table des matières	
Liste des tableaux .....	5
Liste des figures .....	6
Liste des cartes .....	7
Liste des annexes.....	8
1. Introduction et mise en contexte.....	9
2. État des lieux et diagnostic .....	10
2.1. Les caractéristiques du territoire .....	10
2.1.1.La situation géographique .....	10
2.1.2.Le réseau routier.....	13
2.2. La géographie physique .....	14
2.2.1.Le climat .....	14
2.2.2.L'hydrographie .....	16
2.2.3.La faune.....	19
2.2.4.La flore .....	19
2.2.5.Les tourbières.....	19
2.2.6.La géologie.....	20
2.2.7.Les zones d'érosion.....	20
2.2.8.Les zones archéologiques.....	20
2.2.9.L'agriculture.....	20
2.2.10. Secteurs de conservation .....	21
2.2.11. Réseau sanitaire .....	21
2.2.12. Électricité.....	21
2.2.13. Urbanisation .....	21
2.3. Bilan environnemental de la municipalité.....	22
3. Bilan des planifications existantes .....	31
3.1. Schéma d'aménagement de la MRC (1987).....	31
3.2. Plan d'urbanisme de la Municipalité (2010 mis à jour en 2018).....	31
3.3. Démarche prospective stratégique de la MRC 2016-2021 .....	31

---

3.4. Démarche Prendre soin de notre monde (2015).....	34
3.5. Plan d'action annuel de l'agente de développement (2021-2022).....	37
3.6. Politique familiale (2013).....	38
3.7. Plan d'action découlant de l'entente sur le patrimoine archéologique des Bergeronnes .....	39
3.8. Plan tiré du rapport de partenariat de Lucien Lessard (2004).....	40
3.9. Réalisation de projets émanant des planifications existantes .....	40
4. Portrait socioéconomique de la municipalité des Bergeronnes.....	42
4.1. Le profil démographique.....	42
4.1.1.La population totale de la HCN .....	42
4.1.2.La dévitalisation.....	44
4.1.3.La composition de la population .....	44
4.1.4.La population de villégiature .....	46
4.1.5.Les perspectives démographiques .....	47
4.2. L'éducation.....	47
4.2.1.Le milieu préscolaire et scolaire .....	47
4.2.2.La scolarité de la population .....	48
4.3. Le marché du travail .....	50
4.3.1.La population active .....	50
4.3.2.Le revenu.....	51
4.3.3.Le navettage .....	52
4.4. L'assiette fiscale de la municipalité.....	54
4.5. Les principaux indicateurs sociaux.....	55
4.6. Le portrait touristique .....	56
4.6.1.L'offre en hébergement touristique .....	57
4.6.2.Les principaux attraits touristiques.....	58
4.6.3.Les autres attraits touristiques .....	58
5. Diagnostiques de la municipalité des Bergeronnes .....	58
5.1. Sommaire des forces et des faiblesses .....	58

---

<b>5.2. Les enjeux de développement .....</b>	<b>59</b>
<b>5.2.1.Rapport de la rencontre avec les organismes.....</b>	<b>59</b>
<b>5.2.2.Rapport de consultation publique et du sondage.....</b>	<b>60</b>
<b>5.2.3.Travaux des étudiants en urbanisme .....</b>	<b>62</b>
<b>5.2.4.Plan d'action touristique.....</b>	<b>64</b>
<b>5.2.5.Travaux de M. Pierre-Julien Guay .....</b>	<b>64</b>
<b>5.2.6.Rapport de la rencontre d'équipe municipale .....</b>	<b>66</b>
<b>5.2.7.Rapport de la rencontre du conseil municipal .....</b>	<b>66</b>
<b>6. Vision de développement .....</b>	<b>66</b>
<b>7. Les axes prioritaires de développement.....</b>	<b>66</b>
<b>8. Les projets d'intervention prioritaires.....</b>	<b>72</b>
<b>9. Conclusion .....</b>	<b>78</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>79</b>

---

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b>	<b>Liste des rues de la municipalité des Bergeronnes.....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau 2</b>	<b>Températures moyennes et bilan annuel .....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau 3</b>	<b>Cartographie des acquis municipaux .....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau 4</b>	<b>Coûts d'électricité, de carburant, des matières résiduelles 2019-2020 ..</b>	<b>29</b>
<b>Tableau 5</b>	<b>Évolution de la population de la MRC entre 2016 et 2020 .....</b>	<b>42</b>
<b>Tableau 6</b>	<b>Évolution de la population municipale VS population de la MRC, de la région et de la province .....</b>	<b>43</b>
<b>Tableau 7</b>	<b>Proportion des ménages bergeronnais selon le type, 2011-2016.....</b>	<b>45</b>
<b>Tableau 8</b>	<b>Statistiques de fréquentation garderie en milieu familial.....</b>	<b>47</b>
<b>Tableau 9</b>	<b>Statistiques des finissants de la Polyvalente des Berges.....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 10</b>	<b>Statistiques de fréquentation du Centre de formation pour adultes .....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 11</b>	<b>Domaine d'études les plus communs pour la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint.....</b>	<b>50</b>
<b>Tableau 12</b>	<b>Population âgée de 15 ans et plus selon l'activité et les groupes d'âge .</b>	<b>50</b>
<b>Tableau 13</b>	<b>Nombre de ménages et revenu total médian des ménages.....</b>	<b>51</b>
<b>Tableau 14</b>	<b>Transport pour se rendre au travail.....</b>	<b>53</b>
<b>Tableau 15</b>	<b>Valeur imposables au rôle d'évaluation et nombre de bâtiments principaux .....</b>	<b>54</b>
<b>Tableau 16</b>	<b>Évolution des permis de construction d'un bâtiment principal entre 2015 et 2020 .....</b>	<b>55</b>
<b>Tableau 17</b>	<b>Les principaux indicateurs sociaux .....</b>	<b>55</b>
<b>Tableau 18</b>	<b>Statistiques de fréquentation Camp de jour.....</b>	<b>56</b>
<b>Tableau 19</b>	<b>Analyse FFOM.....</b>	<b>58</b>

---

## Liste des figures

<b>Figure 1</b>	<b>Organigramme de la municipalité des Bergeronnes .....</b>	<b>28</b>
<b>Figure 2</b>	<b>Système alimentaire durable .....</b>	<b>35</b>
<b>Figure 3</b>	<b>Pouvoir de la municipalité .....</b>	<b>36</b>
<b>Figure 4</b>	<b>Répartition et évolution de la population en HCN depuis 2016 .....</b>	<b>42</b>
<b>Figure 5</b>	<b>Démographie des Bergeronnes de 1980 à 2020 Accroissement naturel...</b>	<b>43</b>
<b>Figure 6</b>	<b>Population par tranches d'âge et par genre .....</b>	<b>44</b>
<b>Figure 7</b>	<b>Âge moyen pour Les Bergeronnes en comparaison avec celui de la MRC, de la province et du pays.....</b>	<b>45</b>
<b>Figure 8</b>	<b>État matrimonial.....</b>	<b>45</b>
<b>Figure 9</b>	<b>Pourcentage des enfants de 0 à 14 ans selon le type de famille et pourcentage de personnes vivant en couple selon le groupe d'âge.....</b>	<b>46</b>
<b>Figure 10</b>	<b>Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans pour certains plus hauts niveaux de scolarité atteints.....</b>	<b>49</b>

---

## Liste des cartes

<b>Carte 1 Territoire des Bergeronnes au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord .....</b>	<b>11</b>
<b>Carte 2 Le périmètre urbain des Bergeronnes .....</b>	<b>12</b>
<b>Carte 3 Bassin versant de la rivière des Grandes Bergeronnes .....</b>	<b>17</b>
<b>Carte 4 Bassin versant de la rivière des Petites Bergeronnes.....</b>	<b>18</b>
<b>Carte 5 Les sentiers du territoire.....</b>	<b>58</b>

---

## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b>	<b>Compte rendu de réunion entre les OBNL et la MRC .....</b>	<b>80</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Résultats des concertations citoyennes.....</b>	<b>85</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>Travaux étudiants .....</b>	<b>108</b>
<b>Annexe 4</b>	<b>Plan stratégique de développement touristique .....</b>	<b>178</b>
<b>Annexe 5</b>	<b>Pour faire des Bergeronnes un village intelligent .....</b>	<b>184</b>
<b>Annexe 6</b>	<b>Atelier de l'équipe municipale .....</b>	<b>204</b>
<b>Annexe 7</b>	<b>Atelier du conseil municipal .....</b>	<b>207</b>

---

# 1. Introduction et mise en contexte

Vaste territoire d'une superficie de 289.16 km<sup>2</sup>, la municipalité des Bergeronnes a plus de 9 000 ans d'histoire. Plusieurs vestiges archéologiques, faisant l'objet d'une exposition permanente au centre d'interprétation Archéo-Topo, en sont d'ailleurs une preuve indéniable. À partir de 1842, après l'abolition des lois refusant le peuplement du territoire pour les non-autochtones et l'installation de moulins encourageant les travailleurs à venir s'établir en Côte-



Nord, plusieurs personnes quittent leur région pour la nôtre et vivent principalement d'agriculture. Suivant l'évolution de la population, quatre secteurs du sol bergeronnais se développent progressivement : les Petites Bergeronnes, territoire vallonneux longé d'une rivière et offrant de grandes terres fertiles, les Grandes Bergeronnes, joutées d'une étendue d'eau similaire et appelées à devenir le centre du village, Bon-Désir, reconnu alors pour ses activités ancestrales de chasse au loup marin et le rang Saint-Joseph, destiné à garder sa vocation agricole. À la suite de la crise économique de 1929, alors que le village est surpeuplé, plusieurs citoyens migrent vers Ste-Thérèse de Colombier, profitant des terres alors gracieusement offertes par le gouvernement.

L'arrivée du curé Thibeault, en 1928, et de son successeur, quelques années plus tard, donne un souffle nouveau au village. Dans un élan de modernisme et grâce à leur influence, on met en place différentes structures pour assurer la pérennité des Bergeronnes. C'est ainsi que sont créés compagnie aérienne, écoles, couvent, pensionnat, centre de loisirs et résidence pour personnes âgées. Dans les années 80 et 90, on assiste à une recrudescence du tourisme s'intéressant tant aux activités de plein air telles l'observation des oiseaux et des baleines, qu'aux croisières et aux vestiges archéologiques.

Aujourd'hui, après plusieurs années d'un jeu de « yoyo » démographique, la population est d'environ 640 habitants, dont une majorité est constituée de jeunes enfants et de personnes âgées. En contrepartie, on assiste à une baisse démographique évidente en ce qui a trait aux adolescents et aux jeunes adultes. Avec l'augmentation du tourisme, de plus en plus de maisons se sont transformées en gîtes, ce qui fait en sorte que le nombre de logements disponibles pour d'éventuels habitants est en déclin constant.

D'autre part, le village est reconnu régionalement pour ses instances scolaires, puisque nous possédons les seules polyvalente, centre d'éducation pour adultes et centre de formation professionnelle du secteur BEST. De plus, des institutions telles qu'Explos-Nature (école de la mer) et Archéo-Topo confirme le lien privilégié qu'entretient le village avec l'éducation.

---

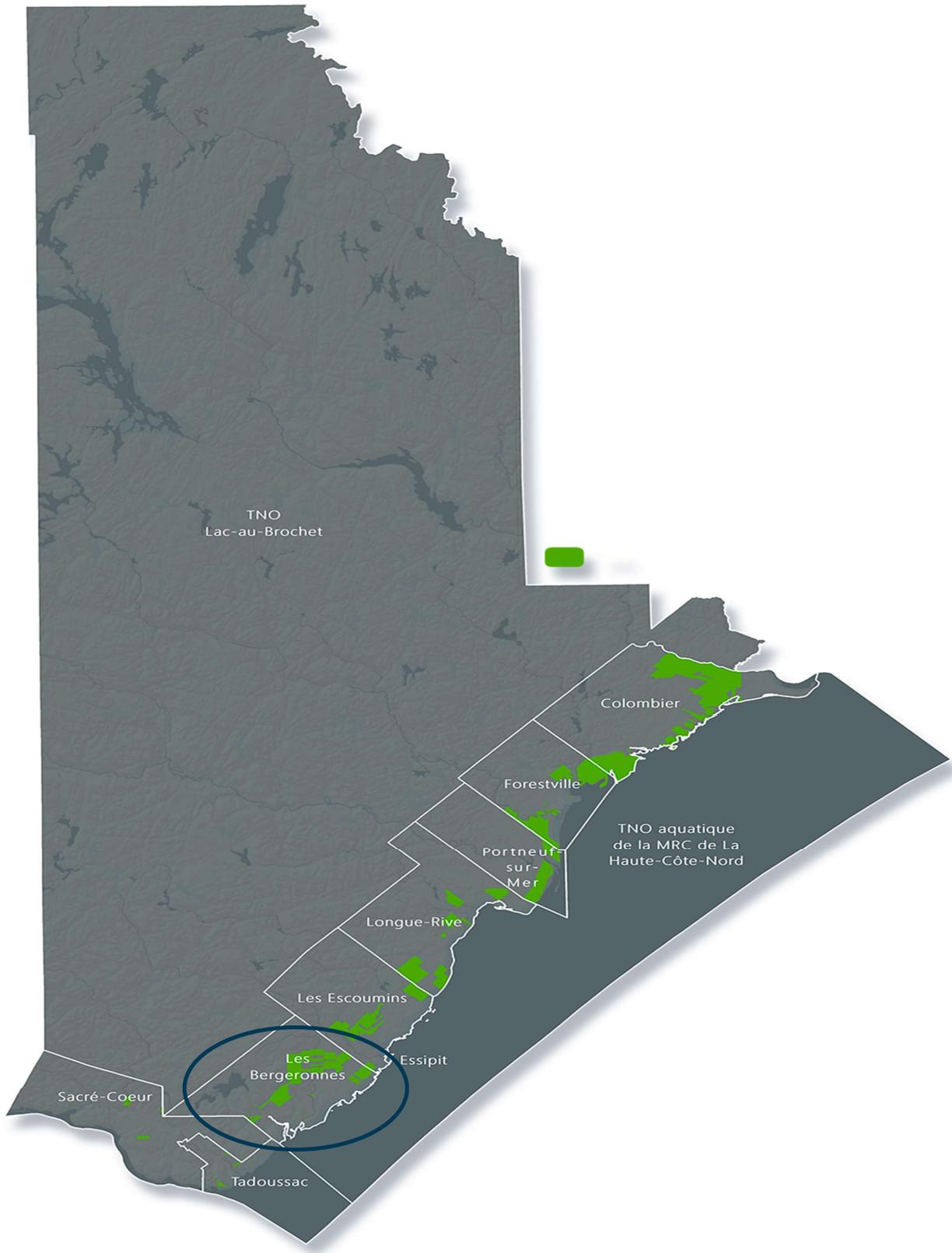
## 2. État des lieux et diagnostic

### 2.1. Les caractéristiques du territoire

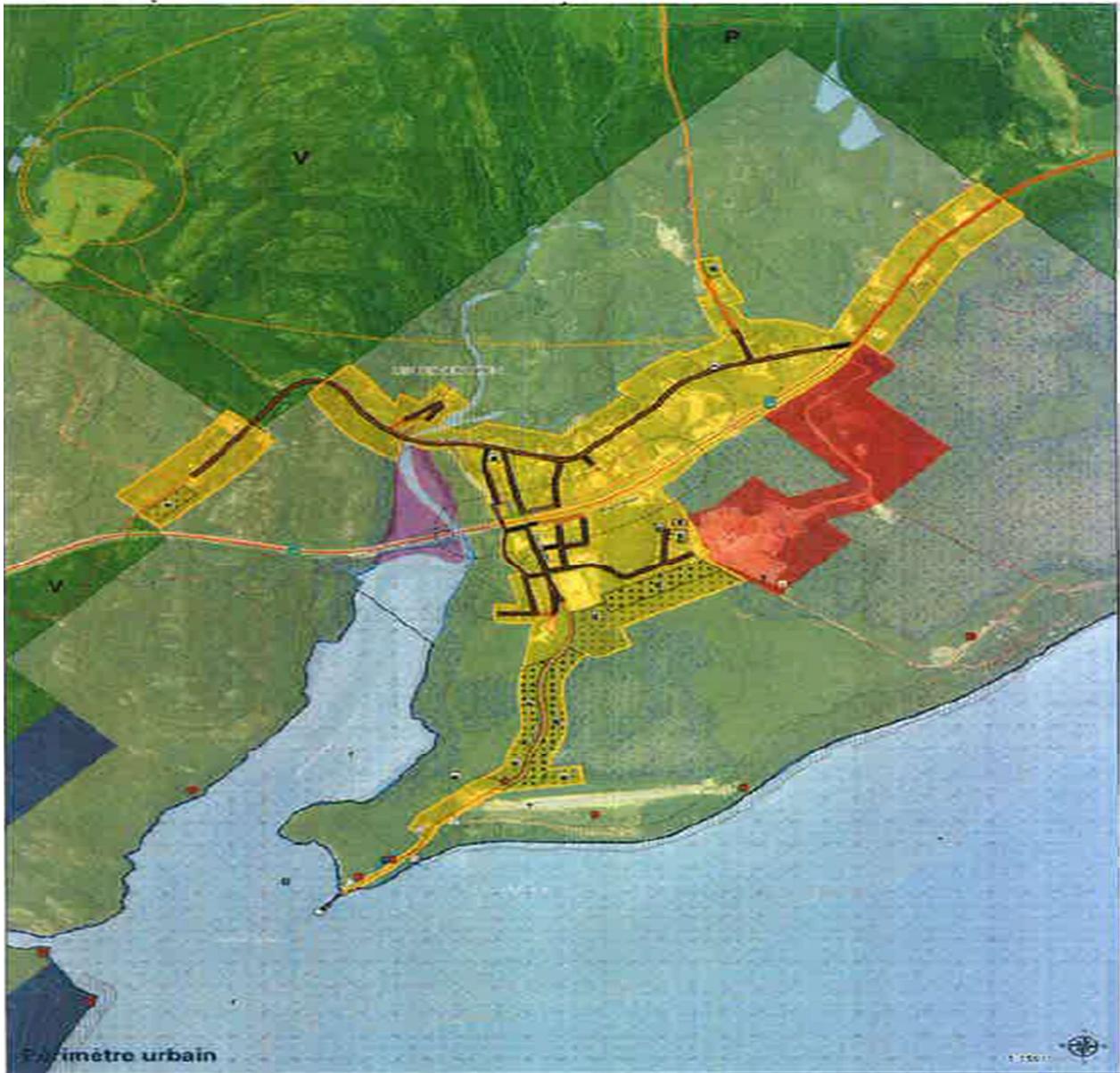
Cette section a pour but de dresser un portrait global du territoire des Bergeronnes, particulièrement de ses caractéristiques physiques. Ainsi, le texte suivant décrira la situation géographique du territoire municipal, ses milieux urbains et ruraux et son réseau routier.

#### 2.1.1. La situation géographique

La municipalité des Bergeronnes se trouve à l'entrée de la région administrative de la Côte-Nord, plus précisément dans la MRC de la Haute-Côte-Nord (carte 1). Le village est situé entre les municipalités de Tadoussac (au sud-ouest), Sacré-Cœur (à l'ouest) et Les Escoumins (au nord-est). Celui-ci est bordé par le fleuve Saint-Laurent (au sud) et par le Territoire non organisé du Lac-au-Brochet (au nord). Les Bergeronnes possède le plus grand territoire de la Haute-Côte-Nord en matière de superficie et possède une très faible densité de population, accentuée par le déclin démographique (le deuxième plus important en Haute-Côte-Nord depuis 2016). Bien que sa superficie soit grande, beaucoup de terrains sont soit privés, soit non exploitables car en zones protégées ou d'érosion.



Carte 1 Territoire des Bergeronnes au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord



Carte 2 Le périmètre urbain des Bergeronnes

## 2.1.2. Le réseau routier

La principale infrastructure de transport reliant la majorité des villages de la Côte-Nord, la route 138, scinde le village en deux. Celle-ci donne accès aux différentes rues pour entrer dans le cœur du village (rue du Roc, rue Principale (2 entrées), rue de la Rivière, rue du Boisé, rang St-Joseph). Les entrées de la rue du Roc et de la Rivière seraient possiblement fermées par le MTQ vu le potentiel d'accidents (il y a déjà eu des accidents mortels à ces endroits). Deux des rues sont scindées en 2 parties, ce qui prête à confusion (rues de la Rivière S. et N. et rues du Boisé S. et N.). La route 138 est très passante puisqu'elle est le seul accès routier au reste de la Côte-Nord ou, inversement, à Charlevoix et au Saguenay. La limite de vitesse est fixée à 90 km/h. Notons la proximité du traversier de Tadoussac (des études démontrent que le syndrome de la Traverse est très présent chez les usagers empruntant cette voie d'accès qui réalisent souvent des excès de vitesse). La signalisation est parfois déficiente.

Au cœur du village, les infrastructures routières se connectent aux rues Principale et de la Mer. Les rues de la Mer et du Fleuve sont les liens entre le centre urbain et le fleuve Saint-Laurent. On peut aussi joindre le fleuve par des chemins secondaires.

Les Bergeronnes possède aussi un réseau cyclable en marge du fleuve Saint-Laurent et de la route 138.

Tableau 1 Liste des rues de la municipalité des Bergeronnes

Liste des rues de la municipalité des Bergeronnes	
Nom	Nom
Chemin Bouchard	Route 138
Chemin de l'Anse	Rue de la Colline
Chemin de la Côte-à-Rouleaux	Rue de la Mer
Chemin de la Passe	Rue de la Montagne
Chemin de la Pointe	Rue de la Rivière
Chemin de la Pointe-à-Piquet	Rue de la Savane
Chemin de la Rivière-Petites-Bergeronnes	Rue des Berges
Chemin des Calvettes	Rue des Trembles
Chemin du Cap-de-Bon-Désir	Rue du Bassin
Chemin du Lac-à-Pit	Rue du Belvédère-sur-le-Fleuve
Chemin du Lac-à-Raymond	Rue du Boisé

---

Chemin du Lac-des-Sables	Rue du Bosquet
Chemin du Lac-Gobeil	Rue du Coteau
Chemin Émile-Boulianne	Rue du Fleuve
Chemin Ernest-Boulianne	Rue du Plateau
Chemin Girard	Rue du Roc
Chemin Saint-Pierre	Rue du Versant
Chemin Simard	Rue Otis
Chemin William	Rue Principale
Rang Saint-Joseph	Rue Saint-Joseph

## **2.2. La géographie physique**

### **2.2.1. Le climat**

Les données tirées de la station météo de Rivière-du-Loup, située à 50 km des Bergeronnes et possédant un climat semblable, indiquent que le mois le plus froid est janvier (-12°C) et que les mois les plus chauds sont juillet et août (17°C). Le mois le plus pluvieux est juin (91 mm de pluie) et celui le plus enneigé est le mois de décembre (83 mm de neige).

Un climat continental froid et humide caractériserait le territoire. Les hivers, longs et froids, sont marqués par de forts vents provenant du nord-ouest et par de fréquentes chutes de neige. Celle-ci demeure d'ailleurs au sol environ de 6 mois par an.

Les étés sont de courte durée et frais.

Il est à noter que la proximité du fleuve Saint-Laurent a pour effet d'adoucir les températures extrêmes telles que celles ressenties à l'extérieur de la plaine côtière.

**Tableau 2**      **Températures moyennes et bilan annuel<sup>1</sup>**

**TABLEAU CLIMATIQUE**

Quel est le climat saisonnier à grandes-bergeronnes ?

Mois	Température moyenne	Température moyenne min/max	Record des températures min/max	Précipitation	Nombre de jour avec de la pluie
Janvier	-12	-17 / -7	-31 / 11	55	1
Février	-10	-15 / -6	-30 / 10	59	0
Mars	-5	-9 / -0	-26 / 21	60	0
Avril	2	-2 / 7	-17 / 25	62	1
Mai	9	4 / 15	-14 / 30	77	1
Juin	14	9 / 20	-13 / 38	91	1
Juillet	17	12 / 23	5 / 32	86	1
Août	17	12 / 22	2 / 37	84	1
Septembre	12	7 / 17	-2 / 30	78	1
Octobre	6	2 / 10	-7 / 24	74	1
Novembre	-1	-4 / 3	-18 / 21	49	1
Décembre	-8	-12 / -4	-30 / 11	83	0

Station météo utilisée pour calculer le climat pour Grandes-Bergeronnes : RIVIERE DU LOUP (située à 50km)

Les précipitations varient de **41.9 mm** entre le mois le plus sec et le mois le plus humide. L'amplitude des températures tout au long de l'année est de **29.1°C**.

<sup>1</sup> Source : Le planificateur à contresens tirant ses données du NOAA et du World Wheater Online

---

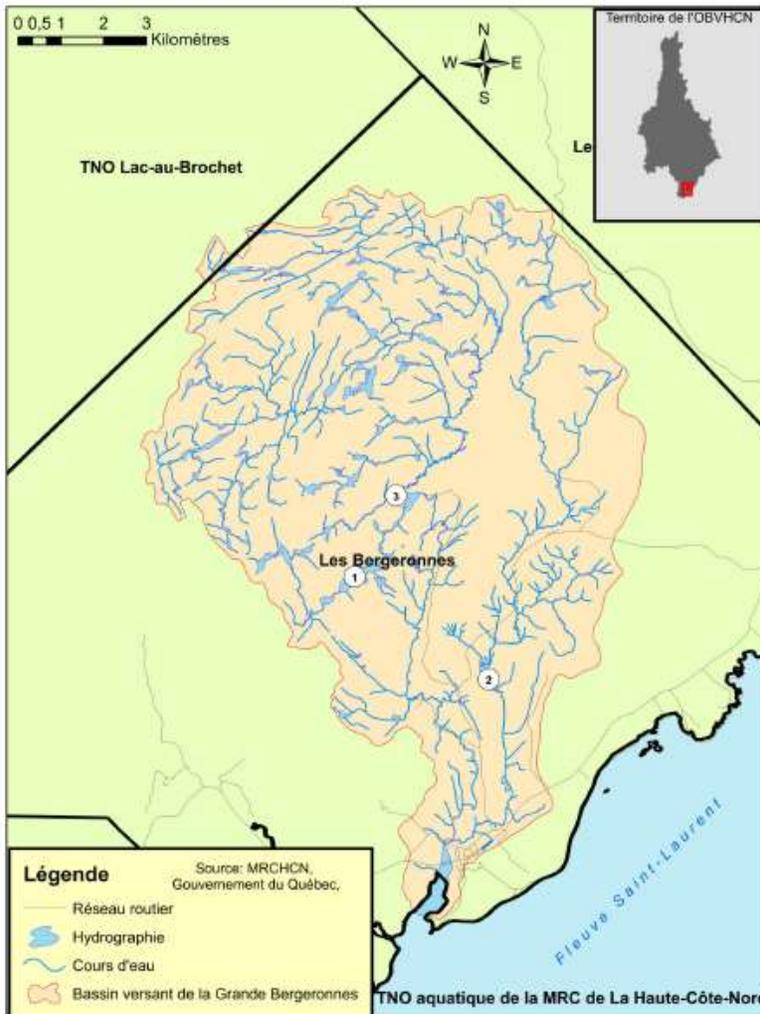
## 2.2.2. L'hydrographie

Au sein du périmètre d'urbanisation, un seul plan d'eau (étang) est dénombré, les autres (plus d'une soixantaine !) se trouvant tous à l'extérieur de celui-ci.

Les principaux cours d'eau de la municipalité se jetant dans la Rivière des Grandes-Bergeronnes sont la Rivière du Bas-de-Soie, les Lac à la Truite Raymond et Beaulieu. Les lacs des Sables, Paradis, des Baies, La Peltrie et Gobeil se déversent, quant à eux, dans la Rivière des Petites-Bergeronnes.

Les rivières Grandes-Bergeronnes et Petites-Bergeronnes suivent leur cours à leur tour jusqu'au Fleuve Saint-Laurent, où elles se jettent.

# Bassin versant de la rivière des Grandes Bergeronnes



Organisme des bassins versants de la HAUTE-CÔTE-NORD

Superficie totale: 116 Km<sup>2</sup>

MRC; Haute-Côte-Nord

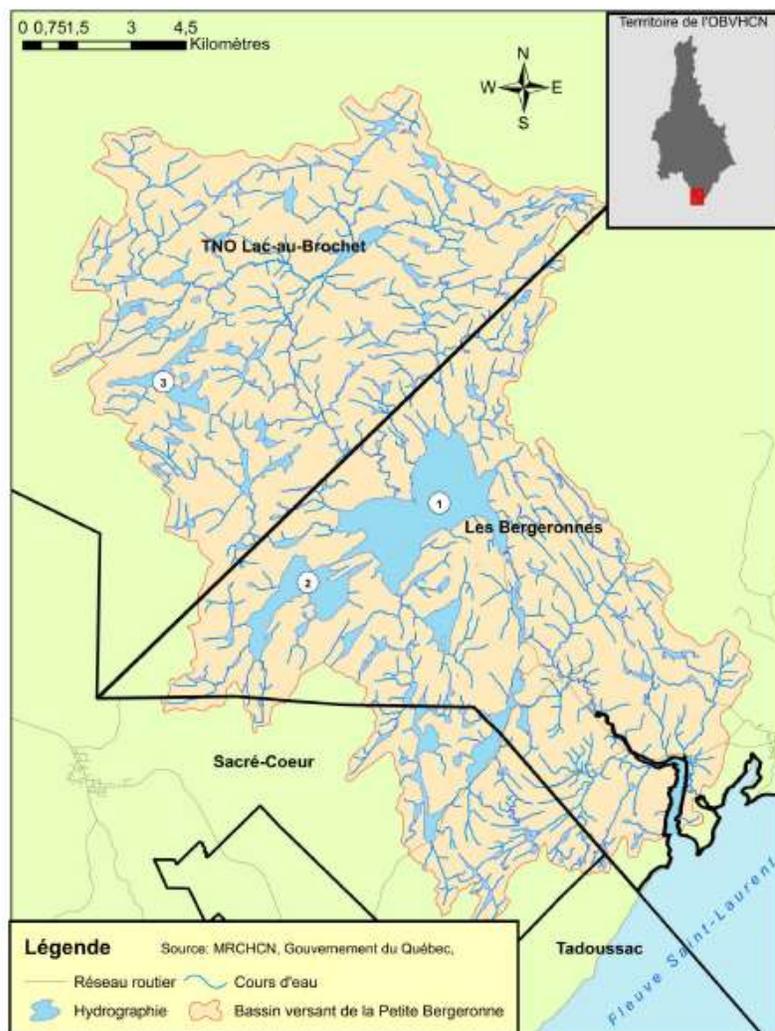
Municipalité; Les Bergeronnes

Principaux plans d'eau	Superficie (Hectares)	Longueur rivière	19 Km
		Débit annuel moyen	2 m <sup>3</sup> /sec.
1- À la Truite	29	Principaux affluents	Rivières Bas-de-Soie et Beaulieu
2- Raymond	19,3		
3- Beaulieu	17,2		

Carte 3 Bassin versant de la rivière des Grandes Bergeronnes

<sup>2</sup> Source : OBV HCN

# Bassin versant de la rivière des Petites Bergeronnes



**OBVHCN**

Organisme des  
bassins versants de la  
HAUTE-CÔTE-NORD

Superficie totale:  
240 Km<sup>2</sup>

MRC:

Haute-Côte-Nord

Municipalités;

Sacré-Cœur,  
Tadoussac,  
Les Bergeronnes

Principaux plans d'eau	Superficie (Hectares)
1- Lac des Sables	881,6
2- Lac Paradis	311,1
3- Des Baies	154,2

Longueur rivière	19 Km
Débit annuel moyen	4 m <sup>3</sup> /sec.
Principaux affluents	Aucun

Carte 4 Bassin versant de la rivière des Petites Bergeronnes

<sup>3</sup> Source : OBV HCN

---

### **2.2.3. La faune**

L'abondance et la diversité caractérisent la faune terrestre et maritime des Bergeronnes. Ainsi, on peut y observer plusieurs variétés d'oiseaux (gélinottes huppées, tétras des savanes, grands pics, sittelles à poitrine rousse, canards, oies et sauvagines) un peu partout sur le territoire : La sauvagine se retrouvant toutefois plus spécifiquement dans les zones de l'Anse-à-la-Cave et à l'Anse-à-Otis.

Si les Bergeronnes attirent les amateurs d'ornithologie, elles comblent aussi les amateurs de pêche puisque de nombreux lacs et rivières sont peuplés de différentes variétés de poissons (ombles de fontaine, truites, capelans, perchaudes, éperlans arc-en-ciel, ombles chevaliers, etc.).

Notons aussi la présence de plusieurs mammifères terrestres et marins tels que la martre, la marmotte, le lièvre d'Amérique, l'orignal, l'ours noir, le phoque, la baleine, etc.

Par ailleurs, quelques espèces menacées ont déjà pu être observées sur le territoire (chauves-souris cendrées, garrots d'Islande, omble chevalier). Mentionnons aussi que quelques sites d'intérêt majeurs sont inventoriés ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux).

### **2.2.4. La flore**

La sapinière à bouleau blanc constitue le peuplement forestier des Bergeronnes. On retrouve donc à la fois des feuillus et des conifères tels que des peupliers faux-trembles, des bouleaux jaunes, des pins gris, des épinettes noires et blanches et des mélèzes, créant une mixité forestière. Bien que ceux-ci poussent à l'état naturel, le territoire compte plusieurs plantations d'épinettes noires et blanches et de pins gris, comblant les vides occasionnés par les incendies et les nombreuses coupes forestières, perturbant la flore de la région depuis de nombreuses années.

Notons la présence d'une pinède à pins blancs de plus de 90 ans considérée comme étant précaire puisque se trouvant sur un terrain à pente forte, près de lignes électriques située entre le Lac Jérôme et la Rivière des Petites-Bergeronnes. On retrouve également une bétulaie jaune de 120 ans considérée comme étant d'intérêt située au nord du Lac Gobeil.

### **2.2.5. Les tourbières**

Cinq tourbières importantes sont répertoriées sur le territoire des Bergeronnes mais une seule est présentement exploitée pour extraire de la tourbe : la Tourbière Lambert inc. Celle-ci est située à la limite

---

entre les municipalités des Bergeronnes et des Escoumins et elle est d'une superficie de 8 km carrés. Les quatre tourbières non exploitées sont situées, quant à elles, au sud-est des Petites Bergeronnes, au nord-ouest du lac Beaulieu, entre le fleuve St-Laurent et la route 138 et dans la baie de Bon-Désir. Le total de la superficie de ces dernières est de 4.5 km carrés.

### **2.2.6. La géologie**

La géologie des Bergeronnes est formée d'argile, de limon, de sable et de granit. Les roches précambriennes se trouvant en son sol sont parmi les plus anciennes de la planète! Lors de la période du quaternaire, la fonte des glaciers a modelé le sol actuel fait de sable et d'argile entourant et pénétrant quelquefois les débris rocheux rendant les sols fertiles, dans ce secteur. Parmi la géologie du milieu se trouve aussi de vaste amas de gneiss et d'anorthosite ainsi de quelques fragments de calcaire. Le relief du territoire est marqué par la plaine côtière, le plateau laurentien, appartenant au Bouclier Canadien.

### **2.2.7. Les zones d'érosion**

D'importants éboulis ont eu lieu à proximité de la rive de Bon-Désir (en 1864 et en 1896). Ces zones sont donc reconnues pour leur faible érosion côtière et ses risques de mouvements de sols (avis du MTQ).

### **2.2.8. Les zones archéologiques**

Le territoire des Bergeronnes possède un grand potentiel archéologique. Bien qu'encore beaucoup de travail reste à faire afin de tout découvrir de l'histoire du village au niveau des fouilles, plusieurs artefacts déjà trouvés prouvent que ces sols ont abrité la vie humaine depuis plus de 8 000 ans. Ainsi, jusqu'à présent, trois secteurs (Anse-à-la-Cave, Sites Lavoie et de la Falaise) sont classés par le MCC et une trentaine de sites sont connus pour leur fort potentiel. Plusieurs des artefacts présents sur le territoire sont d'ailleurs exposés à Archéo-Topo, institution muséale ayant vu le jour en 1995.

Au-delà de l'archéologie, le patrimoine bâti est aussi très intéressant. Ainsi, plusieurs constructions ont été bâties lors du siècle dernier (maisons, église, phare, forge, etc.).

### **2.2.9. L'agriculture**

Sur la Haute-Côte-Nord, 85 % des terrains cultivables se trouvent aux Bergeronnes ou à proximité. Présentement, on compte sur le territoire 2 producteurs de fourrage, 2 producteurs de bovins, 1 producteur équin et 4 producteurs de bleuets. Le territoire possède un fort potentiel en ce qui a trait à la production de bleuets et de canneberges.

Par ailleurs, selon le règlement d'urbanisme adopté en 2010, « la *Loi sur les terres publiques agricoles* et ses règlements permettent aux occupants actuels sur billet de location, de même qu'à certaines

---

personnes désignées sous le nom de « squatters » de devenir propriétaires des terres qu'elles occupent. De plus, les lots vacants peuvent être achetés ou loués par les producteurs agricoles pour consolider leur entreprise ou pour s'établir »

### **2.2.10. Secteurs de conservation**

Les Bergeronnes possède sur son territoire plusieurs secteurs de conservation.

Le premier secteur est situé au Cap Bon-Désir. Géré par le parc marin qui a pour mission d'assurer la protection des écosystèmes marins précaires et des visiteurs, celui-ci est un lieu de prédilection pour l'observation terrestre des mammifères marins.

Outre les mammifères marins, des espaces sont consacrées à la protection d'aires fauniques attrayantes et des oiseaux aquatiques fréquentant le littoral du Saint-Laurent.

### **2.2.11. Réseau sanitaire**

Puisque la densité de population de la municipalité est faible, il n'y a que le secteur situé dans le périmètre urbain qui possède un réseau d'aqueduc et d'égout. Une dizaine de domiciles se trouvant à l'extérieur de ce secteur sont rattachés au réseau d'aqueduc qui s'étend par ailleurs jusqu'au camping municipal Bon-Désir. De plus, le réseau sera bientôt prolongé jusqu'à la rue des Berges.

Le reste de la population s'approvisionne en eau à partir de puits individuels. L'aqueduc municipal puise son eau du lac à Pit. Ce réseau est fonctionnel et en bonne condition. La qualité de l'eau est potable, lorsqu'on y ajoute du chlore.

Les eaux usées domestiques situées hors du périmètre urbain se rassemblent dans des fosses septiques. Au sein du périmètre urbain, les mêmes domiciles que ceux bénéficiant de l'aqueduc sont desservis par les égouts.

Un projet de modernisation du système de traitement des eaux usées est présentement à l'étude.

### **2.2.12. Électricité**

Le territoire est alimenté en électricité par trois lignes aériennes de transport d'énergie. Une minicentrale hydroélectrique appartenant à Axor est aussi située dans la municipalité, sur la rivière des Petites-Bergeronnes.

### **2.2.13. Urbanisation**

Le premier secteur municipal s'est développé à partir de la rivière des Grandes-Bergeronnes. Il correspond à la rue Principale. Ce secteur comprend aussi les rues du bassin, de la Fabrique, du Boisé, du Coteau, du Fleuve et Saint-Joseph.

---

Plus tard, le périmètre d'urbanisation s'est étendu sur la rue de la Mer et aux alentours (rues de la Rivière et du Bosquet, du Boisé, de la Colline, de la Montagne et du Versant). Bien que ce second secteur possède aussi une vocation institutionnelle, on y retrouve majoritairement des résidences. Finalement, le dernier secteur longeant le fleuve, est davantage à vocation récréative et de villégiature.

Actuellement, on planifie le développement d'un nouveau secteur résidentiel. Les rues du Fleuve et des Berges.

À l'extérieur du périmètre urbain, on retrouve les activités suivantes : l'élevage de vaches laitières, la culture du bleuets, une tourbière, les pourvoiries et la villégiature.

### **2.3. Bilan environnemental de la municipalité**

Au niveau du personnel, la municipalité compte six employés à temps plein, à l'année (directrice générale, deux adjointes administrative, agente de développement, responsable des travaux publics et un homme d'entretien), un employé à temps partiel, à l'année (inspecteur et urbaniste) et un employé à temps plein saisonnier (homme d'entretien).

Au niveau des actifs municipaux, la municipalité est propriétaire d'un garage, d'un édifice administratif, d'un entrepôt, d'une salle de quilles, d'édifices en location (Archéo-Topo, CJE, MDJ, CPE), d'un hangar et d'une piste d'aviation, d'un parc avec vue sur le fleuve (Base Plein-Air), d'un parc pour enfants (Les Petits sourires), d'un camping et de nombreux sentiers pédestres (les 2 boucles du sentier de la Biodiversité, le sentier de la Falaise (où il y a un risque d'érosion) et le sentier de la Plage).

Du côté de la gestion, en plus des services municipaux essentiels, la municipalité s'occupe d'une bibliothèque, d'une salle de quilles, d'un camping et d'un kiosque d'information touristique.

Plusieurs autres services sont offerts sur le territoire des Bergeronnes. En voici la liste :

Éducation : Explos-Nature (camp de jour et exploratoire), Archéo-Topo, écoles primaire et secondaire et Centre de formation pour adultes.

Infrastructures portuaires et aériennes : quai, marina, hangar et piste avion permettant l'atterrissage de petits avions privés.

Gestion des matières résiduelles : Écocentre (pour les matières sèches et recyclables. Les déchets non recyclables sont déportés à Portneuf-Sur-Mer), compost communautaire (GLR, Kiosque d'information touristique, Édifice municipal, Explos-Nature et restaurant Le Boisé).

Production laitière et/ou animale : Ferme Martial Hovington, Ferme Simard

Culture de fruits, de petits fruits et de tourbe : Bleuets MBA, Tourbière Lambert

Conditionnement et transformation de produits laitiers : Ferme Martial Hovington

Sylviculture : Coopérative forestière la Nord-Côtière

Scierie : Bersaco

Services d'organisation et de renseignement : Bibliothèque

---

Services d'habitation et d'hébergement : HLM, foyer Mgr Gendron  
Services de transport de personnes : Transport Imbeault et Fils  
Services de garde : CPE la Giroflée et Manon Brassard  
Services professionnels : notaire Nathalie Ross, Excavation Yvan Lessard, Constructions SRV, Pièces et services SG, Terrassement et Pavage SL, Assurance Welleston-Bouchard, Jessica Bouchard, Jean Roy, arpenteur-géomètre, massothérapie Sarah Côté, Salon de coiffure Chantale Michaud  
Épicerie ou commerces d'alimentation : GLR, boulangerie artisanale, boutique la Barraque  
Activités de plein air : Croisières Neptune, Croisières Essipit et Mer et Monde  
Chasse, pêche et piégeage : Pourvoiries, Club du lac des Sables et Paradis  
Circuits touristiques : Route des Baleines et Véloroute des Baleines  
Commerces d'art : Boutique La Baraque  
Culture : Archéo-Topo, Odyssée artistique, Chorale les Gens de mon pays, Festi-livre, Festival de la musique classique, Festival de la Baleine Bleue, Festival Entre nous, Marché d'automne  
Déneigement : Transport Larouche, Déneigement Éric Lessard, Constructions SRV  
Exploitation forestière : Entreprise forestière FG inc.  
Commerces de machinerie : Produits forestiers Grandes Bergeronnes  
Carrière de pierre : Entreprise Aurèle Harvey et Fils (vente de granit)  
Divertissement : Aires de jeux pour enfants (parc Les petits sourires et Base Plein-Air), tables de pique-nique, golf, sentiers pédestres, gymnase, court de tennis, glissade et patinoire extérieure avec chambres à air (hiver), location d'un module de jeux gonflable, piscine intérieure, maison des jeunes, piste d'athlétisme, plages  
Religion : Presbytère, église, cimetière  
Autres : jardin communautaire, centre de jour, clinique médicale, caserne, CJE, Corporation de développement touristique

## **Organismes présents sur le territoire municipal**

### **Club FADOQ**

Club ayant pour but de briser l'isolement des personnes âgées en leur offrant des activités de loisirs et la possibilité de se forger un réseau social.

### **OMH**

Organisme offrant de l'hébergement à prix modique aux personnes âgées.

### **CHSLD**

Centre d'hébergement et de soins pour personnes âgées en perte d'autonomie.

### **Comité des bénévoles**

---

Comité offrant de l'aide, des activités de loisirs, de l'accompagnement et du transport aux personnes âgées.

### **Fabrique Notre-Dame-de-Bon-Désir**

Organisme s'occupant de la gestion de l'église.

### **Ressource Parenfants**

Organisme offrant des activités pour les enfants de 0 à 5 ans ainsi que pour leurs parents. Celui-ci a pour mission de prévenir l'isolement des familles et aide celles étant dans le besoin.

### **Maison des jeunes La Ramasse**

Organisme offrant des activités de loisirs pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

### **Garderie en milieu familial (Manon Brassard)**

Service de garde subventionné pour enfants de 0 à 5 ans. Cette garderie comporte 9 places et est affilié à la Giroflée.

### **CPE La Giroflée**

Service de garde subventionné pour les enfants de 0 à 5 ans.

### **École Dominique-Savio**

Service éducatif de niveau primaire pour les enfants de 5 à 12 ans.

### **Polyvalente des Berges**

Service éducatif de niveau secondaire pour les enfants de 12 à 18 ans.

### **Carrefour jeunesse emploi**

L'organisme offre des services variés allant de la recherche d'emploi à l'accompagnement des nouveaux arrivants dans la région.

### **Centre d'activités HCN**

Centre d'activités pour les personnes vivant avec un handicap mental ou physique. Celui-ci offre du répit pour les aidants naturels des bénéficiaires.

### **Cercle des fermières**

Organisme regroupant des artisanes de tous âges.

### **Bibliothèque municipale**

---

La bibliothèque municipale offre des activités ainsi qu'un service de prêt de livres. Celle-ci est affiliée au Réseau Biblio de la Côte-Nord.

### **Services aquatiques HCN**

Organisme affilié à la Croix-Rouge offrant baignade libre et cours de natation aux personnes de tous âges et de tous les niveaux.

### **Centre Paul-Albert-Jean**

Centre de formation pour adultes voulant terminer leur secondaire ou obtenir un diplôme d'études professionnelles.

### **Odyssée artistique**

Organisme régional chapeautant des activités culturelles telles que le festival entre nous et le festival intime de musique classique.

### **Comité du Festival de la baleine bleue**

L'un des plus vieux festivals du Québec ayant lieu pendant la saison estivale. Les activités offertes sont variées et pour tous les âges.

### **Chorale les Gens de mon pays**

Chorale régionale.

### **Centre Archéo-Topo**

Institution muséale exposant une partie du patrimoine archéologique des Bergeronnes.

### **Festi-livre Desjardins**

Événement annuel mettant en vedette des auteurs de la région et d'ailleurs au Québec et offrant un service de vente de livres.

### **Le Cap Bon-Désir**

Administré par Parc marin, le Cap de Bon-Désir est une aire naturelle protégée.

### **Club plein-air le Morillon**

Organisme qui voit à l'entretien du sentier Le Morillon.

### **Explos-Nature**

Organisme voué à la recherche et à l'éducation concernant la biologie et l'environnement.

---

### **Corporation touristique des Bergeronnes**

Organisme à but non lucratif mettant sur pied de façon annuelle le Marché d'automne. Celui-ci œuvre aussi au développement touristique des Bergeronnes.

### **Postes Canada**

Organisme gouvernemental offrant des services de livraisons de colis ou de lettres aux citoyens.

### **Coopérative la Nord-Côtière**

Organisme à but non lucratif offrant des services de géomatique et d'analyse forestière, de travaux techniques, de préparation de terrains, d'éducation sur le peuplement et de reboisement.

### **MAPAQ**

Centre de services du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec.

### **MTQ**

Centre de services du ministère des Transports du Québec.

### **ORGANISMES OFFRANT SES SERVICES À TOUTES LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC (N'ÉTANT PAS SITUÉS AUX BERGERONNES)**

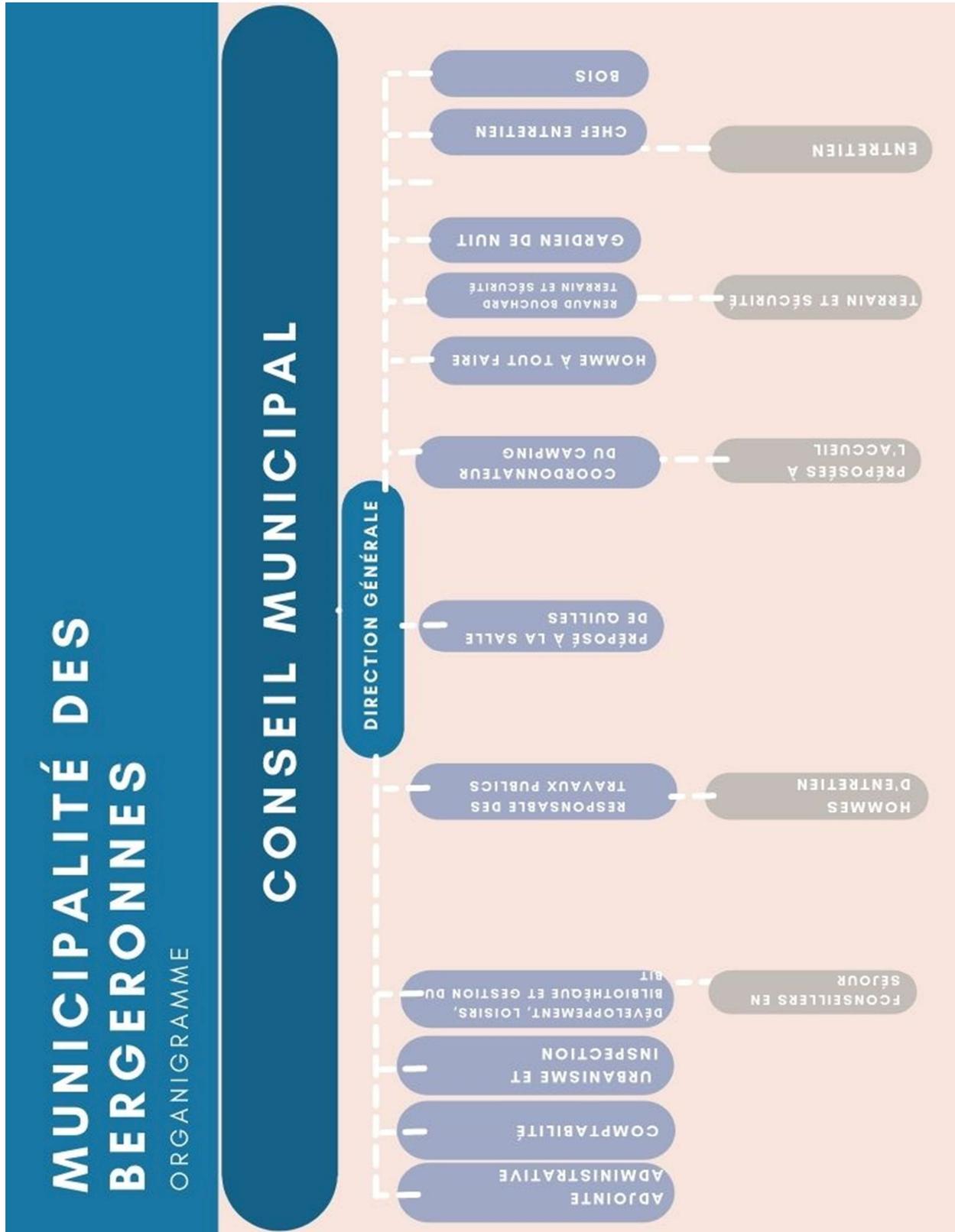
SADC, MRC, Organisme des bassins-versants, Action Autisme, MEV, Le Nordeste, Unité Domrémy, L'Émergent, Homme aide Manicouagan, Point de rencontre, Centre de prévention du suicide, Centre de dépannage des Nord-Côtiers, Alliance des femmes, Centraide HCN Manicouagan, CISSS, L'Amie d'elle, Panda Manicouagan, Association des aidants naturels, Maison Anita-Lebel, Chevaliers de Colomb, Popote roulante, Plaisir de lire, Les Amis du Rayon d'or, Club Lions, Coopérative funéraire.

Tableau 3

Cartographie des acquis municipaux

	Santé physique	Santé mentale	Alimentation	Logements	Vie sociale et communautaire	Transport	Pauvreté	Sécurité des personnes et des biens	Aménagement du territoire	Famille	Autres
<b>0-5 ans (Petite enfance)</b>	*CPE *Ressource parents	*CPE	*CPE *Ressource parents		*CPE			*CPE		*CPE	
<b>6-12 ans (Enfance)</b>	*Emplos-Nature *Ecole primaire Dominique-Savio	*Ecole primaire Dominique-Savio	*Emplos-Nature (Camp de jour) *Ressource parentant *Ecole primaire Dominique-Savio		*Emplos-Nature (camp de jour) *Ecole primaire Dominique-Savio	*Ecole primaire Dominique-Savio		*Emplos-Nature (Camp de jour) *Ecole primaire Dominique-Savio		*Ecole primaire Dominique-Savio	
<b>13-17 ans (Adolescence)</b>	*MDU *Polyvalente des Berges	*MDU *Polyvalente des Berges	*MDU *Polyvalente des Berges		*MDU *Polyvalente des Berges	*Polyvalente des Berges *C.I.E		*Polyvalente des Berges *MDU		*MDU Polyvalente des Berges	*C.I.E (persévérance scolaire)
<b>18-35 ans (Jeunes adultes)</b>		*Ressource parents	*Ressource parents *Alliance des femmes		*Fermières	*C.I.E	*C.I.E				
<b>36-65 ans (Adultes)</b>		*Ressource parents	*Ressource parents *Alliance des femmes		*Fermières						
<b>65 ans et + (Âge d'or)</b>	*La popote roulante *Les délices maison *Les Amis du Rayon d'or *FADDOQ *Comité des bénévoles	*Les amis du Rayon d'or *FADDOQ *Comité des bénévoles	*La popote roulante *Les délices maison *FADDOQ *Alliance des femmes	*MDU *FADDOQ	*MDU *Fermières *FADDOQ *Les Amis du Rayon d'or *Comité des bénévoles *Chevaliers de Colomb *Club Lions	*FADDOQ	*MDU *Les Chevaliers de Colomb *La popote roulante *Les délices maison *Comité des bénévoles	*MDU		*Les Amis du Rayon d'or	*Fabrique (religion) *Archiévo Topo (développement touristique) *Corporation touristique (développement touristique)
<b>Pas de public-cible lié à l'âge</b>	*Homme aide Manicouagan *L'Amie d'elle *Unité Domiméj *Point de rencontre *Centre de prévention du suicide *Association des aidants naturels *Le Nord-est *CISSS *Action Aquatiques HCN *Centre d'activités de la Haute-Côte	*Homme aide Manicouagan *L'Amie d'elle *Unité Domiméj *Point de rencontre *Centre de prévention du suicide *Association des aidants naturels *Action Aquatiques HCN *Centre d'activités de la Haute-Côte *Club Lions *Comité des bénévoles	*Le Nord-est *Centrale *CISSS *Centre de dépannage des Nord-Côtières *Club Lions *Comité des bénévoles	*L'Amie d'elle *Maison Anita-Lebel *Centre de dépannage des Nord-Côtières	*Unité Domiméj *Homme aide Manicouagan *Centre de prévention du suicide *Association des aidants naturels *Action autisme HCN *Le Nord-est *Centrale *Services aquatiques *Ressource parents *L'Odyssee artistique *Festival de musique classique *Festival des oiseaux migrants *Festival de la Baie bleue *Festilivre *Corporation touristique *Cholet Les Gens de mon pays *Centre d'activités de la HCN *Club Lions *Fabrique *Bibliothèque municipale	*Comité des bénévoles *Centre d'activités de la Haute-Côte *Action Autism HCN *CISSS *Centre de dépannage *Fabrique	*MDU *Les Chevaliers de Colomb *La popote roulante *Les délices maison *Comité des bénévoles	*L'Amie d'elle *Centrale *Le Nord-est *Centre d'activités de la Haute-Côte *Action Autism HCN *CISSS *Ressource parents *Services aquatiques	*Archiévo Topo *Municipalité *MRC *Corporation touristique	*L'Amie d'elle *Action Autism HCN *Le Nord-est *PANIDA Manicouagan *Centrale *DBY *CISSS *Centre de dépannage *Chevaliers de Colomb *Services aquatiques HCN *Ressource parents *Centre d'activités de la Haute-Côte *La popote roulante *Les délices maison *Fabrique *Emplos-Nature *Fermières *Bibliothèque	

Figure 1 Organigramme de la municipalité des Bergeronnes



## Bilan des coûts annuels pour la consommation électrique, le carburant et les matières résiduelles

### Municipalité

En 2019, 165 624 \$ ont été dépensés pour la consommation électrique, le carburant de ses véhicules, les frais de déplacements de ses employés et la collecte des matières résiduelles.

En 2020, 178 676.34 \$ ont été consacrés pour ces mêmes postes de dépense.

### Camping

En 2019, 10 539.83 \$ ont été dépensés pour la consommation électrique, le carburant de ses véhicules, les frais de déplacements de ses employés et la collecte des matières résiduelles.

En 2020, 9 746.38 \$ ont été consacrés pour ces mêmes champs de dépense.

D'après le tableau suivant, on peut établir les constatations suivantes :

De 2019 à 2020 :

-la consommation électrique a diminué de 3 652.82 \$ pour la municipalité et de 237.89 \$ pour le camping.

-La consommation de carburant a aussi diminué de 1 099.95 \$ pour la municipalité et de 616.56 \$ pour le camping.

-Cependant, le coût de traitement des matières résiduelles a augmenté de 17 805 \$ par rapport à 2020.

Il y a toutefois une bonne diminution en 2021.

Tableau 4 Coûts d'électricité, de carburant, des matières résiduelles 2019-2020

Poste de dépenses	Coûts annuels 2019 (Municipalité)	Coûts annuels 2019 (Camping)
<b>Consommation électrique</b>	36 507.20 \$	8 995.03 \$
<b>Consommation de carburant</b>	4 333.91 \$	1 544.80 \$
<b>Traitement des matières résiduelles</b>	124 783.00 \$	
<b>Total</b>	165 624.11 \$	10 539.83

---

Poste de dépenses	Coûts annuels 2020 (Municipalité)	Coûts annuels 2020 (Camping)
<b>Consommation électrique</b>	32 854.38 \$	8 757.14 \$
<b>Consommation de carburant</b>	3 233.96 \$	989.24 \$
<b>Traitement des matières résiduelles</b>	142 588.00 \$	
<b>Total</b>	178 676.34 \$	9 746.38 \$

---

### **3. Bilan des planifications existantes**

#### **3.1. Schéma d'aménagement de la MRC (1987)**

Au niveau des Bergeronnes, le schéma d'aménagement de la MRC distingue différentes zones d'affectations : forestière, agricole, conservation, villégiature, récréative, industrielle et commerciale et hydrographique. On dénote aussi son fort potentiel archéologique ainsi que sa capacité d'exploitation des produits suivants : champignons comestibles, bois, if du Canada, gomme de sapin, plantes herbacées, branches de sapin, biomasse forestière.

Il y aurait aussi un potentiel de développement au niveau de la villégiature en bordure des lacs, des rivières et du fleuve, de la chasse et la pêche (cueillette de mollusques, gros et petit gibier, trappe), du plein air (ornithologie, canot kayak, sentiers pédestres et cyclables, motoneige, vélo de montagne, VTT) et de la cueillette de fruitages.

Il faut toutefois noter que certaines zones possèdent des caractéristiques ne permettant aucune exploitation ou développement (glissements de terrains et érosion des sols (taux moyen d'érosion de 0.18 m par an jusqu'à un maximum de 1.54 par an).

#### **3.2. Plan d'urbanisme de la Municipalité (2010 mis à jour en 2018)**

Le plan d'urbanisme de la municipalité date de 2010. Bien que celui-ci devra être mis à jour imminemment, le portrait du village demeure semblable à ce qu'il était alors. Celui-ci est un document préalable à l'instauration de la réglementation locale. Ses orientations tendent vers une démographie positive, le développement touristique et le maintien de la qualité de vie des habitants ainsi que de la qualité environnementale de la municipalité.

#### **3.3. Démarche prospective stratégique de la MRC 2016-2021**

La démarche prospective stratégique offre un portrait détaillé de la Haute-Côte-Nord et de sa situation particulière.

Dans une perspective régionale, les particularités sont les suivantes : présence de travailleurs temporaires n'engendrant pas de retombées ainsi que de travailleurs habitant à Baie-Comeau, notamment à cause de la fusion dans les secteurs de la santé et de l'éducation, économie complètement dépendante du marché international (ressources naturelles), secteur bioalimentaire et agrotourisme à développer, décroissance démographique régionale très importante, manque au niveau de la santé, de l'éducation, des services privés, des transports collectifs, de l'offre d'activités culturelles en période

---

hivernale et de logements, notamment en ce qui concerne les habitations pour personnes âgées et en perte d'autonomie.

La MRC est aussi l'entrée de la Côte-Nord et est située à proximité de quatre grandes régions : Charlevoix, Saguenay, Bas-Saint-Laurent et le reste de la Côte-Nord. Les municipalités ont été développées le long du fleuve et ne forment pas de grosse agglomération. Notons que plus de 80 % du territoire de la MRC est situé en territoire non organisé. Son économie repose majoritairement sur l'exploitation des ressources naturelles ainsi que sur l'industrie touristique (emplois saisonniers). Malgré un potentiel évident, la MRC ne s'est pas diversifiée avec des activités de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation, des énergies renouvelables, de la culture des petits fruits, de champignons et de plantes pharmaceutiques.

Afin de contrer les effets négatifs de l'exode des jeunes, de la pénurie de relève locale en matière d'entrepreneuriat, de la baisse démographique du territoire et du tissu économique peu diversifié, les défis en Haute-Côte-Nord consistent au maintien des acquis actuels, à l'augmentation du sentiment d'appartenance et du désir des citoyens de s'investir dans la communauté, à la rétention des jeunes, à l'intégration des nouveaux arrivants et à l'amélioration des services d'hébergement, particulièrement pour les personnes âgées.

Côté touristique, la MRC mise beaucoup sur l'offre d'activités de plein air. Il y a un manque au niveau de la promotion de la culture, de la concertation et de la diversification des activités, de l'offre hivernale, de la complémentarité entre les différents acteurs touristique et du tourisme gastronomique. Le Territoire non organisé pourrait être davantage exploité. Des circuits touristiques et des partenariats entre institutions touristiques pourraient être développés. Les entreprises auraient avantage à ouvrir leurs portes à l'année afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre ainsi que le trou noir que connaissent souvent les travailleurs saisonniers.

#### Résultats de la démarche prospective

« Vision : collectivité mobilisée, concertée et prospère la Haute-Côte-Nord est reconnue pour son dynamisme économique et social ainsi que l'utilisation optimale de ses richesses permettant d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. »

« Axes d'intervention et stratégies de la prospective territoriale de la MRC de la HCN

-Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité (améliorer les services pour les clientèles fragilisées et en faciliter l'accès, contribuer à assurer une occupation socioéconomique optimale de la HCN, favoriser l'accès, le maintien et la création de services et d'activités pour les jeunes et les familles,

---

favoriser la participation et l'implication des citoyens dans le développement de la HCN, sensibiliser la population à la persévérance et à la réussite scolaire) ;

-Développer une culture de collaboration et de concertation (favoriser le réseautage d'affaires et la sous-traitance locale, faciliter la mise en commun et le partage de ressources entre les entreprises, les organismes et les municipalités, renforcer la cohésion et la synergie entre les organismes de développement, sensibiliser les entrepreneurs aux bénéfices de travailler en concertation et d'assurer une transparence envers leurs parties prenantes) ;

-Favoriser l'attractivité de la HCN et le sentiment d'appartenance des citoyens (développer un positionnement à valeur ajoutée de la HCN pour la rendre attrayante auprès des jeunes des promoteurs et des investisseurs, renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et entrepreneurs envers la HCN, soutenir les réseaux d'accueil et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, stimuler l'intérêt des jeunes à travailler et faire leur vie en HCN) ;

-Implanter une culture d'innovation et de formation continue (ajuster l'offre de formation aux besoins des entreprises et en faire connaître les particularités, renforcer la synergie entre les entreprises locales et le secteur de l'éducation et de la recherche, soutenir le développement des entreprises dans leurs initiatives d'amélioration continue, susciter l'intérêt des entrepreneurs et de la relève étudiante aux métiers axés sur les attraits et forces du milieu) ;

Maximiser et mettre en valeur les richesses naturelles (consolider les chaînes de transformation des filières bioalimentaires et forestières, contribuer à maximiser et diversifier les ressources cultivées, produites et extraites dans la HCN, faciliter l'accessibilité des richesses naturelles de la HCN aux entrepreneurs et promoteurs de la région, favoriser la diversification et la consolidation des activités touristiques et récréotouristiques sur les quatre saisons, mettre en place une approche afin de connaître et promouvoir les richesses naturelles de la HCN) ;

-Renforcer le tissu entrepreneurial (bonifier les outils financiers et en faciliter l'accès pour la création et la croissance d'entreprise, développer une culture entrepreneuriale dans la HCN, développer une approche visant à faciliter l'accueil et la réalisation de projets majeurs, mettre en place une approche d'accompagnement pour le transfert des entreprises et la préparation de la relève, soutenir de manière personnalisée les promoteurs et entrepreneurs dans leurs projets de développement et de création d'entreprise, soutenir la commercialisation des produits et services locaux). »

---

### **3.4. Démarche Prendre soin de notre monde (2015)**

Cette démarche a été initiée dans le but de guider les acteurs gouvernementaux et leurs partenaires dans leur désir de développement. Celle-ci favorise la cohérence dans les actions au niveau de la qualité de vie ainsi que le développement du potentiel humain et collectif et veut répondre aux besoins des êtres y habitant.

La démarche se décline en six secteurs fondamentaux : la santé, le communautaire, l'éducation, le municipal, le développement local et le développement de l'emploi.

#### Santé

D'après ses connaissances des besoins sociaux et de santé, ce réseau met tout en œuvre afin d'optimiser la santé de sa population.

#### Communautaire

Ce secteur est la source de tout projet mobilisateur et de développement social.

#### Éducation

Celle-ci offre autonomie et contribue à développer de la main-d'œuvre qualifiée. Elle donne accès à des emplois de qualité tout en préservant de la pauvreté.

#### Municipal

Ce milieu connaît bien les besoins de sa population. Berceau de la plupart des projets en développement social.

#### Développement local

Celui-ci est porteur de l'économie sociale ainsi que de son développement économique et rural dans une perspective de développement durable.

#### Développement de l'emploi

Celui-ci permet l'accès à l'autonomie des personnes et les aide à s'épanouir au sein de leur emploi.

Notons que la MRC de la Haute-Côte-Nord connaîtrait le déclin démographique le plus important parmi toutes les MRC du Québec. L'objectif de la présente démarche est donc de maintenir le taux de population de 2017 (prévisions de l'institut de la statistique du Québec).

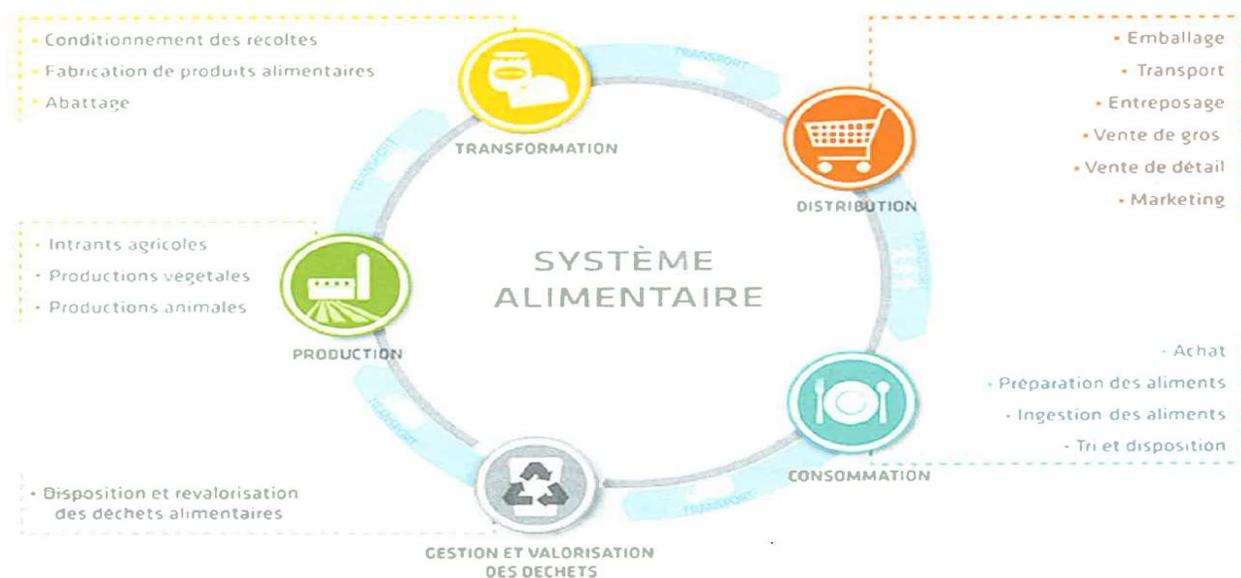
Tel que mentionné, les municipalités de la MRC ont un indice de développement négatif, ce qui laisse entrevoir des difficultés socioéconomiques (taux de chômage plus élevé, retard en matière d'éducation

supérieure, revenu moyen des ménages plus bas qu'ailleurs et proportion importante de gens recevant des transferts gouvernementaux).

La conclusion de la démarche est donc qu'il y a une plus-value au travail en concertation puisque le partenariat favorise le réseautage, l'entraide, la mobilisation et la stimulation. Les bénéfices tirés de la concertation sont un plus grand sentiment d'appartenance, une assurance d'atteindre les clientèles cibles, une pérennité des actions et une maximisation du financement. De plus, la cohérence et l'équité du travail en concertation apportent une vue d'ensemble plus complète et une meilleure compréhension des enjeux, une réponse optimale aux besoins, une couverture plus adéquate du territoire et une prévention des doublons. Celles-ci ont aussi un effet multiplicateur puisqu'il en résulte plus d'idées, plus de solutions, une complémentarité et une maximisation des services, une prévention des doublons et une optimisation des communications en ce sens que plus de clientèles sont rejointes. Dans le même sens, celles-ci joignent les expertises, les compétences et les expériences par un partage des connaissances et un partage des bons coups. Enfin, celles-ci augmentent les ressources par un partage des coûts et par le nombre croissant de fonds disponibles<sup>4</sup>.

Parmi les figures intéressantes intégrées dans le document, notons le cycle du système alimentaire durable que la MRC HCN souhaite promouvoir et appliquer à travers ses actions ainsi qu'une représentation visuelle des pouvoirs d'une municipalité et des bénéfices pour sa population.

Figure 2 Système alimentaire durable



<sup>4</sup> Source : Démarche Prendre soin de notre monde



5

Figure 3 Pouvoir de la municipalité

<sup>5</sup> Source : Démarche Prendre soin de notre monde

---

### **3.5. Plan d'action annuel de l'agente de développement (2021-2022)**

Le plan d'action annuel de l'agente de développement est son outil de travail. Basé sur la vision et les 6 axes d'intervention issus de la démarche prospective stratégique de la MRC, celui-ci est malléable et se doit d'être adapté en cours d'année, dépendant des projets ou des circonstances.

Voici donc les six axes ainsi que les actions qui seront mises en place de juin 2021 à juin 2022 afin de rencontrer les critères établis dans la démarche.

#### **Axe 1 : Afin de contribuer à l'épanouissement de la collectivité**

Réaliser des activités lors des événements suivants : soirée reconnaissance bénévoles et nouveaux arrivants, journées de la relâche, de la culture, Pâques, Halloween, Noël et fête nationale.

Faire la mise à jour de la politique familiale et MADA et intégrer une politique pour les nouveaux arrivants.

Aider et soutenir les organismes dans leurs recherches de financement, mettre en place des activités ponctuelles à la Salle de quilles, réaliser un calendrier annuel des activités, publiciser l'offre en loisirs, dynamiser la bibliothèque grâce à des activités, donner de la formation pour apprendre aux personnes âgées à utiliser des appareils électroniques de type « tablettes ».

#### **Axe 2 : Développer une culture de collaboration et de concertation**

Finaliser la rédaction du plan d'action municipal et réaliser une présentation publique afin de présenter les résultats, assurer une représentation municipale lors des événements et festivals, poursuivre la concertation avec les autres municipalités de la Haute-Côte-Nord, participer aux rencontres de la Véloroute des Baleines afin d'assurer le suivi du projet de voie cyclable des Bergeronnes, Assurer une présence aux rencontres d'agents de développement, de partenaires du développement social, du CISSS, de Tourisme Côte-Nord, de Culture Côte-Nord, etc.

#### **Axe 3 : Favoriser l'attractivité et le sentiment d'appartenance**

Publiciser les bons coups et les événements organisés par les organismes et entreprises par le biais du bulletin municipal et de la page Facebook.

Mette à jour le site web pour y retrouver toutes les entreprises et organismes de la municipalité, travailler avec le CJE à la mise en place d'une politique des nouveaux arrivants, mettre à jour et publiciser les terrains à vendre, tenir la liste des logements et des maisons à vendre, améliorer le développement touristique et municipal (voir à développer des projets 4 saisons et assurer une animation au Camping, améliorer les installations dans les sentiers, etc.), terminer l'entente en archéologie (activité de

---

sensibilisation de la population visant à protéger le sentier de la Falaise (situé en zone d'érosion) et conférence archéologique.

#### **Axe 4 : Planter une culture d'innovation et de formation continue**

Réaliser un projet de volontariat avec les jeunes du CJE, développer un projet entraînant la réduction des matières résiduelles (tirage d'équipement en lien avec le but visé, formation d'un comité, développement des outils menant à la réduction des déchets, etc.).

#### **Axe 5 : Maximiser et mettre en valeur les richesses naturelles**

Réaliser un projet misant sur la biodiversité du territoire. Maintenir le service de camp de jour en collaboration avec Explos-Nature, appuyer le marché d'automne, appuyer la boutique La Baraque (exposant des produits d'artisans locaux), réaliser une activité dans le cadre du mois de l'arbre, appuyer l'implantation d'une usine de sel, mettre sur pied un projet d'autonomie alimentaire sur le territoire.

#### **Axe 6 : Renforcer le tissu entrepreneurial**

Informers les citoyens et les entreprises des aides financières possibles, supporter les promoteurs, organiser une journée des petits entrepreneurs.

### **3.6. Politique familiale (2013)**

La municipalité des Bergeronnes vivait, en 2013, une situation très particulière. En effet, elle devait répondre à des objectifs spécifiques pour deux groupes d'âge situés à chaque extrémité de la pyramide des âges, soit les personnes âgées et les très jeunes enfants.

Ce phénomène est expliqué par le fait qu'après plusieurs années de décroissance démographique, la population a connu, il y a quelques années, un accroissement du taux de natalité. Il y avait donc une urgence de répondre aux différents besoins des familles ayant de jeunes enfants.

La moyenne d'âge demeure toutefois très élevée d'où la nécessité de répondre aussi aux besoins de la population âgée.

Six principes ont régi la politique familiale et MADA : la reconnaissance de la contribution des familles et des aînés, le respect de la diversité, l'accessibilité financière (activités), le partenariat (entre tous les acteurs locaux et régionaux), l'adaptation en continue, le soutien aux organismes et entreprises.

Plusieurs champs d'intervention et objectifs ont été ciblés en fonction de leur importance pour la communauté : pour régler le problème des loyers disponibles, dispendieux et en mauvais état pour certains, la municipalité pourrait encourager ses citoyens à se faire construire une maison neuve ou à rénover la leur en mettant en valeur son programme de revitalisation : exemption de taxes sur la valeur ajoutée dans le cas d'une rénovation ou sur la valeur d'une construction neuve à hauteur de 90 % la première année, 70 % la deuxième année et 50 % la troisième année. Elle pourrait aussi favoriser l'accès

---

à la propriété en affichant les maisons à vendre et en listant les loyers disponibles sur le site web municipal et en encourageant le logement intergénérationnel.

Du côté des loisirs, de la culture et de l'éducation, on constate que Bergeronnes est le village le plus scolarisé mais aussi celui où le taux de chômage est le plus élevé. De plus, il y a un manque au niveau des services de garde, de la santé, des services sociaux et communautaires (peu de services et services éloignés). Le centre de santé est situé à 17 km et cela peut représenter un obstacle pour des personnes âgées ne possédant pas d'automobile.

Un autre enjeu de taille est la conciliation travail-famille (selon les études, dans 95 % des familles, les 2 parents travaillent à temps plein, une très grande proportion des parents travaillent que ce soit à temps plein, partiel, saisonnier et plusieurs familles de nouveaux arrivants se retrouvent sans service de garde. De plus, les travailleurs saisonniers possèdent des horaires atypiques. Il est donc important de maintenir le service de garde en milieu scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, il faudra mettre sur pied des activités de reconnaissance pour les bénévoles puisque plusieurs organismes ne survivent que grâce au bénévolat.

### **3.7. Plan d'action découlant de l'entente sur le patrimoine archéologique des Bergeronnes**

Selon le plan d'action en titre, les secteurs archéologiques prédominants aux Bergeronnes se trouvent à Bon-Désir (Mer et Monde, Paradis Marin, Cap-de-Bon-Désir) et à la Pointe-à-John. Un projet global par secteur a été imaginé :

Le premier, le projet Bon-Désir, offrirait des services récréotouristiques (hébergements, camping, kayak, randonnée, interprétation, restauration, observation terrestre, exposition, etc.). Ce secteur abrite aussi quelques maisons à vendre. Beaucoup d'investissements ont déjà été fournis et d'autres restent à prévoir.

Le second, le projet Pointe-à-John, consisterait en un développement domiciliaire, (vente de terrains), un prolongement du réseau d'aqueduc jusqu'au quai, une construction de sentiers de la biodiversité le long de la rivière, des travaux de réfection sur la piste aviation, une création d'un bloc sanitaire et d'un stationnement à la Base Plein Air.

---

### **3.8. Plan tiré du rapport de partenariat de Lucien Lessard (2004)**

En 2004, la Municipalité a mandaté M. Lucien Lessard afin de créer un rapport contenant divers projets permettant aux Bergeronnes de mieux se développer et de se retrouver dans une situation comparable à celle de la communauté innue d'Essipit (en collaboration avec ces derniers ainsi qu'avec la municipalité des Escoumins). Les différents projets retenus sont les suivants : mise aux normes de l'eau potable, prolongement de l'aqueduc rue de la Mer jusqu'à Archéo-Topo, bouclage d'aqueduc rue du Fleuve, aqueduc rue de la Savane (section Lauréat Gagnon), assainissement des eaux usées, mise en valeur du patrimoine religieux, construction d'un immeuble à logements multiples, asphaltage rue du Fleuve, relocalisation de la bibliothèque municipale et création d'une maison de la culture, création d'une signalisation touristique, réfection du chemin du rang St-Joseph, réfection de l'édifice municipal, embellissement du village, développement de la piste cyclable, création d'un plan de marketing et de commercialisation des localités, création d'un site web communautaire, parc industriel, développement de la Pointe-à-John, développement de la Pointe-Sauvage, réfection et prolongement de la piste d'avion, implantation d'une halte pour caravanes et camions lourds, implantation d'un mini centre d'achat avec multi-services, construction des infrastructures pour un parc industriel, construction d'un incubateur industriel avec espace pour la nouvelle économie, développement domiciliaire le long du fleuve, mise en place d'une usine de transformation de petits fruits, construction d'un complexe hôtelier pour affaires, revitalisation rue de la Mer, développement d'activités d'hiver, installation d'un centre de recherche universitaire, amélioration pour observations visuelles, développement de la Base Plein air, réfection de la route du quai, aménagement d'un parc de maisons mobiles.

### **3.9. Réalisation de projets émanant des planifications existantes**

#### **Projets achevés**

Divers projets émanent des planifications ci-haut ont été réalisés. Voici les principales réalisations : la création du sentier de la Biodiversité, la construction d'un CPE, la relocalisation de la bibliothèque municipale, la revitalisation de la signalisation touristique, le développement de la Pointe-à-John, le développement d'activités hivernales, le développement de la Base Plein-Air, l'ajout de signalisation de limitation de vitesse, la pose de dos d'âne, l'organisation d'une soirée des bénévoles et des nouveaux arrivants, la reconduction de l'entente avec la commission scolaire pour l'accès à la salle de sport, la création d'un jardin communautaire, l'intégration d'un espace de mise en forme pour adultes, la publication du bulletin municipal sur une base plus régulière, la création d'un service de transport pour

---

les personnes âgées, l'installation de bornes électriques, la plantation d'arbres fruitiers, la réfection du quai, le réaménagement du local des fermières, le plan d'action municipal.

### **Projets en cours**

Les projets suivants sont présentement en cours : assainissement des eaux usées, piste cyclable hors 138, entente en archéologie, politique familiale, déménagement du garage municipal.

## 4. Portrait socioéconomique de la municipalité des Bergeronnes

### 4.1. Le profil démographique

#### 4.1.1. La population totale de la HCN

La municipalité la plus peuplée est Forestville détenant 29 % des citoyens de la Haute-Côte-Nord. Les moins peuplées sont les deux municipalités ayant connu les déclin démographiques les plus importants en Haute-Côte-Nord de 2016 à 2020 soit Portneuf-sur-Mer et Les Bergeronnes. Cette dernière se place donc au deuxième rang après Portneuf-sur-Mer en ce qui a trait à la dévitalisation puisqu'elle a perdu 8.4 % de sa population en l'espace de 4 ans!

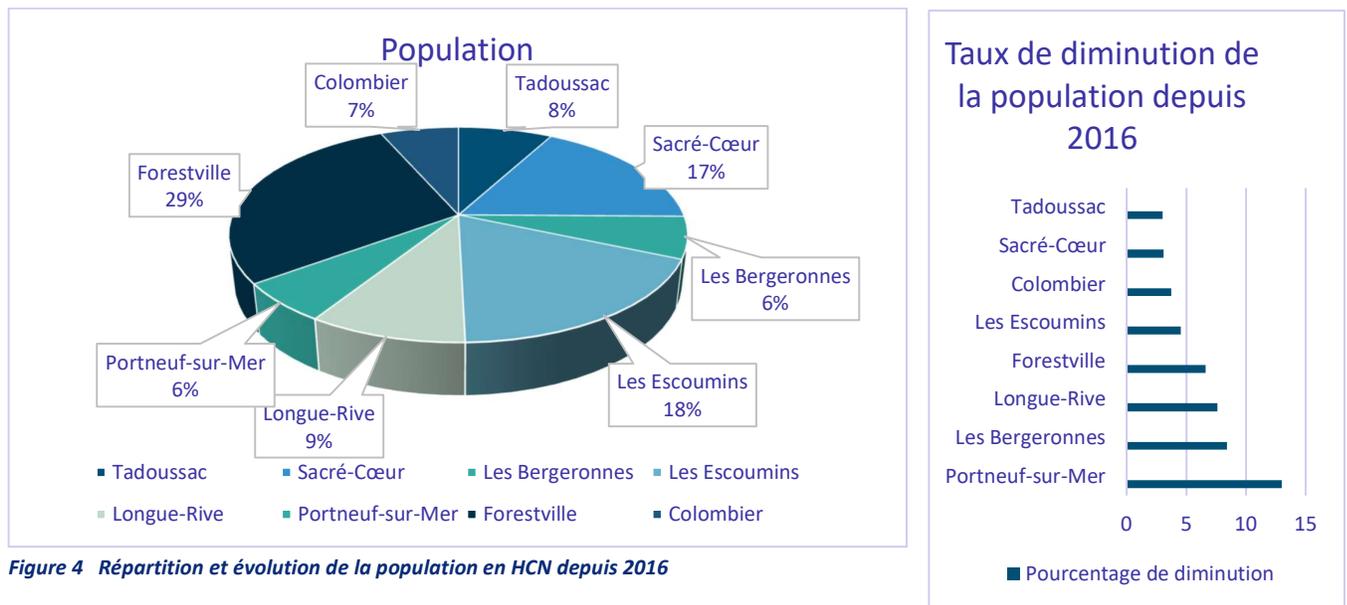


Figure 4 Répartition et évolution de la population en HCN depuis 2016

Tableau 5 Évolution de la population de la MRC entre 2016 et 2020<sup>6</sup>

	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf	Forestville	Colombier
2016	831	1827	700	1937	1037	695	3119	697
2017	826	1817	705	1913	1012	672	3077	685
2018	786	1814	676	1867	978	619	2992	685
2019	785	1790	640	1845	966	613	2929	674
2020	806	1769	641	1849	958	604	2912	671

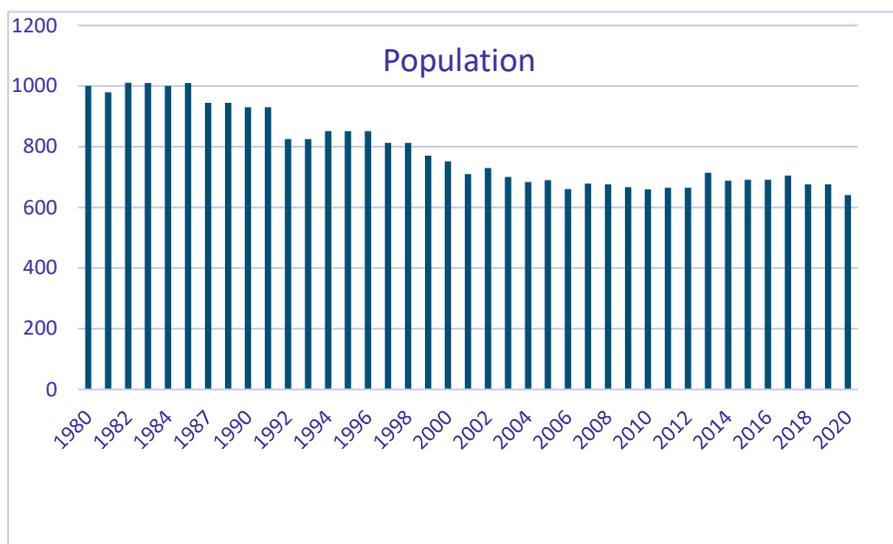
<sup>6</sup> Source : La Gazette officielle (Gouvernement du Québec)

**Tableau 6** *Évolution de la population municipale VS population de la MRC, de la région et de la province<sup>7</sup>*

Date	Population des Bergeronnes	Population de la MRC HCN	Population de la Côte-Nord	Population de la province de Québec
2006	690	12 352	96 569	7 631 873
2011	659	11 607	95 688	8 007 656
2016	691	11 099	92 541	8 326 089
2020	641	10 210	90 529	8 574 571

La municipalité des Bergeronnes entre dans la même tangente que la population de la Haute-Côte-Nord et de la Côte-Nord de façon générale. On peut cependant remarquer que la population de la province de Québec est en hausse. On suppose donc que les citoyens partent de la Côte-Nord pour s'installer dans de grands centres urbains québécois ou, du moins, dans le but de s'en rapprocher.

**Démographie de 1980 à 2020<sup>8</sup>**



**Figure 5** *Démographie des Bergeronnes de 1980 à 2020*

**Accroissement naturel**

	Côte-Nord (09)	392	298	313	337	207	200	209	108	120	2
95	La Haute-Côte-Nord	1	-10	-35	-38	-16	-25	-31	-55	-45	-58

<sup>7</sup> Données compilées à partir de l'institut de la statistique du Québec et du Ministère de l'économie et de l'innovation du Québec

<sup>8</sup> Les données entre 1980 et 1999 ont été cumulées à partir du nombre de résidents des deux municipalités (Village et Canton) avant leur fusion.

## 4.1.2. La dévitalisation

Un déclin important de la population peut être observé depuis 1987. Celui-ci atteint son paroxysme en 1992 avec la perte de 105 citoyens.

Par ailleurs, la municipalité a connu une diminution de sa population avec la perte de 359 personnes en l'espace de 40 ans, ce qui représente une perte moyenne de 11 personnes par an.

Il est aussi possible de remarquer que la population a connu une bonne fluctuation démographique. Ainsi, bien qu'elle ait connu plusieurs diminutions, celle-ci a aussi augmenté en quelques occasions. On remarque donc que la plus grande augmentation connue depuis 1980 a eu lieu en 2013 avec l'arrivée de 49 personnes.

## 4.1.3. La composition de la population

Le graphique ci-bas illustre bien le vieillissement croissant de la population de la municipalité. Sur 645 personnes, 52.7 % sont âgées de plus de 50 ans. La tranche d'âge la moins représentée est celle de 90 à 99 ans, suivie de très près de celle de 15 à 19 ans. Pour ce qui est du sexe, on constate qu'il y a une bonne parité de citoyens de sexe masculin et féminin.



Figure 6 Population par tranches d'âge et par genre

L'âge moyen de la population des Bergeronnes avoisine les 50 ans. Celui-ci n'est pas beaucoup plus haut que la moyenne d'âge des citoyens de la Haute-Côte-Nord bien que celle-ci soit supérieure au reste du Québec et du Canada de près d'une décennie.

Description de la figure 1.5

### Âge moyen pour Les Bergeronnes et les niveaux supérieurs de géographie, 2016

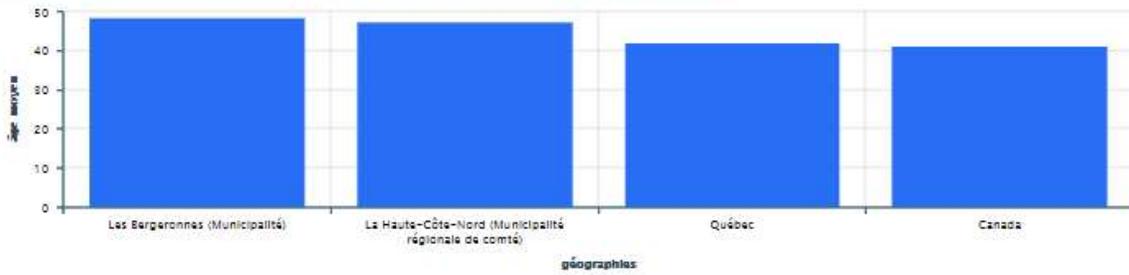


Figure 7 Âge moyen pour Les Bergeronnes en comparaison avec celui de la MRC, de la province et du pays

### Proportion des ménages, selon le type de ménage, Les Bergeronnes, 2011 et 2016

Type de ménage	2011 (%)	2016 (%)
Total des ménages	100	100
Ménages comptant une seule famille de recensement sans personnes additionnelles	60,0	58,8
Famille de recensement comptant un couple sans enfants	26,7	27,8
Famille de recensement comptant un couple avec enfants	23,3	20,7
Famille de recensement monoparentale	8,3	8,8
Ménages multigénérationnels	1,7	1,7
Autres ménages comptant une famille de recensement	0,0	1,7
Ménages sans famille de recensement composés de deux personnes ou plus	3,3	3,4
Ménages d'une personne	33,3	34,5

Tableau 7 Proportion des ménages bergeronnais selon le type, 2011-2016<sup>1</sup>

Figure 8 État matrimonial<sup>9</sup>

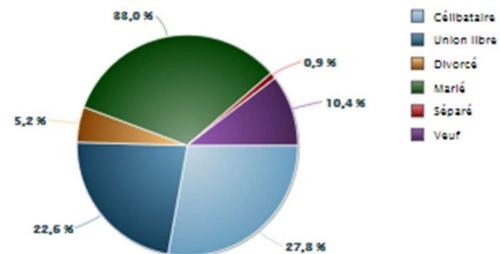
### État matrimonial, Les Bergeronnes, 2016

À Les Bergeronnes, 55,6 % des personnes âgées de 15 ans et plus étaient mariées (33,0 %) ou en union libre (22,6 %).

La proportion complémentaire de 44,3 % correspondait aux personnes qui n'étaient ni mariées ni en union libre, comprenant les personnes célibataires (jamais mariées), séparées, divorcées et veuves.

Nota : La somme des pourcentages peut dépasser 100 % en raison de l'arrondissement aléatoire.

Description de la figure 1.4



Aux Bergeronnes, 55,6 % des personnes de 15 ans et plus sont en union libre ou mariées et 44,3 % demeure seule, que ce soit pour cause de célibat, de veuvage, de divorce ou de séparation.

<sup>9</sup> Recensement.gc.ca

Les ménages ne comportant qu'une seule personne dominent nettement (34 % de la population). Ceux-ci sont suivis par les familles comptant un couple sans enfants (27.6 % de la population) et par les familles comptant un couple avec enfants (20.7 %). Enfin, 8.6 % de la population est composé de familles monoparentales.

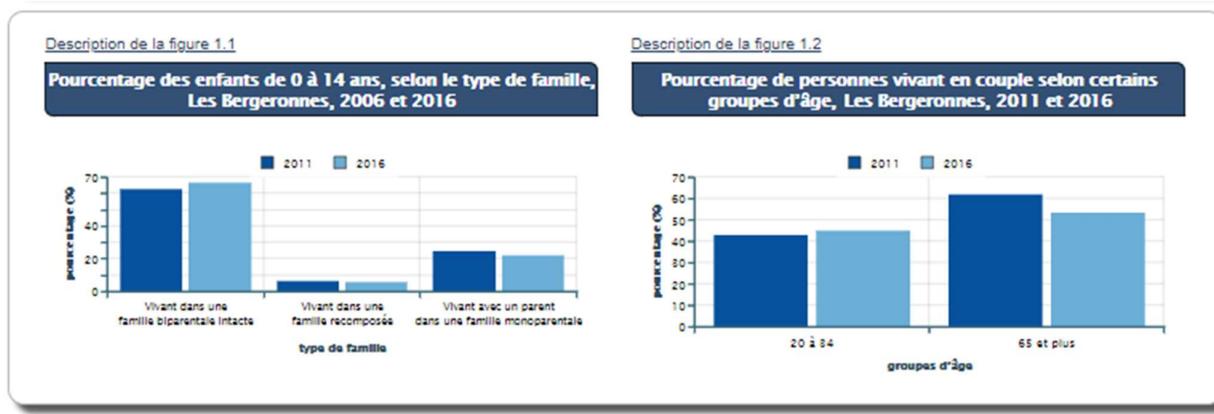


Figure 9 Pourcentage des enfants de 0 à 14 ans selon le type de famille et pourcentage de personnes vivant en couple selon le groupe d'âge<sup>11</sup>

Dans le graphique de gauche (figure 9), on peut remarquer qu'une grande majorité des enfants de 0 à 14 ans vivent au sein d'une famille nucléaire. Comparativement à 2011, cela représente une légère augmentation.

Quant aux enfants vivant au sein d'une famille monoparentale (20 %) ou dans une famille recomposée (5 %), ceux-ci sont en légère diminution comparativement à 2011.

#### 4.1.4. La population de villégiature

Deux secteurs sont reconnus pour leur vocation de villégiature ; le premier longe le Lac Gobeil, le deuxième, le fleuve Saint-Laurent. Si autrefois on ne reconnaissait les habitations de villégiature que comme étant saisonnière, la tendance actuelle est d'en faire des logements annuels. Un plan d'aménagement entourant une partie du Lac Gobeil a d'ailleurs été créé et accepté par la municipalité. Qu'on réside dans ce type d'emplacement de façon saisonnière ou annuelle, si le type de zone d'affectation où les résidences sont établies est compatible avec des activités de récréation extensives ainsi qu'avec celles de conservation et que celles-ci ne sont pas différentes des autres résidences de type unifamilial isolé, la municipalité n'offre pas les services d'entretien des chemins en saison hivernale ou de cueillette des ordures. En outre, la superficie des emplacements doit tenir compte du faible taux de densité permis dans ces endroits.

<sup>10</sup> Source : ISQ 2011-2020

<sup>11</sup> Recensement.gc.ca

## 4.1.5. Les perspectives démographiques

Une dévitalisation notable est observée au niveau de la municipalité. Celle-ci est occasionnée en grande partie par la population vieillissante (et les décès en découlant) et l'exode des jeunes. Les visées sont donc présentement la stabilité démographique et, éventuellement, une augmentation de celle-ci. Afin d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles familles au sein du village, il est important de créer de l'emploi et d'augmenter l'activité économique du milieu que ce soit par l'implantation d'industries, des attraits touristiques, de l'augmentation des activités agricoles et forestières. Le développement de la villégiature et du centre urbain sont aussi des avenues intéressantes. Quoi qu'il en soit, il est crucial de développer l'attractivité du territoire, de prendre soin de la population déjà en place et d'apporter une stabilité financière et opérationnelle au niveau municipal.

## 4.2. L'éducation

Malgré l'absence d'établissements d'enseignement supérieur, Les Bergeronnes possèdent les seuls polyvalente, centre de formation professionnel et centre de formation pour adultes du secteur ouest de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Voici, ci-bas, les statistiques de fréquentation des différentes institutions scolaires du territoire.

### 4.2.1. Le milieu préscolaire et scolaire

Centre de la petite enfance et service de garde

Tableau 8 Statistiques de fréquentation garderie en milieu familial

Garderie en milieu familial <sup>12</sup>						
Date	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'enfants	11	12	15	17	15	11

De 2016 à 2021, malgré une fluctuation, une certaine stabilité peut être notée en ce qui a trait au nombre d'enfants inscrits en milieu familial.

On peut toutefois constater que le nombre d'inscriptions est toujours au-delà de la capacité d'accueil du milieu puisque celui-ci est restreint à 9, ce qui laisse à penser à un taux d'occupation à 100 %.

Malgré le fait que les données provenant du Centre de la Petite enfance de soient pas disponibles, on soupçonne que la capacité d'accueil des services de garde bergeronnais est toujours en-deçà des besoins des familles logeant sur le territoire.

École primaire<sup>13</sup>

En 2020 et 2021, le nombre d'élèves était chiffré à 53.

École secondaire<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Source : Manon Brassard, responsable du milieu de garde

<sup>13</sup> Source : École Dominique-Savio

<sup>14</sup> Source : Polyvalente des Berges

En 2020 et 2021, le nombre d'élèves était chiffré à 238.

Tableau 9 Statistiques des finissants de la Polyvalente des Berges

Finissants de la Polyvalente des Berges et du CFP <sup>15</sup>			
	Secondaire 5	FMS	DEP
2017-2018	42	6	2
2018-2019	34	6	2
2019-2020	45	8	4
2020-2021	47	7	3

Depuis 2017, il est possible de constater une hausse du nombre de finissants que ce soit au niveau du secondaire 5, du programme FMS ou du DEP.

### Centre de formation pour adultes et Centre de formation professionnel

Tableau 10 Statistiques de fréquentation du Centre de formation pour adultes

Centre Paul-Albert-Jean (CFP de Forestville) <sup>16</sup>				
	Processus d'attestation d'études secondaires	Processus de test de développement général	Formation en milieu scolaire	Formation à distance et passation d'examens
Nombre d'élèves	5	3	1	4

Comme le nombre d'étudiants a beaucoup diminué ces dernières années et que le nombre d'étudiants actuellement inscrits ne permet pas l'ouverture d'un établissement scolaire, le centre a été annexé aux écoles primaire et secondaire afin que les citoyens ne perdent pas ce service.

### Formation collégiale et universitaire

Pas de formation collégiale aux Bergeronnes. Les jeunes doivent s'expatrier pour aller faire des études et la majorité ne reviennent pas. Les deux institutions collégiales les plus proches sont ceux de Forestville et de Chicoutimi. Il y a cependant de plus en plus de cours qui se donnent en ligne (ex. UQAR).

## 4.2.2. La scolarité de la population<sup>17</sup>

La plus grande proportion des bergeronnais possède un certificat ou un diplôme d'apprenti (35 %).

Il y a autant de bergeronnais possédant un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieur que de personnes ayant un diplôme d'études secondaire ou une équivalence (20 %).

<sup>15</sup> Source : Polyvalente des Berges

<sup>16</sup> Source : CFP de Forestville

<sup>17</sup> Recensement.gc.ca

15 % des bergeronnais possède un certificat ou un diplôme d'études collégiales (15 %). Le reste de la population (10 %) ne détient aucun certificat.

La majorité des bergeronnais sont donc diplômés, ce qui est très positif. Quant au 10 % de la population n'en possédant pas, nous supposons qu'une majorité provient du bassin de population plus âgée.

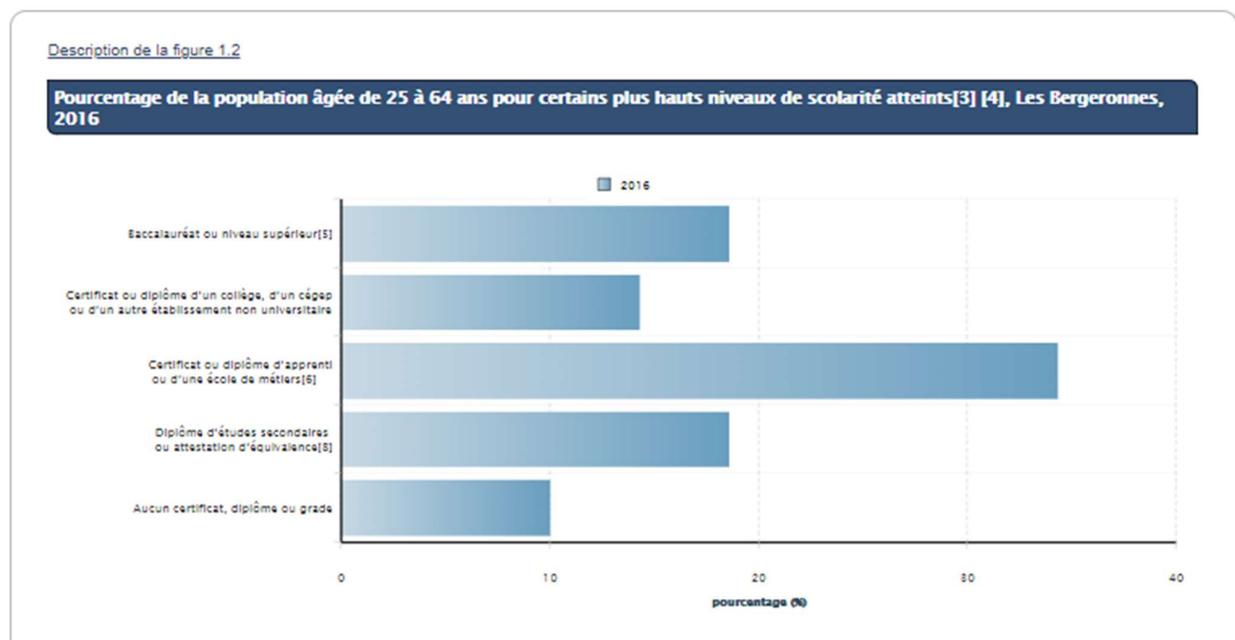


Figure 10 Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans pour certains plus hauts niveaux de scolarité atteints

- En 2016, la population de 25 à 64 ans dans les ménages privés à Les Bergeronnes était 350.
- En 2016, 87,1 % des personnes de 25 à 64 ans à Les Bergeronnes avaient un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, comparativement à 86,3 % au Canada.
- À Les Bergeronnes, 18,6 % des personnes de 25 à 64 ans avaient un baccalauréat ou un grade supérieur en 2016, tandis que 14,3 % détenaient un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire comme plus haut niveau de scolarité atteint. Le pourcentage de personnes ayant un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité atteint s'est établi à 34,3 %.

**Tableau 11** *Domaine d'études les plus communs pour la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint*

Domaines d'études les plus communs <sup>11 12</sup> pour la population âgée de 25 à 64 ans selon certains plus hauts niveaux de scolarité atteints <sup>4</sup> , Les Bergeronnes, Québec, Canada 2016									
Niveaux de scolarité et domaines d'études	Les Bergeronnes			Québec			Canada		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
<b>Certificat, diplôme ou grade postsecondaire</b>									
Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes	45	18,0	1	337 325	11,3	2	1 576 945	12,9	2
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	35	14,0	2	667 470	22,4	1	2 499 620	20,4	1
Ressources naturelles et conservation	30	12,0	3	28 110	0,9	24	109 470	0,9	27
Éducation	30	12,0	3	180 615	6,1	3	727 520	5,9	3
Services personnels et culinaires	20	8,0	5	129 245	4,3	6	431 415	3,5	10

### 4.3. Le marché du travail

#### 4.3.1. La population active

Aux Bergeronnes, c'est 18 % de la population qui travaille dans le domaine de la santé (CHSLD ou CISSS), 14 % dans le domaine du commerce, de la gestion ou du marketing (promoteurs ou services gouvernementaux, municipalité, MAPAQ, ministère de la Faune, Parc Canada), 12 % dans le domaine des ressources naturelles (Nord-Côtière, Bersaco et industries forestières situées à Sacré-Cœur) ainsi que dans celui de l'éducation (Explos-Nature, centre de formation professionnel, écoles primaire et secondaire, centre de formation pour adultes) et, finalement, 8 % dans le domaine des services personnels et culinaires (massothérapie, coiffure, restauration, épicerie). Les 36 % restant œuvrent dans des domaines différents.

Ces statistiques font état de la majorité des emplois disponibles sur le territoire.

**Tableau 12** *Population âgée de 15 ans et plus selon l'activité et les groupes d'âge*

**Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité et les grands groupes d'âge, Les Bergeronnes, 2016**

Situation d'activité	Total	15 à 24	25 à 64	65 et plus
Population totale âgée de 15 ans et plus	580	50	355	180
Population active	300	20	265	20
Personnes occupées	240	15	215	10
Chômeurs	55	10	45	10
Inactifs	285	30	95	160
Taux d'activité (%)	51,7	40,0	74,6	11,1
Taux d'emploi (%)	41,4	30,0	60,6	5,6
Taux de chômage (%)	18,3	50,0	17,0	50,0

Étonnamment, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est aussi haut que chez les 65 ans et plus (majoritairement retraités). La grande majorité des chômeurs se trouve cependant dans la catégorie d'âge de 25 à 64 ans, ce qui est facilement explicable par le haut taux d'emplois saisonniers. Bien que le taux de population active ou occupée soit supérieur au taux de population inactive, cette dernière demeure élevée. On peut l'expliquer par le fait que plus de 50 % de la population est âgée de 50 ans et plus.

### 4.3.2. Le revenu

Au niveau du revenu médian des ménages bergeronnais, il est possible de constater que celui-ci se situe au 3<sup>e</sup> rang des ménages les mieux nantis, après ceux des municipalités des Escoumins (possédant des nombreuses institutions gouvernementales ainsi que le seul centre de santé du secteur ouest) et de Sacré-Cœur (possédant de nombreuses industries forestières).

Ceci s'explique aisément par la présence des institutions scolaires ainsi que par celle du Foyer Mgr Gendron.

**Tableau 13** Nombre de ménages et revenu total médian des ménages

Géographie	Nombre de ménages			Revenu total médian des ménages		
	2006	2016	Variation en %	2005	2015	Variation en %
Tadoussac (Village)	...	380	...	...	51 541	...
Les Escoumins (Municipalité)	...	845	...	...	59 136	...
L'Isle-Verte (Municipalité)	...	615	...	...	45 338	...
Sacré-Coeur (Municipalité)	...	770	...	...	58 976	...
Notre-Dame-des-Neiges (Municipalité)	...	510	...	...	54 848	...
Les Bergeronnes (Municipalité)	...	290	...	...	57 216	...

---

## Faible revenu

- En 2015, 75 personnes ou 12,0 % des personnes vivant à Les Bergeronnes avaient un faible revenu<sup>2</sup>.

### 4.3.3. Le navettage

On perçoit à la lecture du tableau ci-dessous que la majorité des travailleurs voyagent seuls, en voiture. Une certaine proportion de la population voyage aussi à pied ou à bicyclette, lorsque la température et la distance le leur permettent. Évidemment, vu l'absence de transports en commun, il serait impossible que la population utilise cette voie. Cependant, il est étonnant de constater l'absence totale de covoiturage puisque beaucoup de travailleurs partent de leur domicile à la même heure.

Si, en 2016, l'adresse de travail était principalement fixée à l'extérieur du domicile du travailleur, les données de 2021 nous montreront certainement une augmentation notable de personnes travaillant à domicile, dû à la situation pandémique. Bien que ces données ne pourront pas être considérées comme valides à cause de la situation exceptionnelle, il sera intéressant d'observer s'il y a croissance d'une telle tendance d'ici quelques années.

**Tableau 14** *Transport pour se rendre au travail*

**Population active occupée selon le principal mode de transport pour la navette, Les Bergeronnes, Québec, Canada, 2016**

Principal mode de transport pour la navette	Les Bergeronnes		Québec		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Population active occupée totale ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe	195	100,0	3 672 440	100,0	15 878 940	100,0
Automobile, camion ou fourgonnette – conducteur	175	89,7	2 739 405	74,6	11 748 095	74,0
Automobile, camion ou fourgonnette – passager	0	0,0	133 760	3,6	868 920	5,5
Transport en commun	0	0,0	503 285	13,7	1 968 220	12,4
À pied, bicyclette et tous les autres modes	25	12,8	295 985	8,1	1 293 710	8,1

**Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée, Les Bergeronnes, Québec, Canada, 2016**

Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe	Les Bergeronnes	Québec	Canada
Moyenne en nombre de minutes	20,3	25,8	26,2

**Population active occupée selon l'heure de départ pour le travail, Les Bergeronnes, Québec, Canada, 2016**

Heure de départ pour le travail	Les Bergeronnes		Québec		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Population active occupée totale ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe	195	100,0	3 672 440	100,0	15 878 940	100,0
Entre 5 h et 5 h 59	10	5,1	256 150	7,0	1 073 685	6,8
Entre 6 h et 6 h 59	30	15,4	675 585	18,4	2 814 750	17,7
Entre 7 h et 7 h 59	75	38,5	1 133 505	30,9	4 458 830	28,1
Entre 8 h et 8 h 59	45	23,1	714 930	19,5	3 349 975	21,1
Entre 9 h et 11 h 59	0	0,0	349 840	9,5	1 756 265	11,1
Entre midi et 4 h 59 du matin	25	12,8	542 425	14,8	2 425 435	15,3

**Population active occupée selon la catégorie de lieu de travail, Les Bergeronnes, Québec, Canada, 2016**

Catégorie de lieu de travail	Les Bergeronnes		Québec		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Population active occupée totale	240	100,0	3 949 330	100,0	17 230 035	100,0
À domicile	45	18,8	266 285	6,7	1 272 285	7,4
À l'extérieur du Canada	0	0,0	10 600	0,3	78 815	0,5
Sans adresse de travail fixe	15	6,3	351 595	8,9	1 987 265	11,5
Lieu habituel de travail	185	77,1	3 320 845	84,1	13 891 680	80,6

#### 4.4. L'assiette fiscale de la municipalité

Aux Bergeronnes, la vocation résidentielle est prédominante (40.66 %). Celle-ci est suivie de très près par les hébergements de type chalets (30.45 %). Il est toutefois étonnant de constater qu'il y a davantage de bâtiments destinés à la villégiature que d'immeubles résidentiels (5.18 %) ou que de maisons mobiles (2.98 %). Cependant, en l'absence d'un parc de roulettes dans la municipalité, il est compréhensible qu'un tel type d'habitation ne soit pas plus présent sur le territoire.

Tableau 15 Valeur imposables au rôle d'évaluation et nombre de bâtiments principaux

Vocation	Valeurs imposables au rôle d'évaluation 2020		Nombre de bâtiments principaux	
	\$	%	Nombre	%
Résidentielle	27 110 300	56.33	259	40.66
Maisons mobiles, roulettes	1 251 300	2.60	19	2.98
Autres immeubles résidentiels	1 774 800	3.69	33	5.18
Villégiature	3 721 600	7.73	66	10.36
<b>Total résidentielle</b>	<b>33 858 000</b>		<b>377</b>	
Commerciale	2 145 000	4.46	19	2.98
Services	1 446 900	3.01	8	1.26
Industrielle	759 500	1.58	2	0.31
Cult. Récréative et de loisirs	1 667 200	3.47	5	0.79
Agricole	3 201 500	6.65	22	3.45
Exploitation forestière	3 500	0.01	1	0.16
Exploitation minière	41 400	0.08	1	0.16
Forêts inexploitées (pas de réserve) et terrains vagues	3 724 800	7.74	194	30.45
Transport et services publics	1 277 000	2.65	8	1.26
<b>Total</b>	<b>48 124 800</b>	<b>100</b>	<b>637</b>	<b>100</b>

Valeurs imposables	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb total d'unités d'évaluation	713	715	712	718	714	715
Valeur totale des immeubles	37 268 100	37 720 800	43 428 900	44 189 400	44 453 500	48 124 800
Nb unités résidentielles	313	314	315	317	314	311
Valeurs des unités résidentielles	25 858 100	26 326 900	27 886 100	28 505 900	28 033 700	23 388 700
Valeur moyenne des unités résidentielles	82 613	83 843	88 247	89 923	89 279	75 204
Dont nb unités de villégiature	66	62	64	63	66	66
Valeur des unités de villégiature	2 619 800	2 553 400	3 108 900	3 004 100	3 211 700	3 721 600
Valeur moyenne des unités de villégiature	39 693	41 183	48 576	47 684	48 662	56 388

## Évolution des permis de construction d'un bâtiment principal entre 2015 et 2020

Tableau 16 Évolution des permis de construction d'un bâtiment principal entre 2015 et 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Construction	2	3	1	1	0	4
Rénovation	4	10	8	24	25	13

Du côté de la construction d'un bâtiment principal, une évolution peut être remarquée entre 2015 et 2020. Cependant, la moyenne reste très basse puisque, en moyenne, il n'y a eu que 2 maisons construites par année. Cette hausse est toutefois positive et se rapporte évidemment aux incitatifs municipaux consistant à la vente de terrains sur la rue du Fleuve.

Pour ce qui est de la rénovation de bâtiments principaux, elle a connu une belle croissance depuis 2015, bien que celle-ci soit en baisse dans la dernière année. En moyenne, 14 maisons par an sont rénovées.

### 4.5. Les principaux indicateurs sociaux<sup>18</sup>

Dans le tableau ci-bas, on peut observer que près de la moitié de la population est célibataire, séparée, veuve ou divorcée. En conséquence, 34.5 % des citoyens vivent seuls.

Le pourcentage d'emploi atteint le 41.4 % de la population, ce qui ne représente pas la moitié de la population. Toutefois, comme 52 % de la population a plus de 50 ans, cela est facilement compréhensible.

Enfin, on voit que 12 % des résidents sont considérés comme possédant un faible revenu.

Tableau 17 Les principaux indicateurs sociaux

Variabes	Personnes faiblement scolarisées	Personnes célibataires, séparées, veuves ou divorcées	Personnes vivant seules	Taux d'emploi	Faible revenu	Familles monoparentales
Pourcentage (%)	10 (sans diplôme) 18.6 (DES ou équivalent)	44.3	34.5	41.4	12	8.6

<sup>18</sup> Recensement.gc.ca

## Camp de jour<sup>19</sup>

Tableau 18 Statistiques de fréquentation Camp de jour

Statistiques de fréquentation Camp de jour						
2018	Âges	# enfants	# de semaine	# enfants	Sexe	# enfants
	5 ans	3	0	1	M	15
	6 ans	10	1	9	F	20
	7 ans	7	2	3		
	8 ans	9	3	5		
	9 ans	5	4	7		
	10 ans	1	5	0		
	11 ans	0	6	4		
	12 ans	0	7	7		
			8	1		
	Total	35				
2019	5 ans	0	0	0	M	8
	6 ans	5	1	6	F	11
	7 ans	3	2	1		
	8 ans	2	3	2		
	9 ans	7	4	8		
	10 ans	2	5	0		
	11 ans	0	6	0		
	12 ans	0	7	0		
			8	2		
	Total	19				
2020	5 ans	0	0	0	M	6
	6 ans	1	1	1	F	8
	7 ans	3	2	1		
	8 ans	4	3	7		
	9 ans	3	4	2		
	10 ans	1	5	2		
	11 ans	1	6	1		
	12 ans	1	7	1		
			8	1		
	Total	14				

Comme on peut le constater dans la figure suivante, le nombre d'inscription au camp de jour a considérablement diminué en 2019 comparativement à l'année précédente (16 enfants de moins). Cependant, si la différence entre l'année 2019 et 2020 n'est pas notable, elle ne peut pas être considérée comme représentative considérant la situation pandémique entraînant la diminution du ratio du camp de jour. En conséquence, il faudra attendre encore les données de 2021 et peut-être même de 2022 avant de pouvoir faire une comparaison représentative de la situation.

### 4.6. Le portrait touristique

Aux Bergeronnes, l'offre touristique est intéressante bien qu'elle manque d'une diversité nécessaire à la rétention des touristes pour un long séjour. En effet, aucune attraction majeure n'est existante. Le parc municipal (Base Plein-Air) a un beau potentiel mais ses équipements sont désuets, il n'y a pas une grande variété de restaurants (en particulier le midi où l'on ne peut dîner que dans une cantine). Les

<sup>19</sup> Source : Explos-Nature

---

activités familiales ne sont pas alléchantes pour un jeune touriste (aucune aire de jeux sauf celle située dans le Parc des Petits Sourires). Les principaux attraits touristiques sont les suivants : l'Archéo-Topo (institution muséale présentant des artefacts tirés d'un sol local), Explos-Nature (offrant un séjour exploratoire pour les enfants et les adultes), Plongée Nautilus (activité de plongée sous-marine), Croisières Essipit et Neptune (service de croisières aux baleines), Kayak du paradis (offrant des excursions en kayak), le Cap de Bon-Désir et son phare (offrant une vue imprenable sur le Saint-Laurent) et l'église (construite en 1915). Les fervents d'histoire peuvent aussi voir l'extérieur de la vieille forge ainsi que le hangar d'avion, situé à proximité de l'une des plus vieilles pistes d'aviation du Québec. Enfin, une plage avec vue sur le fleuve ainsi qu'un lac (Gobeil) sont situés sur le territoire.

#### **4.6.1. L'offre en hébergement touristique**

L'offre en hébergement touristique est constituée de plusieurs chalets, gîtes, auberges et campings.

En voici la liste :

Auberge La Bergeronnette  
Auberge La Grande  
Auberge La Rosepierre  
Camping Bon-Désir  
Camping Mer et Monde  
Camping Paradis Marin  
Chalet chez les Martin  
Chalet chez les Petit  
Chalet Michtou  
Gîte Bienvenue chez les Petit  
Gîte Michaud Lessard  
Gîte du plongeur  
Gîte du Forgeron  
Gîte La Petite Baleine  
La Chouette virée  
Le Shack  
Maison Charles-Edmond  
Motel La Croisière

## 4.6.2. Les principaux attraits touristiques



Carte 5 Les sentiers du territoire

## 4.6.3. Les autres attraits touristiques

Parmi les autres attraits touristiques, on peut compter les sentiers pédestres, la nouvelle piste cyclable ainsi que les services de restauration offerts par la boulangerie artisanale La Petite cochonne, la cantine du Connaisseur, le restaurant le Boisé, et le restaurant situé à l'Auberge La Rosepierre.

## 5. Diagnostiques de la municipalité des Bergeronnes

### 5.1. Sommaire des forces et des faiblesses

Tableau 19 Analyse FFOM

Analyse FFOM			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources humaines polyvalentes au sein de l'équipe municipale</li> <li>Facilité d'accès à la municipalité par la Route 138</li> <li>Communauté tissée serrée</li> <li>Proximité de Tadoussac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de ressources humaines et financières</li> <li>Peu de mobilisation</li> <li>Réseaux sociaux (désinformation)</li> <li>Communication</li> <li>Viellissement de la population</li> <li>Dévitilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets rassembleurs</li> <li>Implication de la communauté dans différents comités</li> <li>Tout est encore à construire</li> <li>Attirer de nouveaux résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désinformation</li> <li>Peur</li> <li>Manque de confiance</li> <li>Essoufflement des bénévoles en place</li> <li>Dévitilisation</li> <li>Éloignement des grands centre urbains</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un aéroport et d'une marina</li> <li>• Nombreux organismes sociaux</li> <li>• Proximité des écoles primaire, secondaire, formation professionnelle et des adultes</li> <li>• Faible coût des résidences</li> <li>• Plusieurs terrains vacants</li> <li>• Potentiel faunique, archéologique, paysager, forestier (biomasse, plantes médicinales, champignons, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exode des jeunes</li> <li>• Manque d'hébergements</li> <li>• Manque de diversité économique</li> <li>• Manque au niveau des institutions scolaire de niveau supérieur (collèges et universités)</li> <li>• Pas d'usine de traitement des eaux usées</li> <li>• Économie saisonnière</li> <li>• Peu de commerces de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de nouvelles résidences sur les terrains vacants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la pollution sur la rivière des Petites-Bergeronnes et destruction de l'habitat des espèces marines</li> <li>• Travail saisonnier</li> <li>• Perte de services</li> <li>• Sites touristiques un peu désuets</li> </ul>
---	--	---	---

## 5.2. Les enjeux de développement

Comme il est possible de le remarquer dans le tableau ci-haut, voici les enjeux de développement actuellement prioritaires : le manque d'hébergements, la dévitalisation, le manque de communication, le travail saisonnier, le manque de diversité économique, le manque de main-d'œuvre, l'éloignement des grands établissements scolaires et le manque de commerces et de services.

### 5.2.1. Rapport de la rencontre avec les organismes

Cette rencontre a été instiguée par la MRC, qui avait une volonté de faire découvrir la démarche « Prendre soin de notre monde », un concept invitant tous les intervenants municipaux à travailler ensemble dans une perspective d'influencer la santé et la qualité de vie des citoyens. La rencontre a été orientée autour des thèmes suivants : *l'embellissement, les loisirs et la culture, les nouveaux résidents, le développement et la sécurité*. À ces thèmes seront ajoutés un volet « communication » ainsi que les thèmes « qualité de vie » et « regroupement des éléments plus généraux » incluant tous les éléments intéressants ne cadrant pas dans les autres catégories.

#### *Embellissement*

Suggestions d'améliorations : Cacher les poubelles sur le terrain de la municipalité, poser de la verdure autour du CJE, former un comité d'embellissement du village, créer un plan d'aménagement du village, entretenir ce qu'on a déjà et ne pas le laisser déperir.

#### *Loisirs, culture et communications*

---

Suggestions d'améliorations : Rendre accessible le gymnase et la salle de sport de la Polyvalente et l'ouvrir à des heures variées et adéquates pour la population, offrir un soutien financier pour tous les sports pratiqués par les enfants (autres que le hockey), installation d'un tableau d'affichage numérique, création et publication d'un bulletin municipal de façon plus régulière (plus que 4 fois par an), répétition de la même information à plusieurs reprises, création d'un calendrier incluant des photos de Bergeronnais et les dates prévues d'activités qui serait posté au mois de janvier, valorisation de nos acquis et installation d'un affichage plus adéquat à la Base Plein-Air.

#### *Nouveaux résidents*

Suggestions d'améliorations : Mise en place d'un comité officiel d'accueil des nouveaux arrivants, offre de panier, services et bons d'achat dans des entreprises de la municipalité ou de la région, collaboration entre la municipalité et le CJE, création d'une plus grande offre de logements, offrir un crédit de taxes pour nouveaux résidents.

#### *Sécurité*

Suggestions d'améliorations : adaptation de certaines infrastructures (ex. les parcs) pour les personnes présentant des limitations physiques, adaptation de certains sols en fonction des chaises roulantes, entretien plus régulier des infrastructures municipales afin que tout demeure sécuritaire pour tous, aménagement de trottoirs jusqu'à la Pointe-à-John, rénovation de certains bâtiments représentant un danger pour les citoyens, déneigement des trottoirs afin de les rendre plus praticables, l'hiver, installation de davantage de lumières dans les rues pour les promeneurs nocturnes.

#### *Qualité de vie*

Suggestions d'améliorations : aménagement de mobilier à la Base Plein-Air et installation de toilettes, instauration d'un service de transport, aménagement d'une rampe pour handicapés à la MDJ, remise en place de la politique familiale, organisation d'activités pendant l'été, injection d'un certain montant provenant des revenus du camping municipal afin d'offrir davantage de services aux citoyens, aménagement d'un accès à la plage pour les handicapés.

#### *Développement*

Suggestions d'améliorations : Ouverture de l'accès au quai afin que les entreprises (autre que Croisières Essipit) et les particuliers puissent en profiter davantage, bonification de l'accueil et de la gestion de la marina, favorisation de l'insertion de nouvelles familles, mise sur pied d'un moratoire pour les gîtes puisque les logements sont de plus en plus rares, encouragement à l'action bénévole, échange de ressources entre les organismes, installation d'infrastructures afin de rendre l'eau potable jusqu'à la Pointe-à-John, mise en valeur et développement de la Pointe-à-John, rencontre des organismes avant de prendre certaines décisions les concernant ou mise en place d'un plan afin de mieux les aider, ouverture de la part de la municipalité, aide au développement des entreprises et maintien de celles-ci.

## **5.2.2. Rapport de consultation publique et du sondage**

Ce document est basé sur les résultats de la concertation citoyenne, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2020, ainsi que sur un sondage mis en ligne peu de temps après l'événement. Ce texte représente donc l'essentiel des réponses proposées par environ 40 citoyens de la Municipalité qui ont pris le temps de donner leur opinion. À la base, les réflexions ont été orientées autour de quatre secteurs d'activités

---

distincts : *l'économie et le tourisme, l'embellissement, la qualité de vie et la culture, les loisirs, les sports, le patrimoine et le bénévolat.*

#### *L'économie et le tourisme*

La majorité des citoyens sont d'avis que le développement de l'économie passe par la mise sur pied de commerces ou de coopératives créant des produits écoresponsables. On pense aussi que de favoriser l'agriculture, de développer le tourisme hivernal et de mettre en place davantage de services touristiques seraient un atout majeur pour notre municipalité. De plus, celle-ci gagnerait grandement à encourager et mettre en valeur les artisans locaux, à améliorer son affichage de façon générale et à déménager son kiosque d'information touristique à un endroit plus stratégique. Du côté des mesures municipales à prendre, l'économie et le tourisme des Bergeronnes bénéficieraient à abolir la taxe affaires pour les plus petits entrepreneurs puisque cela favoriserait l'éclosion de services, à établir un véritable partenariat avec les organismes et entreprises du milieu ainsi qu'à soutenir la Corporation touristique dans leurs projets. Enfin, des installations telles qu'un guichet automatique à frais moindres, des bornes électriques et une salle communautaire pourraient aussi être intéressantes pour la collectivité.

#### *Embellissement*

Les citoyens attendent un meilleur entretien des sentiers et une signalisation plus adéquate, la création d'un comité d'entretien et d'embellissement ainsi que d'un groupe de volontaires pouvant venir en aide aux personnes âgées pour l'entretien de leur cour et de l'extérieur de leur maison. Afin d'inciter à embellir son terrain et sa maison, il pourrait aussi être pertinent de mettre sur pied un concours du type « Village fleuri ». Du côté aménagements, la municipalité pourrait demander l'implantation d'un carrefour giratoire à l'angle de la Route 138 et de la Rue du Boisé, autant pour l'aspect sécuritaire que pratique et touristique de la chose, un affichage numérique où les gens pourraient se référer, installer davantage d'éclairage de rue ainsi que planter des arbres fruitiers, fleurs ou légumes autant pour l'aspect esthétique que pour le bénéfice « alimentaire » des citoyens plus démunis.

#### *Qualité de vie*

Il est imminent que les besoins locatifs soient comblés de manière adéquate. Des mesures intéressantes afin de faire progresser la situation seraient de dresser une liste de terrains et d'habitations disponibles, de développer un comité afin de développer une coopérative d'habitation et d'instaurer une réglementation municipale limitant les gîtes sur le territoire. Du côté de la sécurité, il serait intéressant d'installer davantage de panneaux de limitation de vitesse, de déneiger les trottoirs l'hiver ainsi que de demander aux autorités concernées d'effectuer des contrôles de vitesse sur une base régulière. Afin de bonifier les services pour les citoyens, ceux-ci apprécieraient une offre de location de salle plus variée, l'ouverture d'un CLSC ou, du moins, la venue hebdomadaire d'une infirmière, le remplacement de l'usine de traitement des eaux usées ainsi que l'installation d'infrastructures facilitant l'accès de certains bâtiments (bibliothèque) à la population possédant des limitations physiques. On apprécierait aussi une meilleure publicisation des activités, des concertations citoyennes plus fréquentes, la mise en place d'interventions tendant à prévenir le gaspillage ainsi qu'un soutien municipal se traduisant par la facilitation d'accès à la propriété chez les jeunes couples, la mise sur pied d'un budget participatif ainsi qu'à un équilibre entre l'économie et la qualité de vie.

#### *Loisirs, sports, culture, patrimoine et bénévolat*

Il serait important pour les citoyens de maintenir l'entente entre la Commission scolaire et la municipalité afin d'avoir accès de nouveau au gymnase et à la salle de sports ainsi que de créer une offre en loisirs

---

plus variée pour tous les publics. D'un côté communicationnel, la municipalité aurait intérêt à publiciser ses réalisations ainsi que les activités ayant lieu sur le territoire, à créer une liste de bénévoles, liste à laquelle elle pourrait se référer en cas de besoin, ainsi qu'à la création d'un calendrier annuel de ses activités.

En conclusion, il y a plusieurs points à améliorer au sein de la Municipalité. Les deux points qui reviennent le plus fréquemment sont le manque de communication entre les différentes instances ainsi que l'affichage inadéquat. On note aussi le manque d'offres en loisirs pour les adultes n'ayant pas d'enfants, un manque au niveau des services sociaux et de la santé et un désir d'obtention d'installations sportives. Il y a aussi déficience au niveau de la sécurité des résidents et de la promotion du bénévolat.

### **5.2.3. Travaux des étudiants en urbanisme**

Projet #1 : James Carignan

L'objectif de ce projet est de revitaliser noyau villageois et celui-ci consiste en la création d'une installation éphémère comprenant un container événementiel (20 pieds, se fermant et barrant facilement, possibilité achat ou location mobile), une terrasse en bois, une table en champignon et une scène (fait avec les résidents, matières recyclées, structure temporaire). Cette installation pourrait être utilisée lors de spectacles. Les endroits visés seraient la Base Plein-Air ou le presbytère. Il faudra cependant faire attention de ne pas l'installer dans la zone d'érosion (à la Base Plein-Air) et ne permettre qu'un certain nombre de décibels afin de ne pas incommoder la population résidant autour du presbytère (si nous choisissons cet emplacement).

Projet #2 : Guillaume Bergeron

Ce projet répond à deux objectifs de développement, l'un socio-économique (ajout de logements locatifs abordables favorisant la mixité sociale tout en attirant de nouveaux résidents. La conception architecturale devra tenir compte de l'architecture nord-côtière), le second environnemental (préservation des milieux naturels, création d'un corridor vert, implantation de nouveaux sentiers de marche, création d'habitation écoénergétiques et création d'espace pour parc et jardin communautaire).

L'action principale consisterait en la création d'une nouvelle rue, la rue des Pêcheurs. D'autres actions à envisager seraient de soutenir les résidents souhaitant faire des rénovations par l'élaboration de programme de subvention pour les rénovations et les nouvelles constructions. Il faudra par ailleurs s'assurer de la protection des écosystèmes sensibles et des espaces floristiques et fauniques rares. Réaliser une étude sur les tourbières, la création d'une table de concertation sur la protection des écosystèmes et la sensibilisation de la population à ce sujet pourraient aussi être des avenues intéressantes.

Les alternatives envisagées sont les suivantes :

- 1- Création d'une réserve foncière (ex. la Seigneurie du Moulin Tourville de Louiseville) consistant en un développement domiciliaire de 94 terrains. Une firme se chargerait de l'élaboration d'un plan d'aménagement et la municipalité donnerait le mandat à des entrepreneurs en construction de bâtir les maisons sur des lots qui ont trouvé preneurs, le tout agrémenté d'un programme congé de taxes.
- 2- Création d'un parc de mini maisons (ex. "Pocket neighborhood" de Sherbrooke) consistant en une coopérative de 73 habitations.
- 3- Création d'habitations par un organisme à but non lucratif sur des terrains cédés par la municipalité (ex. Community land Trust au Lac-Mégantic). Le projet nécessiterait une mise de fond par un OBNL au

---

moment de construire les habitations et les profits seraient partagés lors de la revente de celles-ci. Le groupe d'habitations créées posséderait certains espaces partagés tel qu'une salle de jeu, une terrasse, un atelier, un potager.

4- Création d'un écoquartier (comme celui de Québec) fabriqué avec des matériaux recyclés.

Trois options pourraient être envisagées concernant le nombre et le type d'unités locatives construites :  
Option #1 : 9 unités unifamiliales isolées, 4 unités unifamiliales jumelées (pour un total de 8 logements) et 4 unités trifamiliales (pour un total de 12 logements).

Option #2 : 26 unités unifamiliales isolées, 2 unités unifamiliales jumelées (pour un total de 4 logements) et 4 unités trifamiliales (pour un total de 12 logements).

Option #3 : 15 unités unifamiliales isolées, 5 unités unifamiliales jumelées (pour un total de 10 logements) et 5 unités trifamiliales (pour un total de 15 logements).

Projet #3 : Alexis Boisvert

Ce projet développant le potentiel agricole de la municipalité vise l'atteinte de quatre objectifs : réalisations agricoles en respect avec la nature ainsi qu'avec les réglementations et les normes environnementales des différents paliers de gouvernement en vigueur (s'assurer aussi de protéger les milieux humides et la qualité de l'eau), réalisation agricole permettant le développement économique du territoire (création d'emplois, de banque de terres, d'un plan de développement agricole et d'événements servant à promouvoir les activités agricoles), réalisation agricole permettant l'agrotourisme et réalisation agricole permettant des activités sur une base annuelle.

Les différents projets envisagés sont les suivants : élevage d'alpagas (traitement et vente de la laine et de la viande localement, visite de l'élevage à l'année), horticulture maraîchère (création d'attraits touristiques en lien avec la culture de production à vocation alimentaire pouvant fonctionner toute l'année. Employer des Bergeronnais pour la culture et la transformation) et mise sur pied d'un comité consultatif en production agricole (leur mandat serait d'engager un inspecteur, de s'assurer du maintien des normes en vigueur, de créer une banque de terre ainsi qu'un plan de diversification agricole et de faire de la promotion des activités agricoles se déroulant sur le territoire).

Projet #4 : Rosen Nikolov

Ce projet récréotouristique de création d'un camp scientifique a pour objectif de préserver la biodiversité tout en offrant des activités à vocation récréative de faible impact environnemental. Celui-ci vise aussi la valorisation du transport actif par l'incitation à utiliser les sentiers pédestres existants ainsi qu'un développement du tourisme hivernal. Les activités envisagées pour réaliser les objectifs de ce projet seraient d'utiliser les sentiers de ski et de raquettes déjà en place, de mettre sur pied des activités éducatives en milieu scolaire adaptées au niveau des étudiants favorisant l'apprentissage, l'exploration, l'analyse et l'étude de la nature, des habitats fauniques et des tourbières ainsi que l'observation ornithologique.

Des activités complémentaires permettant l'attraction de davantage de touristes, l'implantation d'hébergements touristiques afin d'augmenter la durée du séjour des visiteurs, la valorisation des sites archéologiques et d'intérêt, la diversification des activités touristiques pourraient aussi faire partie du projet.

Ce projet de développement implique un réaménagement de l'aéroport (insérer une partie végétalisée), de la rue de la Mer, du Morillon et la création d'un camp rustique (camp scientifique) avec une capacité

---

d'hébergement de 30 personnes et de trois auberges avec capacité d'hébergement de 50 personnes chaque.

Comme des infrastructures de qualité sont déjà en place à la Pointe-à-John, il serait possible de les utiliser dans la concrétisation du projet. L'implantation de tables de pique-nique, de toilettes, d'aires de jeux pour enfants, d'un accès à la rivière, de deux restaurants et d'une boulangerie artisanale supplémentaire pourraient aussi être envisagés. Au total, ce projet couvre une superficie de 7.9 km.

#### **5.2.4. Plan d'action touristique**

Dans le cadre du projet de mise en valeur du territoire des Bergeronnes, un plan d'action touristique a été créé par Anne-Marie Royer de la firme AMR.

Son mandat était divisé en deux volets : établir un plan d'action touristique pour la municipalité et un autre pour le camping (ce dernier ne sera pas résumé ici). Lors d'une rencontre avec le comité touristique temporaire, la vision suivante a été établie : « Faire reconnaître Les Bergeronnes comme étant une destination familiale de qualité pour une rencontre de proximité avec le fleuve St-Laurent, ses mammifères marins, la nature et l'histoire de la Haute-Côte-Nord ». Cinq orientations ont aussi émergé de la rencontre. Celles-ci concernent :

- 1- l'accueil (BIT, image de marque, poste de coordonnateur en tourisme, site web touristique, outils de promotion, signalisation touristique, affichage touristique, aménagement paysager, balado touristique) ;
- 2- la création d'un produit d'appel à la Base Plein Air (zones observation, parc pour enfants, tables de pique-nique, exposition, sanitaire, accueil, stationnement, Zone des Bergeronnes, parc pour adultes) ;
- 3- la communication et le marketing (site web Destination Bergeronnes, ouverture et opération de pages sur réseaux sociaux, création d'un guide touristique sur Les Bergeronnes, création d'un comité stratégique) ;
- 4- les sentiers (mise en valeur et amélioration de leur qualité) ;
- 5- les autres (possibilité de mise en valeur des fours Basques, promotion de l'industrie touristique auprès des citoyens et intervenants, proposition d'une formation aux intervenants touristiques).

#### **5.2.5. Travaux de M. Pierre-Julien Guay**

À la suite de la concertation citoyenne, M. Guay a fait parvenir à la municipalité la proposition audacieuse de faire des Bergeronnes un « village intelligent ». Ce concept implique la coopération et la mobilisation des citoyens. Ceux-ci contribuent activement à prendre en mains leur avenir en s'impliquant dans la recherche de solutions face aux défis locaux. Le capital humain et social, les alliances publiques et privées encouragent l'action collective tout en se délestant de la pensée individualiste.

Faire des Bergeronnes un « village intelligent » aurait pour but d'optimiser les ressources et les services publics et privés en place, d'augmenter l'attractivité et la capacité d'accueil, de favoriser l'accès aux outils numériques et des activités en ligne et répondrait à de nombreux besoins (emplois, éducation, santé, transport, entrepreneuriat, connectivité) découlant du contexte actuel (exode des jeunes, fermeture de commerces et services, coupures financières, et coûts plus élevés de la vie pour l'obtention des mêmes services).

Huit enjeux découlent donc du travail de M. Guay : le tourisme, l'éducation et le savoir, le développement de compétences pour la création de nouveaux emplois, la santé, l'économie, les arts et la culture, la sécurité publique, l'environnement et l'écologie puis, finalement, la gouvernance.

Tourisme

---

Du côté touristique, les pistes de solutions apportées sont d'enrichir l'expérience des visiteurs en leur offrant une combinaison d'attractions et de forfaits, d'évaluer la satisfaction des touristes, de favoriser la couverture médiatique sur les plateformes numériques les informations importantes, notamment les événements culturels, faire vivre des expériences en lien avec les sites archéologiques du territoire en réalité virtuelle ou physique et développer le site des Basques en faisant une reconstitution des bâtiments de l'époque.

#### Éducation

Du côté éducation, il est suggéré de valoriser en vanter l'expertise des Bergeronnes, d'utiliser le numérique et les classes virtuelles pour enrichir le programme des écoles, d'organiser un colloque annuel ayant pour thème la vie du Saint-Laurent qui serait adressé aux professionnels et aux experts de ce domaine, miser sur la micro certification, offrir des services en orientation ainsi que des formations individuelles ou pour des petits groupes (avec facilitateur).

#### Santé

Du côté santé, les avenues possibles seraient d'utiliser la technologie pour consulter des professionnels de la santé en ligne lorsque celle-ci ne nécessite pas d'examen approfondis, donner accès à Internet dans les foyers et les hôpitaux afin que les usagers puissent communiquer avec leurs proches et pour briser leur isolement.

#### Économie

Du côté économie, il serait intéressant de développer et mettre en valeur des produits à saveur locale.

#### Arts et culture

Du côté des arts et de la culture, une programmation annuelle pourrait être diffusée massivement. De plus, il serait intéressant de créer une politique municipale en lien avec ce thème, de créer des brochures présentant l'offre des artisans locaux et de rassembler la production artisanale sous une même bannière (Marché d'automne, par exemple).

#### Sécurité publique

Côté sécurité publique, il est suggéré de développer des capteurs permettant la prise de mesures à distance.

#### Environnement et écologie

Du côté écologie, les pistes de solutions apportées sont de diffuser les initiatives locales via des reportages dans les médias locaux, de miser sur l'agriculture, l'apiculture, le reboisement, la réduction des pesticides et de la production de méthane, de produire une nouvelle énergie renouvelable, de régler l'éclairage via un régulateur à distance, d'appliquer les normes environnementales aux bâtiments pour en améliorer la qualité, de diminuer les déchets et l'utilisation du plastique à usage unique et du styromousse (dans les épicerie et les restaurants).

#### Gouvernance

Du côté de la gouvernance, les avenues envisagées sont de rendre les services publics accessibles et adéquats pour tous, de s'assurer d'une transparence au niveau des finances administratives et dans le processus décisionnel, d'utiliser les médias sociaux et la technologie de l'information pour augmenter l'implication citoyenne dans la gestion publique et de diffuser en ligne les documents tels que des agendas, procès-verbaux et rapports publics.

---

## 5.2.6. Rapport de la rencontre d'équipe municipale

La rencontre d'équipe municipale, s'étant déroulée en décembre dernier, a servi à dresser le portrait des forces et des faiblesses de chacun en tant qu'individu, des rôles de chacun au sein de l'équipe, des forces et des faiblesses (ainsi que des pistes de solutions pour y palier) du groupe en tant qu'équipe pour finalement faire émerger des idées à inclure dans le plan d'action municipal. Voici donc les éléments que l'équipe souhaitait intégrer au plan :

Créer, initier des espaces locatifs, logements, installation, autocueillette, jardin communautaires, partenariat pour développement circuits (sportif), faire venir des sportifs, humoristes, chanteurs, compétition, développement de nouveaux attraits, activités rassembleuses pour nos citoyens, cours (impro, sports, etc.), bâtiment communautaire.

Amplifier et magnifier les bons coups de la municipalité à mettre en valeur, festival de la Baleine bleue, promotion de nos organismes, mettre en valeur nos ressources internes, ajout de comités, golf sur la banquise.

Cesser et éliminer la quantité de déchets et le gaspillage de nos ressources.

Mettre en œuvre sensibilisation de la population à la quantité de matière résiduelle, programmes incitatifs réduction des matières résiduelles, programmes incitatifs entrepreneuriat.

Réduire et diminuer la quantité de déchets

Maintenir et protéger notre festival de la Baleine bleue et les tirages et concours.

## 5.2.7. Rapport de la rencontre du conseil municipal

Lors de la rencontre avec le conseil municipal, ayant eu lieu en décembre dernier, nous avons mis en lumière la structure de gouvernance municipale, dresser une liste des forces de chacun ainsi que des forces et des faiblesses (et des pistes de solutions afin de combler les lacunes) du conseil en tant qu'équipe. Finalement, nous avons établi une liste d'actions à réaliser par ordre de priorité :

Priorité 1 : prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue de la Mer, hébergement, développement résidentiel, soutien à l'établissement de l'usine de sel.

Priorité 2 : Sentier de motoneige

Priorité 3 : Piste aviation (si \$, passe en priorité # 1)

Priorité 4 : prolongement aqueduc jusqu'à Archéo-Topo

Priorité 5 : Développement communautaire.

## 6. Vision de développement

Reconnue pour son dynamisme, son attractivité et son accueil, la municipalité des Bergeronnes offre une qualité de vie exceptionnelle à ses résidents.

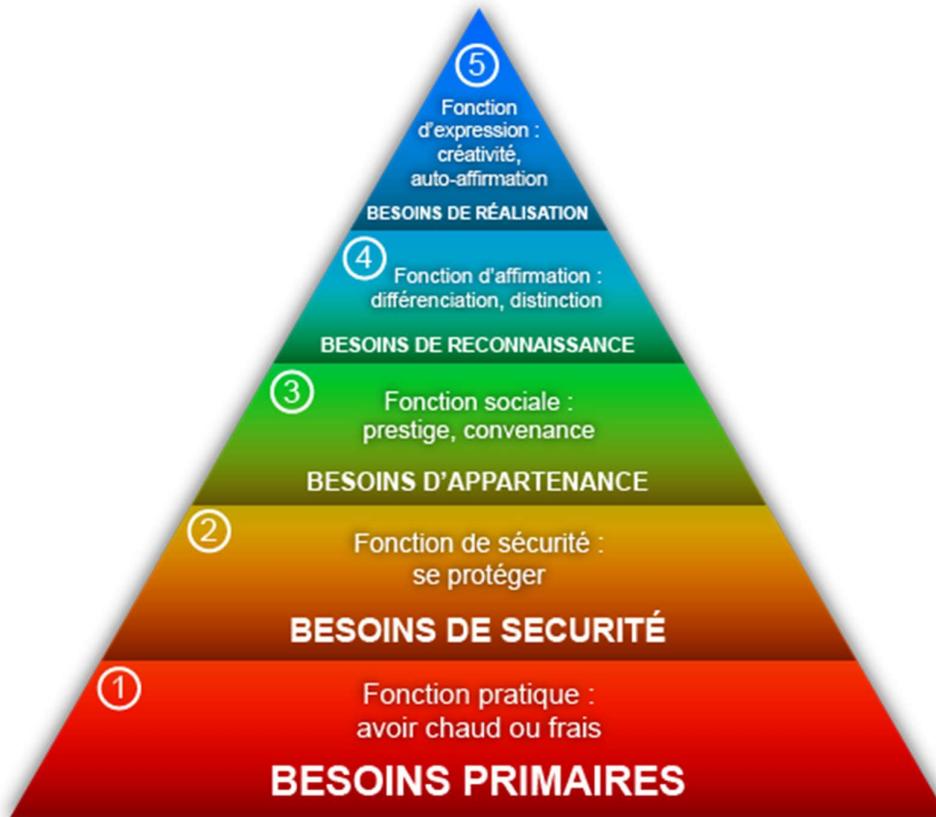
## 7. Les axes prioritaires de développement

Afin de pouvoir offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses résidents, un premier axe pourrait être de déterminer en quoi consiste la qualité de vie.

### Définition :

« L'[Organisation mondiale de la santé](#) définit en 1994 la qualité de la vie comme « *la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état* »

psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement »:<sup>20</sup>



21

Selon la définition inscrite ci-haut, il est possible d'établir une forte correspondance entre la qualité de vie et la réponse faite aux différents besoins de chacun. Comme le but du présent plan stratégique est de faire des Bergeronnes un village offrant une qualité de vie exceptionnelle à ses résidents, les axes prioritaires de développement seront élaborés à partir de la pyramide des besoins de Maslow.

Les cinq axes d'interventions correspondent donc aux cinq types de besoins selon Maslow : primaires ou physiologiques, sécurité, appartenance, estime de soi, expression de soi.

### **PRIMAIRES OU PHYSIOLOGIQUES**

Les besoins primaires sont les suivants : être nourri, abreuvé, logé, habillé et habiter dans un environnement adéquat (climat, air pur). Afin de pouvoir répondre à ces besoins de base, il est nécessaire d'avoir de l'argent.

Les secteurs d'intervention visés par ce premier besoin seront donc l'argent (travail, économie, tourisme, entrepreneuriat, transport), le ravitaillement (infrastructures d'eau, alimentation), l'environnement (matières résiduelles) et le logement.

<sup>20</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Qualit%C3%A9\\_de\\_vie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Qualit%C3%A9_de_vie)

<sup>21</sup> <http://g112015technopeuj3e.eklablog.com/besoin-primaire-besoin-secondaire-a119736642> (pyramide de Maslow)

---

## **Sécurité**

La stabilité d'emploi, la proximité des ressources, la santé, la confiance et la famille sont des ingrédients essentiels qu'il est nécessaire de prendre en compte afin de répondre au deuxième besoin ; celui de sécurité.

Les secteurs d'intervention visés par ce deuxième besoin seront donc la stabilité d'emploi (saisonnalité, diversité, développement), la santé, la prévention d'accidents, l'accessibilité aux ressources et la communication.

## **Appartenance**

Se sentir aimé, compris, écouté, faire partie d'un groupe, posséder un statut social sont des composantes essentielles afin de répondre au besoin d'appartenance de chaque individu.

Voici les secteurs d'interventions visés par ce besoin : les loisirs, la famille, le sentiment d'appartenance et les nouveaux arrivants.

## **Estime de soi**

Afin de combler ce quatrième besoin, il est important de répondre aux conditions suivantes : Respect des autres, réussite, sentiment d'utilité et d'avoir de la valeur.

Les secteurs d'interventions visés par ce besoin seront le bénévolat, la concertation et l'embellissement.

## **Expression de soi**

La créativité, l'acceptation, le développement de ses connaissances, l'autonomie et la résolution de problèmes font partie des composantes essentielles à une bonne expression de soi, correspondant au cinquième besoin.

Les secteurs d'intervention visés par ce besoin seront l'éducation et la culture.

## **En quoi chacun des secteurs d'intervention ci-haut répondent-ils aux besoins susmentionnés ?**

### ***Argent***

Il est difficile de se loger, de s'habiller ou de s'alimenter sans cette ressource.

### ***Travail***

Condition essentielle à l'obtention d'argent.

### ***Économie***

Le bon roulement de l'économie locale aide les commerces à demeurer ouverts.

### ***Entrepreneuriat***

L'entrepreneuriat aide à la création d'emplois variés entrant dans le champ de compétence et d'intérêt de tous les résidents.

Celui-ci aide aussi à offrir des services variés et intéressants pour la population en place.

### ***Tourisme***

---

Aide au bon roulement de l'économie, en saison estivale. Fait travailler la population active et fait rouler de nombreux commerces (touristiques ou non) tels que l'épicerie GLR, l'Archéo-Topo, la Barraque, les services de restauration et d'hébergements, les croisières, etc.

Ainsi, si par exemple, un camping attire des touristes, une bonne partie de la population active en bénéficiera (plus il y a de touristes qui logent au camping, plus ces gens achètent localement, plus il y aura d'emplois disponibles dans les différents commerces, ce qui rapportera donc à de nombreux citoyens).

### ***Transport***

Comme la majorité des travailleurs ne peuvent se rendre au travail par un mode de transport actif (marche, bicyclette) et que les distances sont parfois considérables d'un point à l'autre, un véhicule motorisé est souvent requis afin de travailler.

### ***Ravitaillement***

L'eau et la nourriture sont essentiels à la survie de tout être humain.

Comme le faible volume de vente en saison hivernale peut parfois occasionner un manque de variété et de fraîcheur dans nos épicerie locales et que, comme nous avons pu le constater pendant la pandémie, plusieurs aliments sont importés d'ailleurs, les instances gouvernementales prônent de plus en plus l'autosuffisance alimentaire.

### ***Environnement***

L'être humain doit faire attention à son environnement puisque toute ressource n'est pas inépuisable (l'eau, par exemple). Les écosystèmes (marins ou terrestres) sont menacés par la pollution. Des dispositifs doivent donc être mis en place afin de limiter l'empreinte écologique de chacun (essence, matières résiduelles, etc.), autant dans un souci environnemental que financier (l'enfouissement des déchets est plus dispendieux que le recyclage).

### ***Logements***

La manque d'espaces locatifs ou de terrains est néfaste pour le développement municipal et la qualité de vie des citoyens. Comme chaque être humain (surtout lorsqu'il est exposé à des conditions climatiques telles que celles que l'on connaît ici) doit avoir un toit, les éventuels résidents cherchent ailleurs vu le nombre limité d'habitations.

De plus, une population plus élevée représente une charge fiscale moins grande pour chaque résident ainsi qu'un plus grand nombre de services offerts.

### **Sécurité**

#### ***Stabilité d'emploi***

La saisonnalité des emplois touristiques menace la stabilité des ressources financières des travailleurs occupant ces postes. Ceux-ci n'atteignent pas toujours un nombre d'heures suffisant pour avoir accès au chômage ou encore pour l'obtention de cette ressource jusqu'à la prochaine saison estivale (ex. assurance-emploi se terminant un mois avant le commencement du retour à l'emploi).

Ainsi, plusieurs travailleurs sont à la recherche d'emplois annuels ou s'expatrient pour travailler.

Effets du manque de stabilité d'emploi : monoparentalité occasionnelle (chantiers), dévitalisation, manque de main-d'œuvre et fermeture de commerces.

#### ***Diversification de l'économie et développement***

---

Actuellement, les principaux secteurs offrant des emplois sont ceux de la santé et des services sociaux, de l'hébergement et de la restauration, de la fabrication, de l'administration publique et de l'enseignement.

Si plusieurs travailleurs se sentent bien en œuvrant dans ces secteurs d'activité, d'autres doivent s'expatrier car ils ne s'y sentent pas à leur place. Le développement des Bergeronnes passe donc inévitablement par la diversification de l'économie puisque la main-d'œuvre d'ici ne peut pas toujours combler les postes offerts, ce qui occasionne un manque de ressources entraînant parfois des fermetures de commerces. Inversement, il y a un grand manque d'emplois (surtout en saison hivernale) occasionnant un taux de chômage plus élevé.

### ***Communications***

La communication est un élément essentiel au bien-être des citoyens. Le manque de transparence et de clarté occasionne des tensions inutiles qui pourraient être évitables par une communication efficace. L'environnement municipal se doit autant que possible d'être stable et prévisible. Il est important pour les citoyens de savoir où va l'argent prélevé par le biais des taxes et d'être rassurés quant aux projets municipaux. Un manque de communication provoque un environnement anxiogène pour tous les acteurs municipaux ainsi que pour les organismes et les citoyens.

### ***Accessibilité***

Les gens ont besoin d'être rassurés quant à la stabilité des services offerts. De plus, on aimerait que l'environnement soit accessible pour tous les citoyens, autant pour ceux possédant des limitations physiques que pour les autres.

### ***Prévention d'accidents***

Les gens ont besoin d'être certains que leur qualité de vie ne pourrait pas être altérée par un manque de vigilance municipale et que leur environnement est sécuritaire.

### ***Appartenance***

#### ***Sentiment d'appartenance***

Pour la création d'un sentiment d'appartenance à notre milieu, les citoyens doivent sentir qu'on leur accorde de l'importance. Il faut les rendre fiers d'être Bergeronnais. La mise en valeur des compétences et des réussites de chacun aiderait à faire en sorte que tous se sentent appréciés et à leur place.

### ***Loisirs***

Comme les gens ont besoin de sentir qu'ils font partie d'un groupe, il faut leur offrir diverses occasions de se rassembler et de festoyer. En dynamisant le milieu grâce aux loisirs, il sera plus facile pour les citoyens de développer un sentiment d'appartenance envers le village.

### ***Famille***

La municipalité doit faire une place de choix aux familles car sa population est vieillissante. Afin que celles-ci se sentent intégrées au milieu bergeronnais, des choses doivent être mises en place et leurs

---

besoins doivent être pris en compte. D'après les constats, les services de garde ne possèdent pas un nombre de places suffisantes, ni des heures accommodantes pour les parents travailleurs.

### ***Nouveaux arrivants***

Il faut créer un sentiment d'appartenance dès l'arrivée des nouveaux arrivants par un accueil adéquat. Il faut enraciner les nouveaux citoyens (maison, travail, noyau social, sentiment de fierté, implication) dans leur milieu d'accueil, et ce, le plus tôt possible afin d'assurer la rétention de ceux-ci dans la municipalité.

### **Estime de soi**

#### ***Bénévolat***

Le bénévolat aide au sentiment d'appartenance et crée une fierté pour le bénévole. Les citoyens impliqués prennent en main leur avenir en s'activant à développer le village, selon leurs champs d'intérêt. Cela est gratifiant pour eux et dynamisant pour leur milieu en plus d'être d'une aide précieuse pour les employés municipaux qui sont incapables de tout faire seuls (on rappelle qu'il n'y a que six employés travaillant à temps plein, un travaillant à temps partiel et un travailleur saisonnier...).

#### ***Concertation***

La concertation aide au réseautage, à l'entraide et à la mobilisation des citoyens. Celle-ci provoque un sentiment d'appartenance et assure une continuité au niveau des actions, une meilleure vue d'ensemble, une meilleure compréhension des enjeux et, inévitablement, une réponse plus adéquate aux besoins. Elle prévient aussi les doublons. La concertation amène davantage d'idées, de solutions, assure une certaine complémentarité, une maximisation des services et une communication plus efficace puisque plus de gens sont au courant des projets. Celle-ci rassemble les expertises, les compétences et les expériences et mène à des projets plus complets.

#### ***Embellissement***

L'embellissement aide au sentiment d'appartenance et procure une certaine fierté aux citoyens, en particulier, à ceux étant directement impliqués dans cette démarche.

### **Expression de soi**

#### ***Éducation***

Le manque d'institutions d'études supérieures est la principale cause d'exode des jeunes puisque ceux-ci partent et ne reviennent pas. En plus de contrer cet aspect négatif, les formations supérieures ont pour effet de diversifier l'économie et de faire en sorte que plus de gens pourront se sentir à leur place parmi nous. L'éducation apporte davantage de compétences à celui qui s'instruit en plus d'un sentiment de fierté, d'une mise en valeur et d'une exploitation de son potentiel, d'un développement des connaissances et des apprentissages en continu.

Une facilité d'accès plus grande à l'éducation supérieure pourrait être bénéfique non seulement pour les jeunes mais pour tout ceux qui sentent le besoin de s'instruire ou projetant un changement de carrière.

## 8. Les projets d'intervention prioritaires

### Axe 1 – Besoins physiologiques

Objectifs	Actions	Partenaires	Échéanciers
Faciliter le transport	Asphaltage des rues non-pavées		5 ans
Créer de nouveaux attraits, mettre en place davantage de services touristiques, développer le tourisme hivernal et valoriser le tourisme gastronomique.	Mise sur pied et animation d'un comité touristique	Différents acteurs touristiques de la municipalité	2 fois / an (+ au besoin)
Favoriser les partenariats et la concertation entre les différents acteurs touristiques afin de développer des forfaits ou des circuits et de valoriser la complémentarité et la diversité de l'offre touristique.			
Faciliter les démarches des promoteurs à l'implantation d'hébergements touristiques afin d'augmenter la durée du séjour des visiteurs	Offre de soutien personnalisé aux besoins des promoteurs	Agente de développement	En tout temps
Mettre en œuvre le plan d'action touristique créé par Anne-Marie Royer	Voir le plan d'action		2021-2024
Faire vivre des expériences en lien avec les sites archéologiques du territoire en réalité virtuelle ou physique et valoriser la richesse archéologique de notre territoire	Mise en valeur du site des fours Basques (reconstitution des bâtiments de l'époque)	Archéo-Topo Parc Marin Essipit	5 ans
Mettre en valeur le patrimoine religieux	Rencontre des membres de la Fabrique pour prendre connaissance des possibilités	Fabrique MCC	2021-2022
Améliorer les infrastructures aériennes afin d'attirer davantage de gens sur le territoire	Réfection et allongement de la piste d'aviation	Gouvernements fédéraux et provinciaux	5 ans
Favoriser le développement économique de la municipalité	Création de la Corporation de développement économique	Municipalités voisines Conseil d'administration	2022
	Offre de soutien personnalisé aux besoins des promoteurs voulant développer des projets sur le	SADC, MRC,	En tout temps

	territoire des Bergeronnes par l'agente de développement	Investissements Qc, DÉC	
	Démarches auprès d'instances de production de produits pharmaceutiques pour sonder l'intérêt pour un éventuel projet.		
Donner voix aux citoyens	Mise en place d'un budget participatif	Comité citoyen	2021-2025
Promouvoir l'entrepreneuriat	Abolition de la taxe affaires pour les petits entrepreneurs ayant un commerce à la maison pour favoriser l'éclosion de services et programmes incitatifs à l'entrepreneuriat		2022
	Tenue de la Grande journée des petits entrepreneurs	Écoles, TVR 7 CHME, Journal HCN	À tous les ans
	Mise en place d'un comité consultatif en production agricole faisant la promotion de l'autosuffisance alimentaire	Agriculteurs MapaQ UPA	D'ici 2025
	Promotion des produits de la nature présents sur le territoire (petits fruits, champignons, faune, mollusques) pour voir émerger des projets locaux de mise en marché des ressources du territoire.	Conférenciers	Annuellement
Développer et mettre aux normes le système d'aqueduc	Développement des infrastructures d'eau potable jusqu'à la Pointe-à-John	Essipit, PRIMEAU	2025
	Prolongement de l'aqueduc rue du Fleuve		2021
	Poursuite du projet de mise aux normes de l'eau potable	FIMEAU TECQ	Jusqu'à ce qu'il soit complété
Prévenir le gaspillage et favoriser une meilleure gestion des ressources	Publicité sur le site web et la page Facebook de la municipalité ainsi que dans le bulletin municipal	MRC OBV HCN	En tout temps

	Réalisation d'activités dans le cadre du mois de l'arbre	Ministère de la Faune et des Parcs	
	Installation d'une cloche pour la récupération du verre	MRC	
	Tirages et concours pour stimuler la réduction des déchets	MRC	
Protéger les sources d'eau du territoire	Poursuite du projet d'assainissement des eaux usées	OBV HCN PRIMEAU	2021-2025

<b>Axe 2 – Sécurité</b>			
<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Échéanciers</b>
Rendre les rues et les infrastructures plus sécuritaires	Déneigement des trottoirs dans le secteur des écoles		2022
	Amélioration de la signalisation des rues		
	Installation de pancartes dans une boucle du sentier de la Biodiversité (Archéo-Topo) limitant l'accès aux VTT		
	Entretien régulier des immeubles municipaux		En tout temps
Rendre les services plus accessibles pour les usagers âgés ou possédant des limitations physiques	Concertation avec les organismes travaillant avec les gens possédant des limitations physiques afin d'adapter certaines infrastructures	FADOQ MEV	2022
	Aménagement d'une rampe amovible pour handicapés à la bibliothèque		
	Analyse des possibilités pour donner accès à un service de télémédecine aux citoyens		
Promouvoir les activités municipales et les services disponibles sur notre territoire	Acquisition et installation d'un affichage numérique		2023

Optimiser la communication avec le citoyen	Diffusion des initiatives locales dans le bulletin municipal et sur la page Facebook		En tout temps
	Mise en valeur des bons coups de la municipalité dans le bulletin municipal et sur la page Facebook		
	Publicisation de l'offre en loisirs dans le bulletin municipal et sur la page Facebook		
	Promotion des événements organisés par les organismes et entreprises par le biais du bulletin municipal et de la page Facebook		
	Meilleure tenue à jour du site web		
	Information aux citoyens et aux entreprises des aides financières possibles en diffusant celles-ci sur la page Facebook		
Mettre en valeur la Pointe-à-John	Rencontre des partenaires afin de déterminer les besoins	Archéo-Topo MCC	
<b>Axe 3 – Appartenance</b>			
<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Échéanciers</b>
Encourager et mettre en valeur les artisans locaux	Promotion des réalisations artisanes dans le bulletin municipal, sur la page Facebook ou sur le site Internet		En tout temps
Encourager la pratique d'activités sportives chez les enfants	Soutien financier pour la pratique des sports de glace		En tout temps
Créer une offre en loisirs plus variée pour tous les publics et des activités rassembleuses pour les citoyens	Mise en place d'un comité des loisirs		2022
	Tenue d'activités telles que : soirée reconnaissance des bénévoles et nouveaux arrivants, journées de la relâche et de la culture, Pâques, Halloween, Noël et Fête nationale	Citoyens Comité des loisirs	En tout temps
	Création d'un spectacle estival	Comité des loisirs	2022
Perpétuer la concertation et les partenariats intermunicipaux	Développement de circuits touristiques régionaux	Comité touristique	En tout temps
Favoriser l'offre de cours ainsi que l'implantation de clubs divers (sport, improvisation, théâtre ou autres)	Démarches auprès de professeurs potentiels et organisation de la logistique entourant le cours	Comité des loisirs	

Remettre en état de marche le chemin de motoneige déjà existant sur le territoire (sentier 314)	Représentations auprès des instances concernées et affiliation à un club de motoneigistes	Clubs voisins Fédération des motoneigistes du Québec	2025
Dynamiser la bibliothèque	Réalisation d'activités de façon plus régulière à la bibliothèque	Comité de la biblio	En tout temps
Favoriser l'émergence de services et d'activités développés par des organismes	Création d'un bâtiment communautaire		2025
	Soutien au Comité du festival de la baleine bleue		En tout temps
Prendre soin des familles	Mise à jour de la politique familiale	Citoyens Giroflée	2022
	Promotion de l'implantation de services de garde en milieu familial		
Favoriser la rétention et l'accueil des nouveaux arrivants	Mise en place d'un comité accueil et intégration dont le mandat de favoriser l'insertion de nouvelles familles et l'intégration des nouveaux arrivants	CJE	2022
	Offre d'un crédit de taxes pour les nouveaux résidents		2022
	Création d'une politique pour les nouveaux arrivants	Comité accueil et intégration	2023
Prendre soin des aînés	Adoption d'une politique MADA	Citoyens	2021
<b>Axe 4 – Estime de soi</b>			
<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Échéanciers</b>
Encourager la population à l'action bénévole	Création et tenue à jour d'une liste de bénévoles	Organismes du territoire	En tout temps
	Activité de reconnaissance pour les bénévoles		
Collaborer et travailler en concertation avec les organismes et les citoyens du territoire afin de favoriser la compréhension de tous les acteurs, la bonne entente et la cohésion entre tous	Mise en place d'un plan afin de mieux aider les organismes lorsque l'on prend des décisions qui peuvent avoir un impact sur eux et demeurer en étroite collaboration avec eux afin qu'ils se sentent considérés	Tous les citoyens et organismes du territoire	2022
	Concertations citoyennes plus fréquentes		
Embellir le village	Création d'un plan d'aménagement du village	Comité d'embellissement	2022
	Mise en place d'un concours du type village fleuri		
	Création d'un comité d'embellissement		

### Axe 5 – Expression de soi

Objectifs	Actions	Partenaires	Échéanciers
Contribuer et perpétuer la culture d'éducation et d'apprentissage sur le territoire des Bergeronnes	Mise sur pied d'un colloque annuel ayant pour thème la vie du Saint-Laurent qui serait adressé aux professionnels et aux experts de ce domaine.	Explos-Nature	2021-2025
	Valorisation de la micro-certification	UQAR, Centre de services scolaire de l'Estuaire	
	Offre de formations individuelles ou en petits groupes	UQAR, Centre de services scolaire de l'Estuaire	
	Relocalisation de la bibliothèque municipale	MCC	

Version préliminaire

---

## 9. Conclusion

Le présent plan de développement stratégique tente de concilier les plans d'action et les documents à teneur développementale ayant vu le jour dans le passé tels que le *Schéma d'aménagement de la MRC*, le *Plan d'urbanisme* de la municipalité, la *Démarche prospective stratégique de la MRC*, la *Démarche Prendre soin de notre monde*, le *Plan d'action* annuel de l'agente de développement, la *Politique familiale* et *MADA*, le plan d'action découlant de l'*Entente sur le patrimoine archéologique des Bergeronnes* et le plan tiré du *rapport de partenariat* rédigé par M. Lucien Lessard ainsi que la vision du développement actuelle de plusieurs intervenants et citoyens de la municipalité. Afin d'obtenir le plus fidèlement possible un portrait global de la vision bergeronnaise actuelle, une rencontre avec les différents organismes communautaires a eu lieu en novembre 2019, suivi d'un forum citoyen et d'un sondage publié via le web (hiver 2020), d'une rencontre publique (été 2020), d'un atelier avec le conseil et d'une autre avec l'équipe municipale (décembre 2020). Malheureusement, certains éléments prévus en début de parcours ont dû être mis de côté à cause de la situation pandémique occasionnée par la COVID-19 (rencontres à domicile, ateliers dans les écoles et CPE). Les travaux d'étudiants en urbanisme du Collège de Rosemont, ceux de la Firme touristique AMR ainsi que le plan d'action pour faire des Bergeronnes un village intelligent de Pierre-Julien Guay ont aussi été pris en compte dans la rédaction du présent document.

Évidemment, le plan d'action découlant de la présente démarche est très chargé et ambitieux et nécessitera l'implication citoyenne. Tous les éléments qu'il contient ne seront peut-être pas réalisés mais il sera un document de travail et d'inspiration pour les membres du conseil municipal et de l'équipe terrain. Il faudra aussi le réviser de façon sporadique afin que celui-ci corresponde toujours, d'ici cinq ans (date de fin de réalisation) aux besoins de tous les membres de la municipalité.

---

## Bibliographie

- Gendron, Yves et William Lebel. *Plan d'aménagement et de développement intégré*. Les Escoumins : MRC de la Haute-Côte-Nord, 113 p.
- Groupe IBI, DAA Saguenay. 2010 (mise à jour 2018). *Plan d'urbanisme*. Les Bergeronnes : Municipalité des Bergeronnes, 42 p.
- Libello Conseil, Innovation et développement stratégique. 2016. *Démarche prospective stratégique de la MRC de la Haute-Côte-Nord*. Les Escoumins : MRC de la Haute-Côte-Nord.
- Comité stratégique. 2015. *Démarche Prendre soin de notre monde*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, M361, Agence Gestion Alter ego : Québec.
- Brisson, Sara. 2021. *Plan d'action annuel de l'agente de développement*. Les Bergeronnes : Municipalité des Bergeronnes, 10 p.
- Pierre, Joëlle et le Comité famille. 2013. *Politique familiale*. Les Bergeronnes : Municipalité des Bergeronnes, 32 p.
- Poulin, Véronique. 2016. *Plan d'action découlant de l'Entente sur le patrimoine archéologique des Bergeronnes*. Les Bergeronnes : Municipalité des Bergeronnes, 27 p.
- Lessard, Lucien. 2004. *Partenariat possible entre les communautés des Bergeronnes, d'Essipit et des Escoumins*. Les Bergeronnes : Municipalité des Bergeronnes, 72 p.

# Compte-rendu de réunion entre les OBNL et la MRC

21 NOVEMBRE 2019

Municipalité des Bergeronnes

Créé par : Sara Brisson



---

## Compte-rendu de réunion entre la MRC et les OBNL

### Mise en situation

La présente rencontre est issue d'une volonté de la MRC de faire découvrir la démarche *Prendre soin de notre monde*, un concept invitant tous les intervenants municipaux à travailler ensemble dans une perspective d'influencer la santé et la qualité de vie des citoyens. La rencontre a été orientée autour des thèmes suivants : l'embellissement, les loisirs et culture, les nouveaux résidents, le développement et la sécurité.

Nous garderons donc les mêmes thèmes dans le texte ci-bas. Nous ajouterons toutefois le volet « communications » à la section loisirs et culture, puisque celui-ci s'est imposé plusieurs fois au cours de la conversation. Le thème « qualité de vie » sera aussi ajouté et regroupement des éléments plus généraux, ne pouvant être inclus dans aucune autre catégorie précitée.

### Embellissement

Selon certains, Les Bergeronnes sont reconnus comme étant le *carrefour de la nature* mais cela est parfois mal représenté. Afin de combler cette lacune, plusieurs suggestions d'améliorations ont été apportées :

- Cacher les poubelles sur le terrain de la Municipalité<sup>1</sup> ;
- Poser de la verdure autour du CJE ;
- Former un comité d'embellissement du village ;
- Créer un plan d'aménagement du village ;
- Entretien ce qu'on a déjà et ne pas le laisser dépérir ;
- Installer des poubelles pour les fumeurs, à la Polyvalente<sup>2</sup>.

### Loisirs, culture et communications

Afin de favoriser la pratique du sport dans notre communauté, il est suggéré de :

- Rendre accessible le gymnase et la salle de sport de la Polyvalente (renouveler l'entente de partenariat avec le Centre de Service Scolaire) et l'ouvrir à des heures adéquates pour tout le monde<sup>3</sup> ;
- Offrir un soutien financier pour tous les sports pratiqués par les enfants (autres que le hockey).

Le problème de communication revient souvent dans les échanges. La plupart des informations ne sont affichées que sur la page Facebook de la Municipalité mais les aînés n'ont pas toujours accès à Internet, ce qui fait que ceux-ci ne sont pas au courant de ce qui se passe dans le village. Voici les solutions apportées par le groupe :

- Installation d'un tableau d'affichage numérique ;

---

<sup>1</sup> Cette lacune sera bientôt comblée puisque le garage municipal déménagera dans les prochains mois. Les poubelles seront donc, elles aussi, transportées ailleurs.

<sup>2</sup> Est-ce vraiment la responsabilité de la Municipalité?

<sup>3</sup> L'entente a été renouvelée.

- 
- Création et publication d'un bulletin municipal de façon plus régulière qu'actuellement (environs 4 fois par an)<sup>4</sup> ;
  - Mise en place d'un journal créé par les jeunes de la Maison des Jeunes<sup>5</sup> ;
  - Organisation d'un concours de création d'une application pour les jeunes. Celle-ci pourrait servir à la communication au sein de la communauté<sup>6</sup> ;
  - Répétition de la même information à de nombreuses reprises ;
  - Création d'un calendrier sur 12 mois avec des photos de familles bergeronaises et insertion des dates prévues d'activités qui serait postés à chaque citoyen en fin d'année ;
  - Valorisation de nos acquis ;
  - Installation d'un affichage plus adéquat à la Base Plein-Air.

### Nouveaux résidents

Actuellement, sur le territoire des Bergeronnes, aucun comité officiel n'existe afin d'accueillir les nouveaux arrivants. Bien que le Carrefour Jeunesse Emploi offre plusieurs services afin de leur venir en aide, l'organisme souhaiterait que la Municipalité collabore avec eux afin de leur venir en aide. Voici les mesures que l'on pourrait mettre en place afin d'attirer et de garder les nouveaux arrivants sur notre territoire :

- Mise en place d'un comité officiel ;
- Offre de panier, services et bons d'achat dans des entreprises de la municipalité ou de la région ;
- Collaboration entre la Municipalité et le CJE ;
- Création d'une plus grande offre de logements ;
- Réduire le coût d'achat des maisons ;
- Offrir un crédit de taxes pour nouveaux résidents.

### Sécurité

Certaines lacunes observées du côté de la sécurité des citoyens. Afin de bonifier celle-ci, on suggère les améliorations suivantes :

- Adaptation de certaines infrastructures (ex. les parcs) pour les personnes présentant des limitations physiques ;
- Aménagement de certains sols en fonction des chaises roulantes ;
- Entretien plus régulier des infrastructures municipales afin que tout demeure sécuritaire pour tous (ex. clous dépassants de bancs) ;
- Aménagement de trottoirs jusqu'à la Pointe-à-John (danger lorsque les animateurs du Camp de jour amène les enfants à la Pointe-à-John puisque les enfants doivent marcher dans la piste de 4 routes et certains détenteurs de ce type de véhicules vont vite) ;
- Rénovation de certains bâtiments représentant un danger pour les citoyens (ex. ancienne forge) ;

---

<sup>4</sup> Le bulletin municipal est désormais publié chaque mois.

<sup>5</sup> Impossible pour l'instant.

<sup>6</sup> Cela pourrait être possible pour servir la population plus jeune mais correspond moins bien aux aînés.

- 
- Déneigement des trottoirs l'hiver afin de les rendre praticables ;
  - Installation de davantage de lumière dans les rues pour les marcheurs qui se promènent le soir.

## Qualité de vie

Les idées ci-bas sont apportées afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens :

- Aménagement de mobilier à la Base Plein-Air<sup>7</sup> et installation de toilettes pour que les écoles, CPE, et Camp de jour puissent profiter de l'endroit. Il n'est actuellement pas possible d'y amener de grands groupes ;
- Instauration d'un service de transport ;
- Aménagement d'une rampe pour handicapés à la MDJ afin que les jeunes à mobilité réduite puissent y entrer ;
- Remise en place de la politique familiale<sup>8</sup> ;
- Organisation d'activités pendant l'été ;
- Injection d'un certain montant provenant des revenus du Camping municipal afin d'offrir davantage de services aux citoyens ;
- Aménagement d'un accès à la plage pour les handicapés.

## Développement

Selon certains, le monopole d'Essipit serait un frein pour le développement des Bergeronnes. Ainsi, on soulève les problèmes suivants en lien avec cet état de fait :

- L'accès au quai pour entreprises et pour les particuliers en est réduite, ce qui provoque moins d'achalandage des embarcations de plaisance à la marina, donc moins de touristes et de clients pour les commerçants bergeronnais ;
- L'accueil gagnerait à être bonifié à la marina et la gestion et l'utilisation de celle-ci devrait être moins ardue.

De manière générale, voici les suggestions afin de faciliter le développement de la localité :

- Favorisation de l'insertion de nouvelles familles ;
- Adopter un moratoire pour les gîtes comme à Tadoussac, puisque les logements sont de plus en plus rares, surtout l'été ;
- Encouragement à l'action bénévole<sup>9</sup> ;
- Appui de la Municipalité au projet de coop d'habitation<sup>10</sup> ;
- Échange de ressources entre les organismes ;
- Installation d'infrastructure afin de rendre l'eau potable jusqu'à la pointe-à-John ;
- Mise en valeur et développement la Pointe-à-John ;
- Rencontre des organismes avant de prendre certaines décisions les concernant ou mise en place d'un plan afin de mieux les aider (ils souhaiteraient avoir leur mot à dire avant de subir des contrecoups découlant de leurs décisions (ex. imposition de compteur d'eau pour la diminution de l'eau mais pas de mise en place d'incitatifs à

---

<sup>7</sup> Un projet est présentement en cours de conception et une demande de subvention sera faite d'ici l'automne dans le but d'aménager la Base Plein-Air.

<sup>8</sup> Nous y travaillons présentement.

<sup>9</sup> Événement organisé à chaque printemps pour remercier les bénévoles de leur implication.

<sup>10</sup> Le projet de coopérative est tombé à l'eau.

---

la diminution comme un remboursement d'un pourcentage à l'achat de toilettes à faible débit). Certains gestionnaires sentent que des choses leur sont imposées mais qu'ils doivent se débrouiller seuls avec les répercussions que cela implique).

-Ouverture d'esprit de la part de la Municipalité concernant son développement. On sent parfois que la Municipalité limite le développement de son milieu par certaines politiques mises en place (ex. Refus d'octroyer un permis pour la création d'un camping avec mur d'escalade sur bord de la plage) ;

-Aide au développement des entreprises et au maintien de celles-ci.



*S'imprégner  
de nature!*

## **RÉSULTATS DES CONCERTATIONS CITOYENNES**

Les Bergeronnes

Le 20 avril 2020

Par Sara Brisson, agente de développement

---

## Avant-propos

Ce document est basé sur les résultats de la concertation citoyenne, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2020, ainsi que sur un sondage mis en ligne peu de temps après l'événement. Ce texte représente donc l'essentiel des réponses proposées par environ 40 citoyens de la Municipalité qui ont prit le temps de donner leur opinion.

Il est intéressant de constater la similitude entre les problématiques perçues entre les participants et la complémentarité des solutions apportées.

À la base, les réflexions ont été orientées autour de quatre secteurs d'activités distincts : *l'économie et le tourisme, l'embellissement, la qualité de vie et la culture, les loisirs, les sports, le patrimoine et le bénévolat.*

Pour plus de fluidité, chaque secteur sera divisé en quelques lignes directrices, constituant une problématique qui sera mise en contexte et différentes pistes de solutions seront apportées afin de contrer le ou les problèmes de base.

## ❖ Économie et tourisme

Pour ce qui est des aspects économiques et touristiques, la concertation publique et le sondage prennent, en général, des directions similaires. Il est possible de diviser le constat en quatre grandes lignes directrices : Le développement, la mise en valeur, les mesures municipales et les installations.

### ➤ Le développement

#### Problématiques

Les citoyens constatent un manque au niveau de l'autosuffisance alimentaire, des services et du tourisme (offre touristique particulièrement en saison hivernale).

#### Pistes de solution

- Mise sur pied de petites entreprises ou des coopératives (ex. coopérative d'habitation, épicerie de produits en vrac et de produits écologiques);
- Favorisation de l'agriculture et création d'un tourisme agroalimentaire et gastronomique (autocueillette de fruits et de légumes).
- Augmentation de la production locale permettant de fournir l'épicerie et les restaurateurs locaux. L'installation de serres pourrait aussi être une avenue intéressante;
- Développement d'un tourisme hivernal permettant entre autres, un service de restauration ouverts 4 saisons. Faire une demande afin que la piste de motoneige se rende dans notre municipalité et installer un relais sous forme de chalet. Il pourrait être intéressant d'ouvrir la Base de Plein-Air et le camping municipal pendant la saison hivernale et d'installer à ces endroits des infrastructures encourageant l'activité physique autant pour les résidents que pour les touristes (ex. piste de ski de fond et de raquette ou structure facilitant la pêche sur glace ou un terrain de golf « sur la banquise »).

- Il pourrait aussi être intéressant de prolonger la saison des croisières (jusqu'en novembre pour les baleines et jusqu'en décembre pour les phoques);
- Offre d'un service de location de vélos aux touristes, en partenariat avec la Corporation touristique;
  - Accès au quai ou au Lac Gobeil pour les résidents ou les touristes souhaitant faire du kayak;
  - Installation d'une piste cyclable sécuritaire entre le village et le camping<sup>1</sup>;
  - Prolongation du sentier de la biodiversité;
  - Installation d'un centre équestre et développement d'un partenariat avec le Morillon afin que le sentier soit aménagé pour les randonnées à cheval;
  - Installation de fermettes ouvertes au public dans le Rang St-Joseph. Création d'un parc animalier où l'on pourrait y faire, entre autres, l'observation du castor;
  - Développement de la Pointe-à-John, riche en histoire et en paysage, afin d'attirer les touristes dans le village.
  - Mise sur pied d'un tourisme géologique, forestier, herborestier, mycologique et hydrographique. Élaboration d'une mosaïciculture ainsi que d'un circuit de l'aviation et d'un circuit autochtone.

➤ Mise en valeur

Problématiques

La Municipalité manque de vocation prédominante. Bergeronnes est reconnu pour le tourisme, l'éducation et l'agriculture. Pourtant, on semble vouloir mettre des efforts pour avoir tous les services et tous types de commerces et industries, ce qui crée une dilution du pouvoir attractif de la Municipalité. Il y a aussi un manque au niveau de la mise en valeur de nos artisans locaux et de nos attraits touristiques.

---

<sup>1</sup> Actuellement, 2 projets sont en cours concernant la pratique du vélo et le réseau cyclable : la véloroute des baleines travaillent sur un projet de relier Tadoussac aux Bergeronnes par un circuit cyclable hors Route 138. La Municipalité a aussi un projet en partenariat avec Essipit et la Route Verte afin de relier Les Bergeronnes aux Escoumins.

#### Suggestions d'amélioration

- Mise en valeur des artisans locaux et installation de kiosques où il serait possible pour eux d'exposer et de vendre leurs produits (sans que les prix soient exagérés)<sup>2</sup>;
- Amélioration de l'affichage et promotion de nos attraits touristiques;
- Déménagement du kiosque d'information touristique.

#### ➤ Mesures municipales

##### Perception des citoyens et organismes

On observe un manque de concertation et de communication entre les différents acteurs (Municipalité, organismes, citoyens, entreprises). De plus, la Municipalité n'est pas toujours un facilitateur pour le développement à petite échelle et ne semble pas toujours encourager les petites entreprises et le travail autonome.

##### Suggestions d'améliorations

- Abolition des taxes d'affaires pour les travailleurs autonomes et/ou petits entrepreneurs à domicile, pour favoriser l'émergence de services locaux (ex. toilettage, massothérapie, coiffeuse, services professionnels, SPA, etc.). La Municipalité devrait être facilitante pour l'implantation des nouvelles entreprises sur son territoire.
- Établissement d'un véritable partenariat entre la Municipalité, les organismes et les entreprises;
- Soutien de la Corporation touristique, qui s'occupe de l'accueil touristique depuis plus de 20 ans;
- Offre de sentiers de randonnée de qualité (augmenter l'entretien régulier, soutenir le Club le Morillon, mieux baliser les sentiers);
- Mise en place d'un partenariat avec les autres municipalités et création d'un agenda intermunicipal<sup>3</sup>;

<sup>2</sup> Le Marché d'automne, qui a lieu pendant trois jours, à l'automne, permet la mise en valeur des artisans locaux. Par contre, il est vrai que ceux-ci ne peuvent pas exposer de façon permanente.

<sup>3</sup> La proposition a été apportée à Tourisme Côte-Nord. En attente des suites du projet.

- Investissement des efforts et des finances sur autres choses que le camping municipal, qui rapporte de l'argent mais aucun bénéfice pour le citoyen puisque l'argent est toujours réinvesti dans ces mêmes infrastructures.
- Système de récompense du bon visiteur. Prendre ses coordonnées et l'inviter à des fêtes et des activités organisées dans notre municipalité.

## ➤ Installations

### Problématique

On assiste parfois à une régression au niveau des services donnés à la population. Ainsi, certaines commodités de la Municipalité ont disparu, au fil du temps, pour diverses raisons.

### Pistes de solution

- Réinstallation d'un guichet automatique Desjardins (il y en a actuellement qu'un seul -ATM- et les frais de transactions sont un peu élevés);
- Mise sur pied d'un service d'aviation aux Bergeronnes, prolonger la piste et réfection de la bâtisse;

\*La Municipalité gagnerait également à investir dans les commodités suivantes :

- Installation de bornes électriques à des endroits stratégiques (entrée du village, église, commerce)<sup>4</sup>;
- Installation d'une salle d'exposition et d'une salle communautaire;
- Augmentation du nombre de toilettes chimiques ou les nettoyer plus fréquemment dans le secteur de la Pointe-à-John.

En résumé, la majorité des citoyens sont d'avis que le développement de l'économie passe par la mise sur pied de commerces ou de coopératives créant des produits écoresponsables. On pense aussi que de favoriser

---

<sup>4</sup> En cours.

l'agriculture, de développer le tourisme hivernal et de mettre en place davantage de services touristiques seraient un atout majeur pour notre Municipalité.

De plus, celle-ci gagnerait grandement à encourager et mettre en valeur les artisans locaux, à améliorer son affichage de façon générale et à déménager son kiosque d'informations touristiques à un endroit plus stratégique.

Du côté des mesures municipales à prendre, l'économie et le tourisme des Bergeronnes bénéficieraient à abolir la taxe affaires pour les plus petits entrepreneurs puisque cela favoriserait l'éclosion de services, à établir un véritable partenariat avec les organismes et entreprises du milieu ainsi qu'à soutenir la Corporation touristique dans leurs projets.

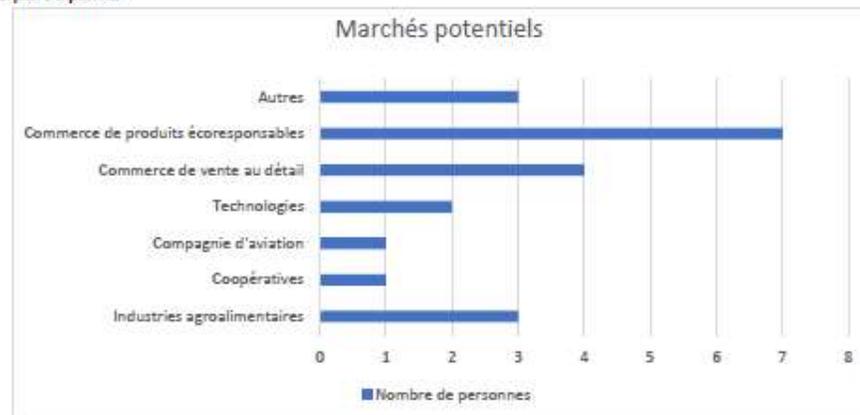
Enfin, des installations tels qu'un guichet automatique à frais moindres, des bornes électriques et d'une salle communautaire pourraient aussi être intéressantes pour la collectivité.

#### Tableaux tirés du Sondage mis en ligne à la suite de la concertation citoyenne :

Total : 14 participants



Total : 12 participants



7

## ❖ Embellissement

Pour ce qui est de l'aspect embellissement, plusieurs belles idées ont été mises d'avant. Celles-ci ont été divisées en cinq parties : *Entretien, comité d'embellissement, aménagements, joindre l'utilise à l'agréable, uniformisation*).

### ➤ Entretien

#### Problématique

L'entretien de certains lieux sont déficients.

#### Pistes de solution

- Amélioration de l'accès à la plage, meilleur entretien des sentiers et installation d'une signalisation plus adéquate;
- Création d'un comité d'entretien;
- Mise en place d'un système de réduction d'odeur de la fosse septique;
- Aide pour les personnes âgées à l'entretien de leur terrain et de l'extérieur de leur maison;
- Entretien et embellissement de l'église;
- Agrandissement des sentiers<sup>5</sup>.

### ➤ Comité d'embellissement

---

<sup>5</sup> En attente d'une réponse pour un projet de réfection de sentiers du camping. Si celui-ci est accepté, les chemins pourront être mis à niveau pour permettre d'instaurer un tourisme hivernal. De plus, grâce au Morillon, les citoyens du village pour aussi en profiter.

#### Problématique

On observe parfois un manque de fierté de la Municipalité ainsi que des citoyens sur l'aspect esthétique de leur demeure, bâtiments et terrains.

#### Pistes de solutions :

- Instauration d'un comité d'embellissement avec personne-ressource à la Municipalité;
- Mise sur pied d'un concours pour encourager l'embellissement pour entreprises et particuliers (village fleuri ou autre);
- Création de règlements afin d'encourager l'embellissement;

### ➤ Aménagements

#### Problématiques

Le territoire n'est pas assez mis en valeur. Il y a aussi un manque par rapport à l'aspect « pratique » du village.

#### Pistes de solutions

- Installation d'un carrefour giratoire sur la route 138, à l'angle de la rue du Boisé avec une sculpture au centre et des fleurs ou des arbres fruitiers et d'un affichage adéquat à cet endroit;
- Mise en valeur du parc au centre du village (ex. rendre le terrain de basket opérationnel, plantation de végétation). Installation de bancs pour s'asseoir;
- Insertion d'un affichage numérique au centre du village où l'on pourrait diffuser la programmation des activités organisées par les différents organismes et le mettre en valeur grâce à des bannières et des fanions;

- Aménagement des stationnements (HLM, Salle de quilles (îlot de chaleur), restaurants, bâtiments municipaux et scolaires, Église, etc.). Embellissement extérieur de la caserne, de l'édifice municipal et du Centre Paul-Albert-Jean.
- Asphaltage du Rang St-Joseph;
- Installation d'un parc à chiens;
- Installation d'oriflammes;
- Éclairage et mise en valeur des points d'intérêts;
- Amélioration des infrastructures sur la route 138 (à côté de l'affiche « Au pays des baleines », installation d'une carte, mise en valeur de la faune locale, installation d'un affichage adéquat);
- Aménagement paysager aux entrées du village des deux côtés de la 138;
- Installation de sculptures d'artistes en arts visuels;
- Insertion d'un bloc sanitaire sur le terrain de jeux;
- Proposition un nouvel usage pour le hangar d'avion (scène, musée d'aviation, marché public);
- Enfouissement des fils électriques dans la rue de la Mer et la Principale ou les déplacer derrière les maisons.
- Installation d'un système d'éclairage du sentier qui se rend au quai.

➤ Joindre l'utile à l'agréable

Problématique

Un manque est observé au niveau des ressources alimentaires, notamment pour les plus démunis.

Pistes de solution

- Plantation d'arbres fruitiers au jardin communautaire et installation de davantage de bacs à légumes parmi les bacs à fleurs;
- Installation d'une forêt nourricière et de vignes.

➤ Uniformisation

Problématique

Tel qu'il a déjà été soulevé précédemment, il y a un manque d'unité et d'uniformité dans la vision et la vocation du village.

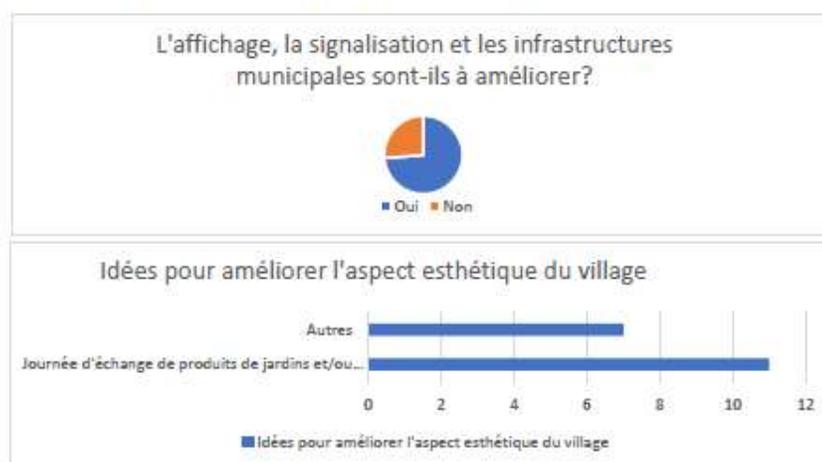
Pistes de solutions :

- Uniformisation de l'affichage et création d'une image de marque pour Les Bergeronnes;
- Uniformisation du Centre du village.

En bref, les citoyens attendent un meilleur entretien des sentiers et une signalisation plus adéquate, la création d'un comité d'entretien et d'embellissement ainsi que d'un groupe de volontaires pouvant venir en aide aux personnes âgées pour l'entretien de leur cour et de l'extérieur de leur maison. Afin d'inciter à embellir son terrain et sa maison, il pourrait aussi être pertinent de mettre sur pied un concours du type « Village fleuri ».

Du côté aménagements, la Municipalité pourrait avoir intérêt à installer un carrefour giratoire à l'angle de la Route 138 et de la Rue du Boisé, autant pour l'aspect sécuritaire que pratique et touristique de la chose, un affichage numérique où les gens pourraient se référer, à insérer davantage d'éclairage ainsi qu'à planter des arbres fruitiers, fleurs ou légumes autant pour l'aspect esthétique que pour le bénéfice « alimentaire » des citoyens plus démunis.

Tableaux tirés du Sondage mis en ligne à la suite de la concertation citoyenne :



## ❖ Qualité de vie

Beaucoup d'aspects de cette section étaient unanimes. Voici les sept mots-clés pouvant résumer ce segment : *Besoins locatifs, sécurité, services, communication, matières résiduelles et environnement et soutien municipal.*

### ➤ Besoins locatifs

#### Problématique

Il y a un manque criant de logements (appartements) autant pour les nouveaux arrivants, les jeunes et les personnes retraitées. Actuellement, les unités locatives disponibles sont soit trop chers, soit désuets, soit vendus pour devenir des résidences touristiques.

#### Pistes de solutions

- Développement d'une coopérative d'habitation comprenant un bloc appartement et un parc de minimaisons;
- Instauration d'une loi municipale limitant l'expansion du nombre de gîtes touristiques et de maisons d'hébergement touristique pour favoriser l'accès à la propriété des citoyens;
- Création d'une liste de tous les terrains et maisons à vendre. Les recherches immobilières sont actuellement difficiles;
- Demande d'aide aux étudiants pour l'offre immobilière.

### ➤ Sécurité

#### Problématiques

Beaucoup de gens ne suivent pas la limitation de vitesse fixée à 30 km/h dans les rues. Il est aussi dangereux de se promener à pied l'hiver puisque les trottoirs sont enneigés.

#### Pistes de solutions

- Installation de panneaux de limitation de vitesse pour la sécurité des enfants, au village;
- Déneigement des trottoirs;
- Demande aux autorités concernées d'effectuer un contrôle de vitesse

### ➤ Services

#### Problématiques

Actuellement, il faut aller aux Escoumins, le village voisin (10 minutes) pour obtenir des services de santé. Il y a un manque important au niveau des services offerts en santé mentale<sup>6</sup> (ex. psychologues) et en médecine familiale. De plus, la pratique privée à domicile n'est pas très encouragée (taxe d'affaires élevée). Les citoyens déplorent aussi le peu de services offert pour la population, l'absence de salle d'entraînement, le peu de ressource en petite enfance (orthophonie, psychoéducatrice, travailleuse sociale, etc.), la qualité de l'eau.

#### Pistes de solutions

- Transformation de bâtiments existants;
- Offre de location de salle dans certains édifices et évaluation de la disponibilité des locaux (ex. Archéo-Topo, MDJ et sous-sol de l'église);
- Ouverture d'un CLSC ou déplacement d'une infirmière une fois par semaine au CHSLD pour les besoins de la population;
- Remplacement de l'usine de traitement des eaux usées et des services d'égouts et d'aqueduc, qui sont désuets;

---

<sup>6</sup> Une citoyenne travaille présentement sur un projet de développement d'une clinique multidisciplinaire privée en santé et services sociaux.

- Installation d'infrastructures permettant l'accessibilité aux services publics des personnes à mobilité réduite (exemple : bibliothèque municipale);
- Offre de lieux et d'occasions de rencontre pour les citoyens;
- Amélioration de la situation des travailleurs saisonniers, qui par manque de chômage, quitte de plus en plus pour la ville.

➤ Communication

Problématique

Un manque flagrant de communication est observé entre les différentes instances (municipales, organismes, citoyens, entreprises).

Pistes de solutions

- Mieux publiciser les activités physiques et sportives et améliorer l'affichage;
- Concertation citoyennes (ex. sur l'avenir du Centre Paul-Albert-Jean);
- Amélioration des communications entre la Municipalité et les citoyens (manque de transparence);
- Diffusion d'informations quant aux programmes et aux subventions;
- Concertation et actions dans le même sens.

➤ Matières résiduelles et environnement

Problématique

Problème au niveau des déchets qu'on retrouve un peu partout dans les lieux publics extérieurs (sentiers) et de la gestion de ceux-ci.

Pistes de solutions

- Sensibilisation au niveau du recyclage, du compost, etc.;
- Favorisation d'une approche éco-responsable des événements (boites à lunch, eau en bouteille);
- Mise en place des contraventions pour le gaspillage d'eau en période de canicule;

➤ Soutien municipal

Problématique

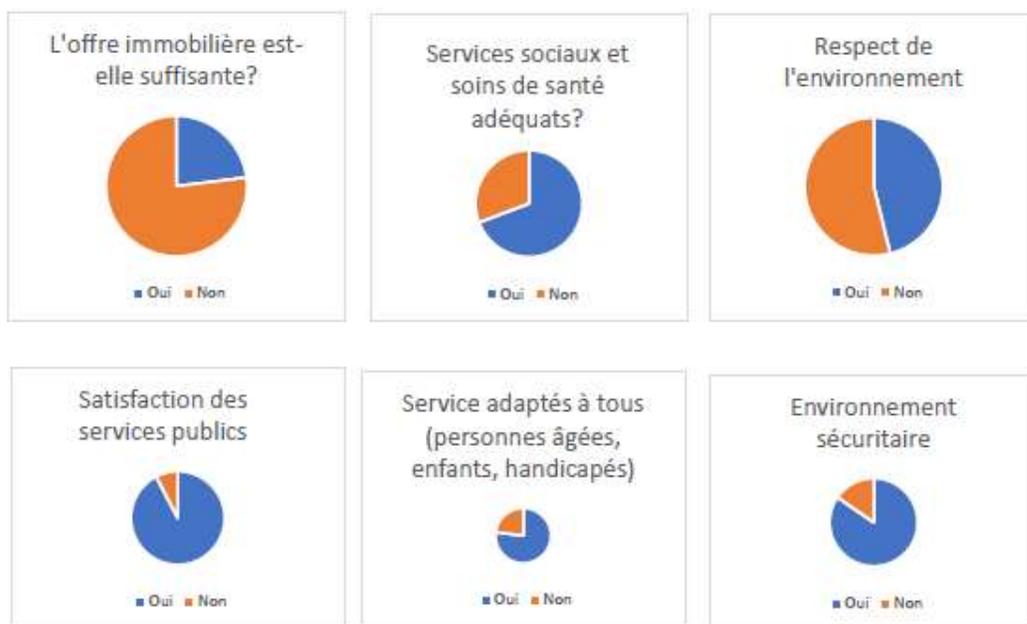
Les relations sont parfois difficiles entre la Municipalité et le citoyen. Un manque de confiance est observé de part et d'autre et un manque de volonté municipale est parfois perçue par le citoyen en raison, notamment, du fait que la Municipalité axe davantage sur l'avenir des Bergeronnes en tant que destination touristique. La qualité de vie de ses citoyens ne passe, selon eux, qu'après.

Pistes de solutions

- Facilitation de l'accès à la propriété chez les jeunes en remboursant la taxe de bienvenue;
- Facilitation du développement de petites entreprises et de services à domicile en réformant la taxe d'affaires pour les travailleurs autonomes, en offrant des congés de taxes, en offrant des bureaux à louer à tarif réduit, etc.;
- Soutien des initiatives citoyennes en offrant un budget participatif et appui de la part des décideurs;
- Équilibre entre secteurs touristiques et qualité de vie (cesser de montrer Bergeronnes comme une destination touristique pour les baleines et vendre un milieu de vie paisible idéal pour les familles et les amoureux de plein air);
- Cohérence et équité de la municipalité envers tous et entre les comités et activités;
- Se doter d'une vision stratégique à long terme;
- Entretien de la participation citoyenne;
- Reconnaissance de la municipalité de l'importance d'une offre culturelle.

De façon globale, il est imminent que les besoins locatifs soient comblés de manière adéquate. Des mesures intéressantes afin de faire progresser la situation seraient de dresser une liste de terrains et d'habitations disponibles, de développer un comité afin de développer une coopérative d'habitation et d'instaurer une réglementation municipale limitant les gîtes sur le territoire. Du côté de la sécurité, il serait intéressant d'installer davantage de panneaux de limitation de vitesse, de déneiger les trottoirs l'hiver ainsi que de demander aux autorités concernées d'effectuer des contrôles de vitesse sur une base régulière. Afin de bonifier les services pour les citoyens, ceux-ci apprécieraient une offre de location de salle plus variée, l'ouverture d'un CLSC ou, du moins, la venue d'une infirmière de façon hebdomadaire, le remplacement de l'usine de traitement des eaux usées ainsi que l'installation d'infrastructures facilitant l'accès de certains bâtiments (bibliothèque) à la population possédant des limitations physiques. On apprécierait aussi une meilleure publicisation des activités, des concertations citoyennes plus fréquentes, la mise en place d'interventions tendant à prévenir le gaspillage ainsi qu'un soutien municipal se traduisant par la facilitation à la propriété chez les jeunes couples, la mise sur pied d'un budget participatif ainsi qu'à un équilibre entre l'économie et la qualité de vie.

#### Sondage



## Culture, loisirs, sports, patrimoine et bénévolat

Encore ici, plusieurs idées intéressantes ont été proposées. Voici les six angles qui divisent ce secteur :

*Loisirs, sports et culture, communication, bénévolat, administration, installations et patrimoine.*

### ➤ Loisirs, sports et culture

#### Problématiques

Les activités familiales, c'est bien, mais il n'y a rien pour les adultes. Des activités de sport ou de loisirs pourraient être intéressantes pour cette clientèle. Il y a un manque flagrant d'animation et de ressources humaines à la salle de quilles. Le comité des bénévoles tente de mettre en place des activités, mais on annule souvent faute de participants. Les personnes âgées semblent plus difficiles à rejoindre.

#### Pistes de solutions

- Ajout d'activités à la salle de quilles (ex. ligue de quilles pour les jeunes).
- Création d'offres d'emplois et de loisirs plus variés (ex. club de lecture, cafés-rencontres ou ateliers d'art pour adultes);
- Ajout d'activités lors de la semaine de la culture (ex. conférences ou expositions);
- Création d'un horaire pour la patinoire (hockey libre, patinage libre et autres activités).
- Renouveau du partenariat entre la Municipalité et la Polyvalente des Berges puisque les citoyens n'ont plus accès au gymnase et à la salle de sport.
- Ajout d'activités sportives (volleyball, etc.) et instauration d'un système de carte magnétique, ce qui ne nécessiterait pas l'embauche d'un surveillant pour ouvrir et fermer les portes;
- Diversification des activités à l'église (concerts, etc.);
- Offres d'activités nouvelles en utilisant les installations existantes (arts plastiques, musique, théâtre, lecture) et de cours d'arts et de culture pour les jeunes;

- Création d'un comité en arts visuels et de la scène;
- Mise sur pied d'activités physiques et de loisirs autre que la piscine, la danse en ligne et les quilles (ex. soccer, balle molle, groupe de marche, groupe de vélo, taïchi, yoga);
- Offre en loisir pour tous les publics-cibles;
- Création d'un comité d'ornithologie.

## ➤ Communication

### Problématique

La communication manque de fluidité et n'est pas toujours adéquate entre les citoyens et la Municipalité ainsi qu'avec les organismes et les entreprises.

### Pistes de solutions

- Le bulletin municipal devrait être utilisé aussi pour communiquer les réalisations municipales<sup>7</sup>;
- Publicisation des activités (tennis, bibliothèque, St-Jean, Noël). Certaines activités comme le tennis devrait avoir un horaire, car celles-ci n'ont pas lieu sur une base régulière;
- Meilleure communication entre les divers acteurs.

## ➤ Bénévolat

### Problématique

Il y a un manque criant de bénévoles.

### Pistes de solutions

- Impliquer des étudiants et la MDJ;

<sup>7</sup> Nous y travaillons actuellement.

- Création d'une liste de bénévoles (sans nécessairement former de comité officiel)<sup>8</sup>.

## ➤ Administration

### Problématiques

La Municipalité « tire la couverture de son bord » plutôt que de s'allier avec les acteurs d'autres villages afin de mener à bien des réalisations communes. Les citoyens ont l'impression qu'une fois que les rapports sont mis à jour, ils sont aussitôt tablettés. Il y a un manque de partenariat entre les acteurs municipaux et les organismes.

### Pistes de solutions

- Mise à jour de la politique familiale et insertion au site Internet de la Municipalité<sup>9</sup>;
- Création d'un calendrier des informations et activités;
- Création d'un comité des nouveaux arrivants et partenariat entre l'agent de développement et le comité.

## ➤ Installations

### Problématique

Il y a des locaux intéressants mais non utilisés. En contrepartie, il y a un manque d'endroits où faire des rassemblements et de locaux adéquats pour plusieurs organismes.

### Pistes de solutions

- Conversion du Centre pour adulte en bâtiment communautaire ou en maison de la culture;

---

<sup>8</sup> En cours.

<sup>9</sup> En attente d'une subvention pour la réalisation de ce projet.

- Adaptation de certains locaux (ex. Local des fermières qui n'est pas adapté à leurs besoins).

## ➤ Patrimoine

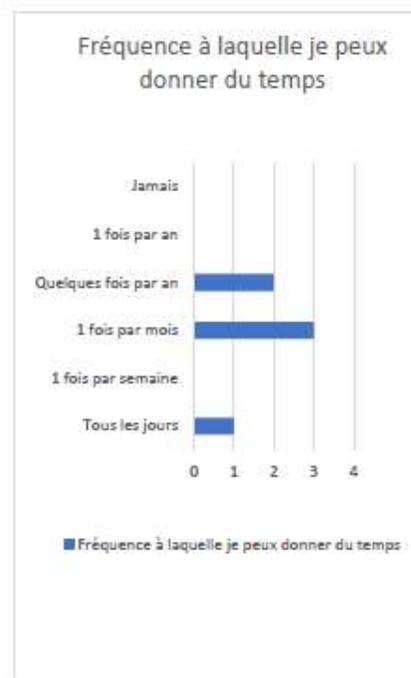
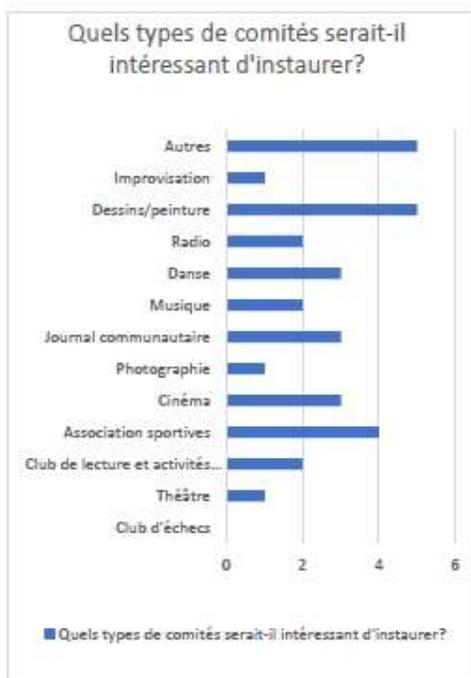
### Problématique

Plusieurs bâtiments patrimoniaux nécessiteraient une restauration imminente.

### Pistes de solutions

- Il est extrêmement important de préserver le patrimoine bâti. Si la municipalité ne peut pas investir, alors il faut trouver des organismes, qui seraient prêts à s'associer ensemble (sous forme de coopérative, par exemple) pour acheter un bâtiment, le rénover et l'occuper.
- Il ne faut pas penser que ça coûte trop cher en partant : il faut penser au-delà du cadre! Il faut parler à tous les partenaires éventuels et consulter la population. Il faut faire preuve de créativité et de transparence;
- Les patrimoines paysagers et archéologiques sont à préserver. Soutenir l'Archéo-Topo socialement si pas financièrement.

Pour faire une synthèse, notons l'importance pour les citoyens d'un éventuel renouvellement de l'entente entre la Commission scolaire et la Municipalité afin d'avoir accès de nouveau au gymnase et à la salle de sports ainsi que d'une offre en loisirs plus variée et pour tous les publics. D'un côté communicationnel, la Municipalité aurait intérêt à publiciser ses réalisations, à publiciser aussi davantage les activités ayant lieu sur le territoire, à créer une liste de bénévoles, liste à laquelle elle pourrait se référer en cas de besoin, ainsi qu'à la création d'un calendrier annuel de ses activités.



---

## **Conclusions**

Comme il est clairement représenté plus haut, il y a plusieurs points à améliorer au sein de la Municipalité. Les deux points qui reviennent le plus fréquemment sont le manque de communication entre les différentes instances ainsi que l'affichage inadéquat. On note aussi le manque d'offres en loisirs pour les adultes n'ayant pas d'enfants, un manque au niveau des services sociaux et de la santé et un désir d'obtention d'installations sportives. Il y a aussi déficience du côté de l'entretien et de la mise en valeur des bâtiments, un flagrant manque de logements et des améliorations à faire au niveau de la sécurité des résidents et de la promotion du bénévolat. Le programme à mettre en place au cours des prochaines années est donc particulièrement changé, amis loin d'être impossible à effectuer, à la condition que TOUS y travaillent ENSEMBLE.



---

Collège de Rosemont  
Techniques d'aménagement et d'urbanisme

Projet d'aménagement et de développement des zones vacantes et  
disponibles pour l'habitation aux Bergeronnes, Haute Côte-Nord

Travail présenté dans le cadre du cours  
Projet d'aménagement

222-214-RO  
à Monsieur Mathieu Madison

Par Guillaume Bergeron

Montréal, Vendredi le 24 avril 2020

---

## Table des matières

Analyse socio-démographie de la municipalité de Les Bergeronnes.....	1
Portrait physique des zones vacantes et disponibles pour le développement.....	5
Potentiels et contraintes : Forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	9
Objectifs de développement et d'aménagement des zones vacantes.....	11
Analyse réglementaire.....	12
Schéma d'aménagement.....	14
Dispositions relatives aux zones d'aménagement.....	14
Hypothèse de croissance.....	15
Enjeux démographique.....	15
Plan d'action.....	15
Plan d'urbanisme.....	16
Réseau sanitaire.....	16
Urbanisation.....	16
Densité.....	17
Orientation d'aménagement.....	17
Règlement de lotissement.....	18
Règlement de Zonage.....	19
Grille des spécifications (zone 122R).....	20
Règlement sur les PAE.....	20
Analyse des alternatives et des choix de développement.....	21
Réserve foncière.....	21
pocket neighborhood.....	22
Community Land Trust.....	23
Écoquartier.....	24
Plan de développement et d'aménagement des zones vacantes du territoire municipal.....	25
Proposition de lotissement.....	25
Option 1.....	25
Option 2.....	27
Option 3.....	30

---

Comparaison des différentes options.....	32
Proposition architecturale.....	36
Inspiration architecturale .....	37
Proposition du cadre réglementaire pour encadrer le projet de développement.....	42
Plan de gestion environnementale des projets de développement résidentiel.....	43
Orientation 1 : Validation du potentiel du site .....	43
Orientation 2 : Superviser la phase construction .....	44
Orientation 3 : Responsabilisation des nouveaux occupants .....	46

## Analyse socio-démographie de la municipalité de Les Bergeronnes

Comme on peut remarquer dans le tableau 1, la population de Les Bergeronnes est fluctuante. Elle a connu un cycle baissier entre 2001 et 2006 (-45), puis un cycle haussier entre 2006 et 2011(+38) et par la suite un cycle baissier entre 2011 et 2016 (-32). Historiquement, la population a déjà été beaucoup plus importante.

Si on analyse par tranche d'âge, on constate que la composition de la population s'est modifiée. Le nombre de personnes âgées a augmenté à partir de 2006(+55), tandis que la population d'âge actif a fluctué. En 2016, il a atteint son point le plus bas. Le nombre d'enfants de 14 ans et moins est également fluctuant. Il a diminué de 2001 à 2011, puis il a augmenté.

On peut remarquer que le nombre de ménage est beaucoup plus stable que la population totale. Un élément pouvant expliquer cela est le fait que de jeunes adultes quittent la municipalité de façon temporaire ou permanente et que leurs parents y demeurent. Autrement dit, la taille moyenne des ménages a légèrement diminué. En examinant le nombre de logements privés, on remarque qu'il a connu une forte progression entre 2001 et 2016. Ces logements peuvent être occupés par des touristes, des travailleurs temporaires ou être vacants.

Les Bergeronnes				
Catégorie d'âge	2001	2006	2011	2016
0 à 14 ans	105	95	80	90
15 à 64 ans	445	415	435	390
65 ans et plus	135	130	165	185
Population totale	695*	655	693	661
Total des ménages privés	285	290	300	290
Total des logements privés	307	337	326	372

Tableau 1. Comparaison des éléments du profil de recensement entre 2001 et 2016 (Source : Statistique Canada)

1

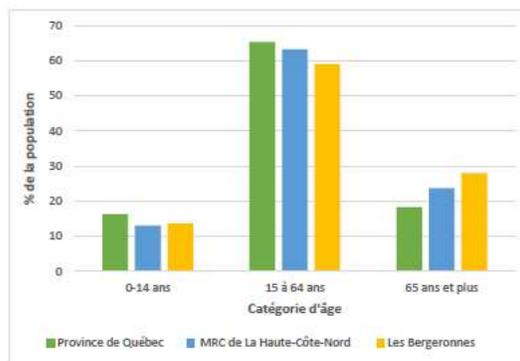


Figure 1. Répartition de la population par catégorie d'âge en 2016 (Source : Statistique Canada)

En étudiant la figure 1, on réalise que le pourcentage de personnes de 0 à 14 ans est similaire à la MRC de La Haute-Côte-Nord, mais il est inférieur à celui de la province de Québec. Le pourcentage de la population active est inférieur à la MRC et du Québec. En ce qui concerne les 65 ans et plus, on remarque une nette différence entre les 3 populations.

La MRC et la municipalité connaît un fort vieillissement de sa population par rapport au Québec. Il est possible que la présence du CHLSD des Bergeronnes et ses 32 unités hébergeant des personnes (5% de la population) amplifient ce phénomène.

Au tableau 2, on remarque que la période de construction des logements dans la municipalité étudiée est assez similaire avec celles des municipalités voisines. Environ 20% des logements ont moins de 25 ans. On peut remarquer que dans les 15 dernières années, il s'est construit environ 2 logements par année dans la municipalité

2

Municipalités de la MRC Haute-Côte-Nord				
Période de construction	Les Bergeronnes	Tadoussac	Les Escoumins	Sacré-Coeur
1960 ou avant	120	95	200	150
1961 à 1980	85	105	180	340
1981 à 1990	55	30	120	110
1991 à 2000	25	115	55	90
2001 à 2005	10	15	25	35
2006 à 2010	10	10	20	30
2011 à 2016	10	0	20	20
Avant 1990	83%	62%	81%	77%
1991-2016	17%	38%	19%	23%
Entretien régulier ou réparations mineures requises	87%	97%	90%	95%
Réparations majeures requises	13%	3%	10%	5%
Résidents habituels	78%	77%	95%	86%
Non-résidents	22%	23%	5%	14%

Tableau 2. Données sur les logements en 2016 (Source : Statistique Canada)

Au niveau de l'état des bâtiments, 13% des logements ont besoin de réparations majeures dans la municipalité étudiée. Cela est le plus haut taux parmi les municipalités voisines. Les logements sont occupés en grande majorité (78%) par des résidents habituels. Cela se compare avec la municipalité de Tadoussac, mais c'est un résultat nettement inférieur à celle des autres municipalités voisines. L'influence des locations estivales pour les touristes est très certainement un facteur expliquant cela.

3

	Les Bergeronnes	Tadoussac	Les Escoumins	Sacré-Coeur
Logements privés	290	380	610	770
Maison individuelle non attenante	265	295	420	525
Autre logement attenant	25	85	185	210
Maison jumelée	10	20	5	55
Maison en rangée	0	0	20	15
Appartement ou plain-pied dans un duplex	5	15	80	35
Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	15	45	80	100
Autre maison individuelle attenante	0	5	0	5
Logement mobile	0	0	5	35
Maison individuelle non attenante	91%	78%	69%	68%
Autre logement attenant	9%	22%	31%	32%
Valeur médiane des logements	99 928 \$	199 878 \$	129 860 \$	125 358 \$
Valeur moyenne des logements	141 504 \$	200 913 \$	144 029 \$	133 413 \$
Nombre moyen de pièces par logement	7	6,4	6,5	6,1
Indice de vitalité économique	0,44	-0,52	-4,04	-0,74

Tableau 3. Données sur les logements privés en 2016 (Statistique Canada et ministère des affaires municipales et de l'habitation)

Le tableau 3 met en lumière la faible diversité dans la typologie des bâtiments de la municipalité étudiée. La maison individuelle non attenante occupe une proportion très élevée par rapport aux autres municipalités. On ne trouve que très peu de maison jumelée, aucune maison en rangée, peu de d'appartement ou plain-pied dans un duplex et d'appartement dans un immeuble de moins de cinq étages. Malgré un indice de vitalité économique supérieur et un nombre de pièces par logement le plus élevé parmi les autres municipalités, la valeur médiane des logements est la plus basse et la valeur moyenne des logements de la municipalité est inférieure à 2 des 3 municipalités comparables. Cela peut avoir un lien avec le nombre élevé de logements qui requièrent des réparations majeures.

4

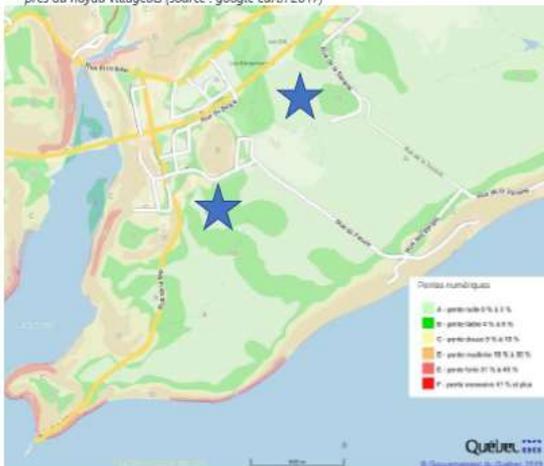
## Portrait physique des zones vacantes et disponibles pour le développement



Le secteur étudié est le périmètre d'urbanisation. Comme on peut remarquer sur la figure 2 au sud de la route 138 on retrouve plusieurs zones non aménagées.

5

Figure 2. Carte satellitaire illustrant les différents terrains non aménagés près du noyau villageois (source : google earth 2017)



Un des facteurs étudiés est la pente du terrain. Construire sur un terrain en forte pente peut s'avérer très coûteux. Il faut donc privilégier la construction sur des terrains en faible pente. Sur la figure 3, on constate que seulement 2 zones sont favorables à la construction d'habitations en tenant compte de ce facteur.

Figure 3. Carte des pentes numériques illustrant les différents terrains non aménagés ayant une pente faible (source: forêt ouverte)

6



Potentiels et contraintes : Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
<b>Social</b>	
Situé à proximité d'une école Nombreux organismes sociaux	Vieillessement de la population Faible mobilisation pour réaliser des projets d'envergure
<b>Cadre Bâti</b>	
Faible coût des habitations Volonté de préserver le patrimoine bâti Plusieurs terrains vacants	Faible diversité du cadre bâti Peu de logements locatifs disponible à l'année Réparation majeures nécessaire pour plusieurs bâtiments
<b>Environnement</b>	
Aqueduc municipal peut desservir 1 500 résidences Réseau d'égout peut desservir jusqu'à 5000 habitants Patrimoine faunique, paysager, archéologique et forestier	Pas d'usine de traitement des eaux usées Pas de programme de suivi des fosses septiques Usine de bois d'œuvre (bruit, odeur) près du noyau villageois Patrimoine forestier peu mis en valeur
<b>Économie</b>	
Secteur institutionnel développé (éducation, santé) Secteur touristique florissant	Peu de commerces de proximité Économie saisonnière
<b>Transport</b>	
Proximité de Tadoussac Facilité d'accès par la route régionale 138 Présence d'un aéroport et d'une marina	Absence de pont sur la rivière Saguenay Éloigné des grands centres urbains Peu de transport actif (peu ou pas de trottoir ou de piste cyclable)

9

Opportunité	Menace
<b>Social</b>	
Attirer de nouveaux citoyens	Perte de services Déclin de la population
<b>Cadre Bâti</b>	
Constructions de nouvelles habitations sur les terrains vacants	Destruction du patrimoine bâti
<b>Environnement</b>	
Développer de façon écoresponsable un secteur de la ville	Augmentation de la pollution dans la rivière des Petites Bergeronnes Destruction de l'habitat des espèces marines
<b>Économie</b>	
Augmenter la valeur foncière totale de la municipale (Plus de taxe ou taux de taxation plus faible)	Sites touristiques vieillissants (musée)

10

## Objectifs de développement et d'aménagement des zones vacantes

Socio-économique	Environnement
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ajouter des logements locatifs</li><li>▪ Création de logements abordables</li><li>▪ Favoriser la mixité sociale</li><li>▪ Attirer de nouveaux résidents</li><li>▪ Diversifier la typologie des bâtiments</li><li>▪ Conception architecturale soignée</li><li>▪ Tenir compte de l'architecture nord-côtière</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préserver le plus de milieu naturel</li><li>▪ Création d'un corridor vert</li><li>▪ Implantation de sentiers de marche</li><li>▪ Concevoir des habitations écoénergétiques</li><li>▪ Nombre de logement à l'hectare important</li><li>▪ Prévoir des espaces pour les parcs ou des jardins communautaires</li></ul>

## Analyse réglementaire

Questions	Réponses	Sources <sup>1</sup>
1. Statut juridique et nom de la municipalité où votre terrain vacant est situé	Municipalité Les Bergeronnes	<a href="#">MAMH</a>
2. Numéro de lot du terrain vacant choisi	6 345 940	<a href="#">Infolot</a>
3. Mesure frontale du terrain en mètres	135,98 m	<a href="#">Infolot</a>
4. Mesures latérales du terrain en mètres	274,27m et 293,44 m	<a href="#">Infolot</a>
5. Superficie du lot principal	35 071,1 m <sup>2</sup>	<a href="#">Infolot</a>
6. Adresse postale complète d'un futur bâtiment sur le terrain	8, rue des Pêcheurs, Les Bergeronnes, QC G0T 1G0, QC, Canada	--
7. Numéro de la grille des spécifications applicable au terrain	122-R	Plan de zonage
8. Usage(s) autorisé(s) sur ce terrain	Résidentiel Institutionnel	Grille des spécifications Règlement no 2019-135
9. Un deuxième logement est-il permis et à quelles conditions	Logements bigénérationnels  Ne doit pas être dans la cave ou sous-sol	Art. 5.11.1 (zonage) Art. 3.12 (construction)
10. Marge avant minimale pour le bâtiment principal	8,0 m	Grille des spécifications
11. Une des marges latérales minimales pour le bâtiment principal	2,0	Grille des spécifications
12. L'autre marge latérale minimale pour le bâtiment principal	4,0 m	Grille des spécifications
13. Marge arrière minimale	8,0 m	Grille des spécifications

Questions	Réponses	Sources <sup>1</sup>
14. Marge latérale minimale pour un garage attenant	0,60 m (sans fenêtre) 1,5 m (avec fenêtre)	Art. 5.51.5.4 (Zonage)
15. Coefficient d'occupation du sol minimum	Aucun	
16. Coefficient d'occupation du sol maximum	-Aucun	
17. Superficie d'implantation minimale	36 m <sup>2</sup> 60 m <sup>2</sup> (bifamilial jumelé)	Art. 4.1.4.1 (zonage) Art. 5.3.1 (zonage)
18. Superficie d'implantation maximale	-Aucune	
19. Hauteur minimale applicable au bâtiment principal	- Aucune	
20. Hauteur maximale applicable au bâtiment principal	- Aucune	
21. Largeur minimale applicable au bâtiment principal	- 6 m	5.3.2 (zonage)
22. Profondeur minimale de bâtiment autorisée pour votre projet	- 6 m	5.3.2 (zonage)
23. Distance minimale d'une ligne de lot d'un balcon ou d'une galerie en cour avant	6 m	4.2.2.1.2 (zonage)
24. Distance minimale d'une ligne de lot d'un escalier extérieur donnant accès au rez-de-chaussée en cour avant	0 m	4.2.2.1.3 (zonage)
25. Empiètement maximal en marge avant d'un escalier extérieur donnant accès au rez-de-chaussée	0 m	4.2.2.1.3 (zonage)
26. Nommer quelques matériaux de revêtement extérieur autorisés en façade	Brique, Pierre, Bardage	Art. 3.4.1.1 (construction)
27. Titre légal du règlement de zonage applicable	Règlement de zonage 2010-050	

## SCHEMA D'AMENAGEMENT

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX ZONES D'AMENAGEMENT

Sur la figure 6, on peut observer que la zone vacante disponible à une affectation urbaine est située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. La partie plus au nord est une zone prioritaire d'aménagement (ZAP) et elle est zonée comme espace vacant à vocation résidentielle. La partie plus au sud est une zone de réserve (ZR). De nombreux milieux humides sont adjacents.

Dans les périmètres d'urbanisation, les nouveaux développements doivent être implantés dans les zones prioritaires d'aménagement (ZAP). Dans les zones de réserve (ZR), aucun nouveau développement n'est autorisé mais le règlement d'urbanisme peut autoriser l'installation d'infrastructures utilisés pour mettre en valeur le territoire naturel (parc, sentier, etc.).

Les zones de réserve (ZR) peuvent être utilisés à des fins de développement si au moins 60% de la superficie des zones prioritaire d'aménagement (ZAP) sont déjà occupés. Les zones de réserve (ZR) peuvent être également utilisés à des fins de développement à condition qu'une superficie équivalente de zones prioritaire d'aménagement (ZAP) soit permutée.<sup>1</sup>



Figure 6. Extrait de l'ANNEXE A-3 : Les Bergeronnes, Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Haute-Côte-Nord

<sup>1</sup> 2e projet de schéma d'aménagement et de développement révisé, MRC de La Haute-Côte-Nord, Chapitre 15 - Document complémentaire, art. no 15.4.3.

### HYPOTHESE DE CROISSANCE

La MRC a établi à 50 l'estimation du nombre de nouvelles constructions nécessaires entre 2014 et 2030 ce qui représente 9,75 ha si chacune des constructions nécessitent 1950 m<sup>2</sup> de surface. Le périmètre d'urbanisation de Les Bergeronnes comprend 139 ha, dont 19,6 ha de superficie vacante pour la construction résidentielle.<sup>2</sup>

### ENJEUX DEMOGRAPHIQUE

Un des enjeux identifiés est le déclin démographique qui freine le développement de la région. L'objectif étant de freiner le déclin démographique. Un des sous-objectifs est de promouvoir l'immigration et un des moyens d'actions est d'augmenter la disponibilité des logements et d'habitations de toutes catégories (HLM, coopérative, etc.).<sup>3</sup>

### PLAN D'ACTION

Dans le plan d'action, une orientation a été identifiée sur le milieu urbain. Elle couvre la consolidation du tissu urbain. L'enjeu est d'assurer la propriété à coût abordable tout en préservant le patrimoine bâti. Deux actions ont été identifiées soit soutenir la rénovation et l'adaptation des résidences et aussi élaborer un programme de subvention pour la rénovation et les nouvelles constructions.<sup>4</sup>

Aussi, une orientation concernant l'environnement a été identifiée. Elle vise la protection des écosystèmes sensibles et les espèces fauniques et floristiques rares. L'enjeu est de mettre en place des efforts de protection. Les actions identifiées sont de réaliser une étude sur les tourbières et de créer une table concertation pour protéger les écosystèmes et sensibiliser la population à ce sujet.

<sup>2</sup> Idem, Chapitre 4, tableau 4.27

<sup>3</sup> Idem, Chapitre 1, tableau 1.16

<sup>4</sup> Idem, Chapitre 16, tableaux 16.2 et 16.7

**PLAN D'URBANISME**



Figure 7. Lotissement au sud de la route 132 (source : banque cadastrale)

**RESEAU SANITAIRE**

L'aqueduc municipal peut desservir jusqu'à 1500 résidences. À l'intérieur du périmètre urbain, le réseau d'égout est de type combiné (sanitaire et pluvial). Il peut desservir jusqu'à 5 000 habitants.<sup>5</sup>

**URBANISATION**

De nouveaux secteurs de développement résidentiel sont prévus par la municipalité (secteur de la rue du Versant et le secteur de la rue du Fleuve et secteur de la rue de la Rivière. Les deux premiers secteurs pourraient être desservi par l'aqueduc et l'égout, tandis que le secteur de la rue de la Rivière est déjà desservi par les services municipaux d'aqueduc et d'égout.<sup>6</sup> L'expansion des infrastructures municipales était régie par un règlement sur les ententes portant sur les travaux municipaux lors de la publication du plan d'urbanisme <sup>7</sup>

<sup>5</sup> Plan d'urbanisme, Municipalité des Bergeronnes, règlement no 2010-040, section 3.11.6

<sup>6</sup> Idem, section 3.12

<sup>7</sup> Idem, section 0.3

**DENSITE**

L'aire située entre la polyvalente et l'usine Bersaco a été identifiée comme une zone pouvant recevoir des unités résidentielles à moyenne ou haute densité dans le cadre d'un plan d'aménagement d'ensemble. Les résidences unifamiliales isolées et jumelées, les résidence bifamiliales isolées, les résidences trifamiliales isolées et les maisons mobiles sont considérés comme de la faible densité.<sup>1</sup>

**ORIENTATION D'AMENAGEMENT**

La municipalité cherche à obtenir une croissance de sa population en encourageant l'implantation de secteurs de villégiature ou urbains créatifs pour attirer une clientèle locale et extrarégionale. Également, la municipalité tient à la protection de l'environnement. Cela se traduit par une volonté de valoriser le cadre bâti, valoriser ses paysages avec un réseaux piétons et cyclable de qualité<sup>2</sup>

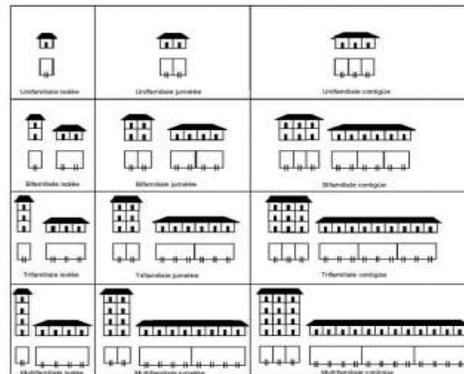


Figure 8. Type d'habitation (source : ville de Longueuil)

<sup>1</sup> Idem, section 5.2.1.4

<sup>2</sup> Idem, section 4.1 et 4.3

## REGLEMENT DE LOTISSEMENT

Type de rue	Desserte	Cul-de-sac	Voie piétonne ou cyclable
Largeur minimale de l'emprise (m)	15	30 (diamètre)	3

Figure 9. Dispositions applicables à l'implantation des rues

L'orientation des rues doit être de façon générale selon l'axe des vents dominants (est-ouest). Pour une opération cadastrale de plus de 10 emplacements, une voie piétonne ou cyclable peut être exigé par le conseil et peut être considéré comme contribution aux fins de parc.<sup>1</sup>

Typologie	Superficie (m <sup>2</sup> )	Largeur minimale (m)	Profondeur minimale (m)
Unifamiliale isolée	550	16	30
Unifamiliale jumelée	420	14	30
Bifamiliale isolée	600	20	30
Bifamiliale jumelée	560	18	30
Unifamiliale contiguë	180	6	30
Multifamiliale	Doit permettre de respecter le règlement de zonage		
Bifamiliale et trifamiliale contiguë			
Trifamiliale isolée			

Figure 10. Dispositions applicables aux emplacements

Dans le cas d'un terrain aménagé lors d'un plan d'aménagement, la superficie et les dimensions de chacun des emplacements peuvent différer de celles indiqués au tableau, mais la superficie globale de l'ensemble doit respecter le cumul de la superficie exigée.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Règlement de lotissement 2010-051, art. no. 3.1.6., 3.2.5, 3.3.1, 3.4.1, 3.4.2

<sup>2</sup> Règlement de lotissement 2010-051, art. no. 4.2.1.1

## REGLEMENT DE ZONAGE

Types d'habitations	Nombre d'étage	Superficie minimale par logement (m <sup>2</sup> )
Unifamiliale isolée	1	70
	2	100
Unifamiliale jumelée	1	60
	2	80
Unifamiliale en rangée	1	60
	2	80
Bifamiliale isolée	2	60
Bifamiliale jumelée	2	60
Trifamiliale isolée	2	60
Multifamiliale	2	60

Figure 11. Superficie et dimension minimale d'un bâtiment principal

Chaque case de stationnement doit avoir les dimensions minimales suivantes<sup>13</sup> :

- Longueur : 5,5 m
- Largeur : 2,5 m

Le nombre de cases requises est le suivant :

- Résidence unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale : 1 par logement
- Résidence multifamiliale : 1,5 par logement

<sup>13</sup> Règlement de zonage 2010-050, art. no 5.1 et 5.5.8.1

GRILLE DES SPECIFICATIONS (ZONE 122R)

Usage		Marge latérales (m)	Marges avant/arrière (m)	Densité nette (Logements/ha)	
Résidentiel		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unifamilial isolé</li> <li>• Unifamilial jumelé</li> <li>• Bifamilial isolé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2-4</li> <li>• 0-4</li> <li>• 4-4</li> </ul>	8/8	Faible (Moins de 40)
	P.A.E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trifamilial isolé</li> <li>• Bifamilial et trifamilial jumelé</li> <li>• Unifamilial contigu</li> <li>• Bifamilial et trifamilial contigu</li> <li>• Multifamilial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4-4</li> <li>• *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8/10</li> </ul>	Moyenne (30 à 80) ou Forte (plus de 70)
Communautaire : bâtiments et installations de propriété publique à usage collectif relatif aux secteurs de l'éducation ou des sports et des loisirs. <sup>14</sup>					



Figure 12. Lotissement 6 345 940 (source : banque cadastrale)

Figure 13. Usages permis pour le lot 6 345 940 dans la zone 122R

\*Pour un bâtiment de quatre (4) étages ou moins : la largeur de chacune des marges latérales doit être au moins égale à la moitié de la hauteur. Pour un bâtiment jumelé ou contigu, la marge latérale applicable est la plus élevée des marges spécifiées.

REGLEMENT SUR LES PAE

Le nombre d'unités minimales pour un plan d'aménagement d'ensemble est de 12 logements pour des résidences unifamiliales et bifamiliales, bifamiliales jumelées et contigües ou multifamiliales. La densité nette se calcule en divisant le nombre de logements par hectare de terrain servant à l'habitation. Il faut exclure les rues et les autres emprises.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Règlement no 2019-135

<sup>15</sup> Règlement sur les Plans d'aménagement d'ensemble 2010-055, art. no 3.2.3, art. no 3.2.1.12

Analyse des alternatives et des choix de développement

RESERVE FONCIERE

Pour attirer de nouveaux citoyens et mettre fin à la dévitalisation de son tissu social, la ville de Louiseville a constitué une réserve foncière pour favoriser le développement ordonné de son territoire. Situé à une trentaine de km au sud de Trois-Rivières dans la région Mauricie cette ville de 7 500 habitants a créé la Seigneurie du Moulin Tourville un développement domiciliaire comprenant 94 terrains. Elle a mandaté une firme pour réaliser un plan d'aménagement des terrains qu'elle a acquise et elle laisse des entrepreneurs en construction bâtir les maisons sur les lots qui ont trouvé preneur. Pour rendre encore plus attractif le projet, la ville a instauré un programme de congé de taxes.



Figure 14. Concept d'aménagement pour la Seigneurie du Moulin Tourville à Louiseville

(Source : <https://ville.louiseville.qc.ca/wp-content/uploads/2016/02/Plan-version-finale-juin-2018.pdf>)

#### POCKET NEIGHBORHOOD

Pour faciliter l'accès au logement Le petit Quartier, une coopérative de propriétaire de 73 habitations, a été mis en place dans la ville de Sherbrooke. Dans ce modèle, la coopérative est propriétaire de l'ensemble immobilier, mais le droit d'usage (usufruit) est vendu individuellement et c'est la coop qui rachète la propriété et distribue le gain en capital envers les membres, la coopérative et la fédération selon les modalités établies.

L'aménagement favorise l'interaction entre les différents résidents et la préservation d'un maximum de milieu naturel. Des stationnements communautaires sont mis en place et la façade principale de la maison ne fait pas face à la rue. Elle fait face à un parc, un allé ou un sentier. Les transports actifs (marche, vélo) sont donc priorités dans ce type d'aménagement et moins de rues sont nécessaires d'être construites. Et comme c'est un projet compact notamment par la présence de minimaisons (480 pi<sup>2</sup> d'empreinte au sol), plus de 60% du terrain est demeuré une forêt.

Celui-ci a été remis à la ville sous forme de don écologique pour compenser le fait qu'une partie du projet est construit dans une zone humide. Le projet a été approuvé par le biais d'un règlement d'urbanisme à caractère discrétionnaire (PPCMOI).



Figure 15. Concept d'aménagement du Le petit Quartier à Sherbrooke

(Source : <https://la-mini-maison.com/2017/08/01/le-petit-quartier-de-mini-maisons-a-sherbrooke/>)

22

#### COMMUNITY LAND TRUST

À Lac-Mégantic, un organisme sans but lucratif, Vivacité, vise à construire un projet immobilier à capital partagé non loin du chemin de fer où a eu lieu le tristement célèbre accident ferroviaire. Ce modèle de développement s'inspire des fiducies foncières communautaires que l'on retrouve aux Etats-Unis, notamment à Burlington au Vermont. Un terrain est cédé à un organisme. Lorsque vient le temps de construire une habitation, l'OSBL réalise la mise de fond (au moins 20%) et comme pour le modèle de coopérative de coopérative, la plus-value est partagée lors de la revente. La société immobilière solidaire en conserve 75 %. Ce modèle assure l'abordabilité à long terme de la propriétaire. C'est une forme de cohabitation en ce sens que certains espaces sont partagés (salle de jeu, terrasse, atelier, potager, etc.)



Figure 16. Projet Vivacité à Lac-Mégantic  
(source : <https://vivacitesolidaire.org/home/lacmegantic/>)

23

## ÉCOQUARTIER

Dans le cadre d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU), la ville de Québec a décidé de revitaliser le secteur d'Estimauville. Cela a entraîné des modifications au règlement de zonage pour s'assurer de la concordance avec les orientations de ce PPU (affectation du territoire et norme d'implantation). Un nouveau quartier a été réalisé dans l'optique de faire du développement durable. Des habitations répondants à des hauts standards écoénergétique (Novo Climat 2.0 et LED) ont été bâtis dans l'écoquartier d'Estimauville. La finalité du projet était de créer un milieu de vie à la foi dense et convivial. Parmi les éléments du projet, on retrouve une fenestration plus abondante du côté sud, la collecte centralisée des matières résiduelles, l'utilisation de surface perméable pour les stationnements et les allées piétonne, des services accessibles à distance de marche et l'emploi de matériaux recyclés ou réutilisés.

D'autres écoquartiers ont vu le jour ou sont en cours de planification au Québec notamment le Domaine Kogan à Rivière du Loup, les projet Bois Francs et cité Angus à Montréal, La Pointe-aux-lièvres et Cité Verte à Québec, le projet Chambéry à Blainville et le projet Urbanova à Terrebonne.



Figure 17. Plan concept d'aménagement d'Estimauville à Québec

(Source : [https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement\\_urbain/ppu/ppu\\_destimauville/docs/29140\\_PPU\\_destimauville\\_PDF.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/ppu/ppu_destimauville/docs/29140_PPU_destimauville_PDF.pdf))

24

## Plan de développement et d'aménagement des zones vacantes du territoire municipal

### PROPOSITION DE LOTISSEMENT

En tenant compte des exigences des règlements d'urbanisme de la municipalité de Les Bergeronnes mais sans s'y limiter, Voici trois propositions de lotissement. Au cours des 15 dernières années, il s'est construit 30 logements. Il y a donc eu 2 logements construits par année en moyenne. Ces propositions de développement sur cet immense terrain pourraient donc répondre aux besoins de la municipalité en matière de logement habitable pour les 20 prochaines années. Dans chacune des propositions, on retrouve une typologie de bâtiment comprenant principalement des unifamiliales isolés, des unifamiliales jumelées et aussi des trifamiliales isolées. De façon général, les trifamiliales ont été placé sur les plus grands grand lots ou plus près des axes routiers. Les lots sont pour la plupart de forme rectangulaire. Les rues ont une largeur de 15 m, les voies piétonnières ont une largeur de 3m et les culs-de sac ont un diamètre de 30 m.

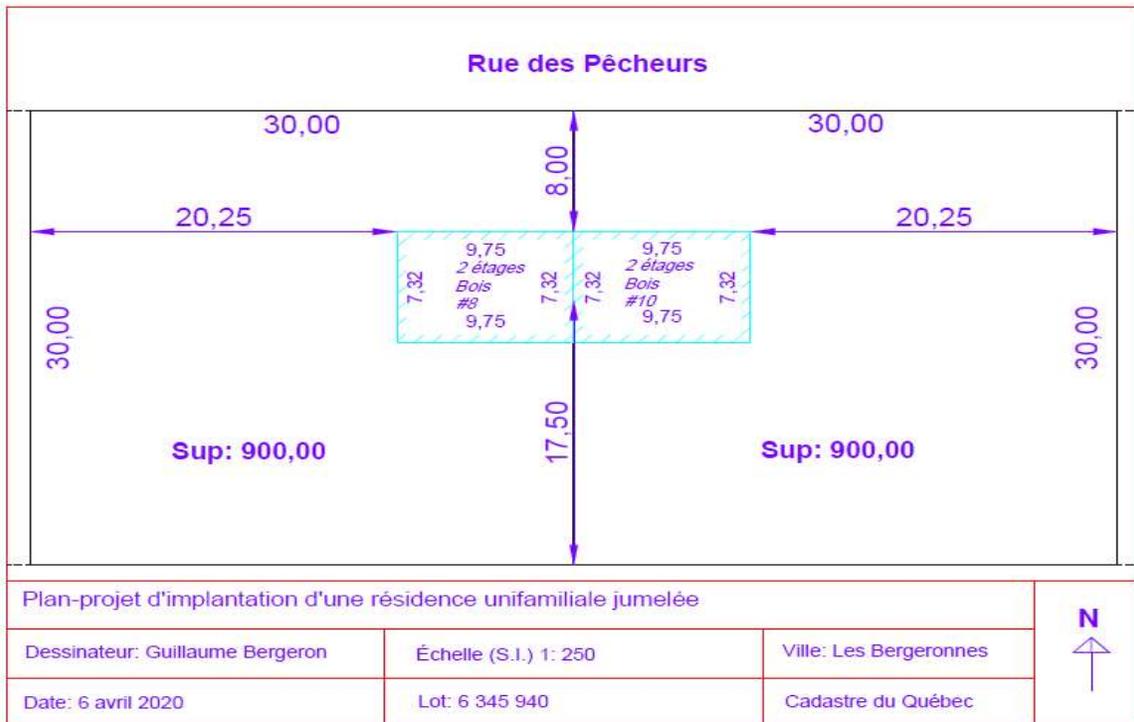
#### OPTION 1

Dans l'option 1, on vise à construire des lots semblables à ce que l'on retrouve sur la rue du Fleuve. La quasi-totalité des lots sont larges (30 m) et profonds (30 M). Le réseau viaire est composé d'une rue en forme de boucle qui part et retourne sur la rue du Fleuve. On retrouve aussi une voie piétonnière qui permet de relier la rue de la Mer en traversant le milieu boisé complètement à l'ouest. La zone de réserve est déplacée quasi complètement à l'ouest sur les terrains dont le relief n'est pas tout à fait plat.

	Typologie			Cumulatif
	Unifamiliale isolée	Unifamiliale jumelée	Trifamiliale	
Nombre d'unité construit	9	4	4	17
Nombre de logement	9	8	12	29

Tableau 4. Nombre d'unités pouvant être construit en utilisant l'option 1

25



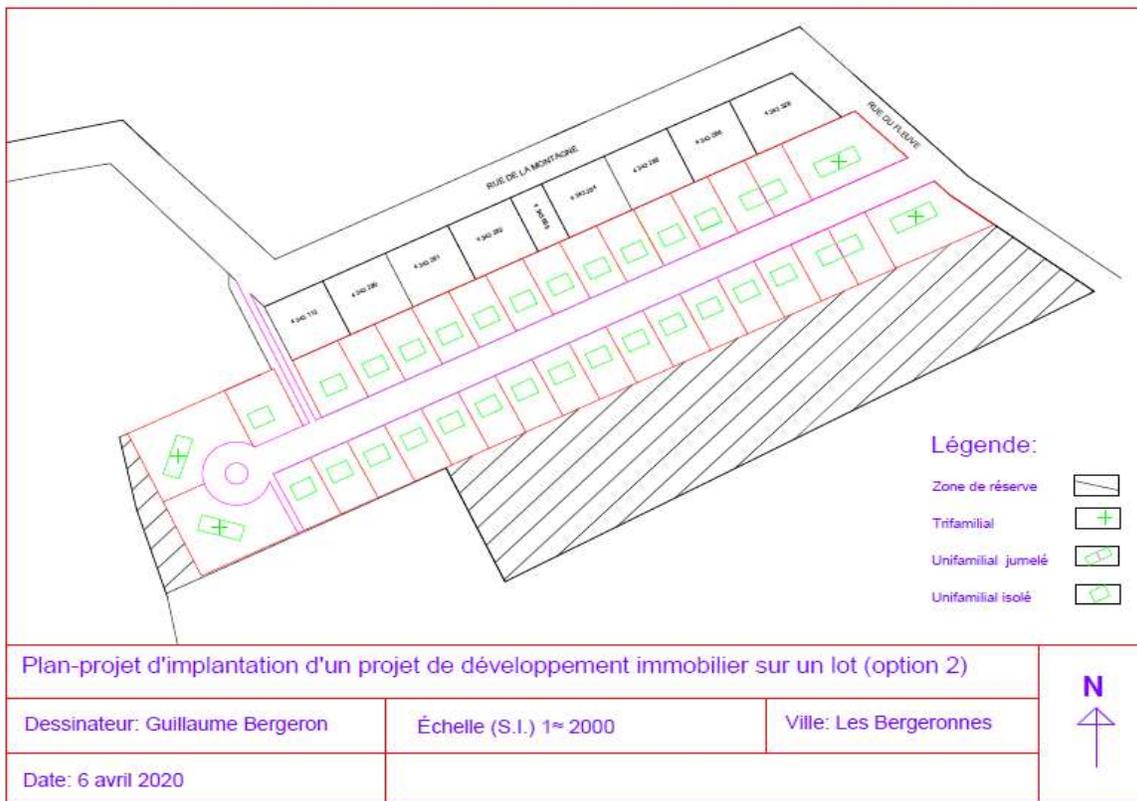
OPTION 2

Dans l'option 2, on vise à construire le plus grand nombre de logements (42). La quasi-totalité des lots sont étroits (16 m) et profonds (30 M). Ce sont les dimensions minimums requise par le règlement de lotissement. Le réseau viaire est plus court que dans l'option 1. Il est composé d'une rue rectiligne qui part de la rue du Fleuve et qui se termine en cul-de sac. On retrouve aussi une voie piétonnière qui permet de relier la rue de la Mer et le milieu boisé au sud du développement. La zone de réserve est légèrement modifiée. Une partie des lots les plus au sud empiètent sur cette zone. Pour compenser une nouvelle zone de réserve de superficie équivalente est ajoutée complètement à l'ouest.

	Typologie			Cumulatif
	Unifamiliale isolée	Unifamiliale jumelée	Trifamiliale	
Nombre d'unité construit	26	2	4	32
Nombre de logement	26	4	12	42

Tableau 5. Nombre d'unités pouvant être construit en utilisant l'option 2

27



OPTION 3

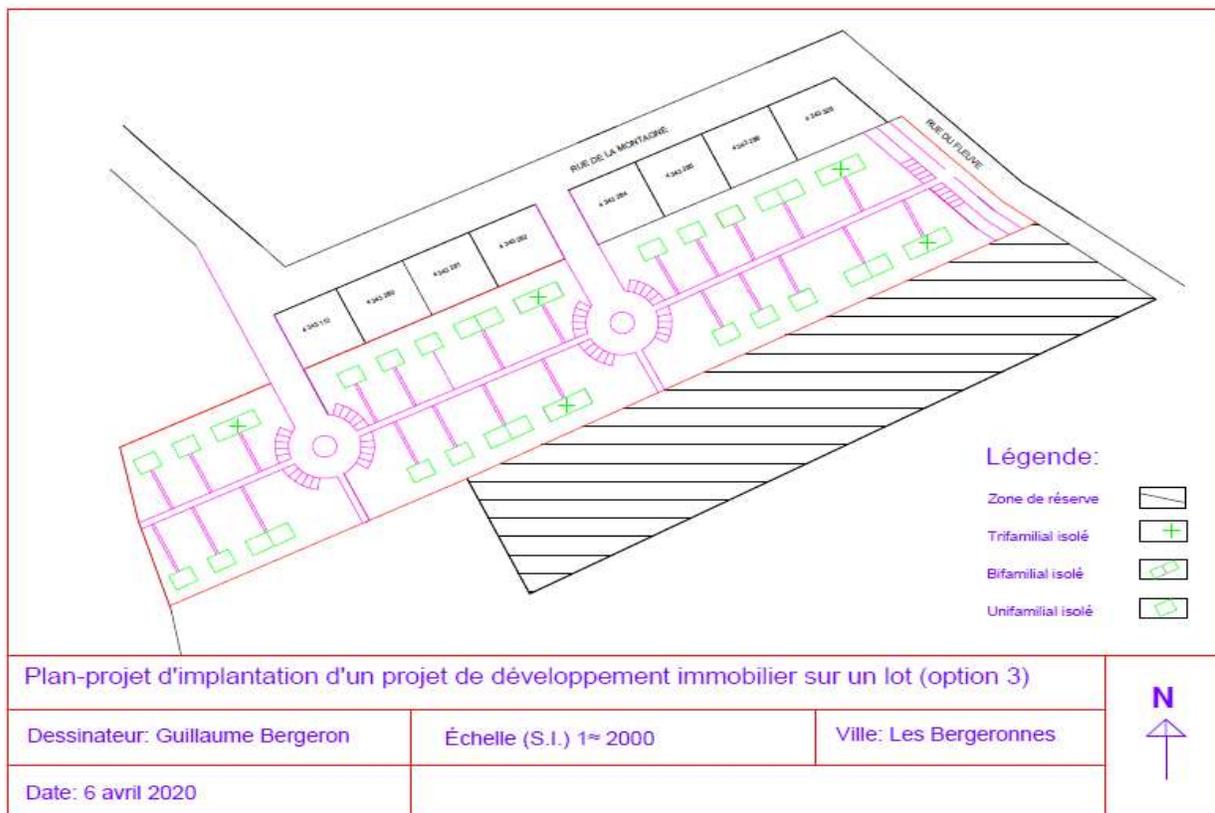
Dans l'option 3, on vise à construire un grand nombre de logements (40). Les lots ne sont pas subdivisés, car le design a été conçu pour être une coopérative de propriétaire. Ce qui fait que les unifamiliales jumelés sont appelés bifamiliales. Le réseau viaire est plus court que dans les options 1 et 2. Il est composé de deux cul-de-sac relié connecté à la rue du Fleuve. La rue de la Mer est également connectée au lotissement par une entrée charnière. On retrouve une voie piétonnière qui traverse le terrain d'est en ouest et 2 voies piétonnières plus au sud des cul-de sac qui donne accès au milieu boisé et en continuité avec les deux culs-de-sac des sentiers mènent directement vers la forêt plus au sud. La zone de réserve n'est pas modifiée.

La configuration du lotissement permet de réaliser 3 phases de constructions distinctes. Le cul-de sac le plus à l'est connecté avec la rue du Fleuve est réalisé en utilisant un terrain qui appartient à la ville. Le cul-de sac le plus à l'ouest connecté avec la rue du Fleuve nécessite d'exproprier une bande de terre de 5 m de largeur appartient à la commission scolaire. Presque toutes les habitations ont des stationnements situés à moins de 50 m du logement. Ce sont des stationnements collectifs. Le terrain est suffisamment vaste pour créer des espaces pour aménager des jardins communautaires.

	Typologie			Cumulatif
	Unifamiliale isolée	Bifamiliale	Trifamiliale	
Nombre d'unité construit	15	5	5	25
Nombre de logement	15	10	15	40

Tableau 6. Nombre d'unités pouvant être construit en utilisant l'option 3

30



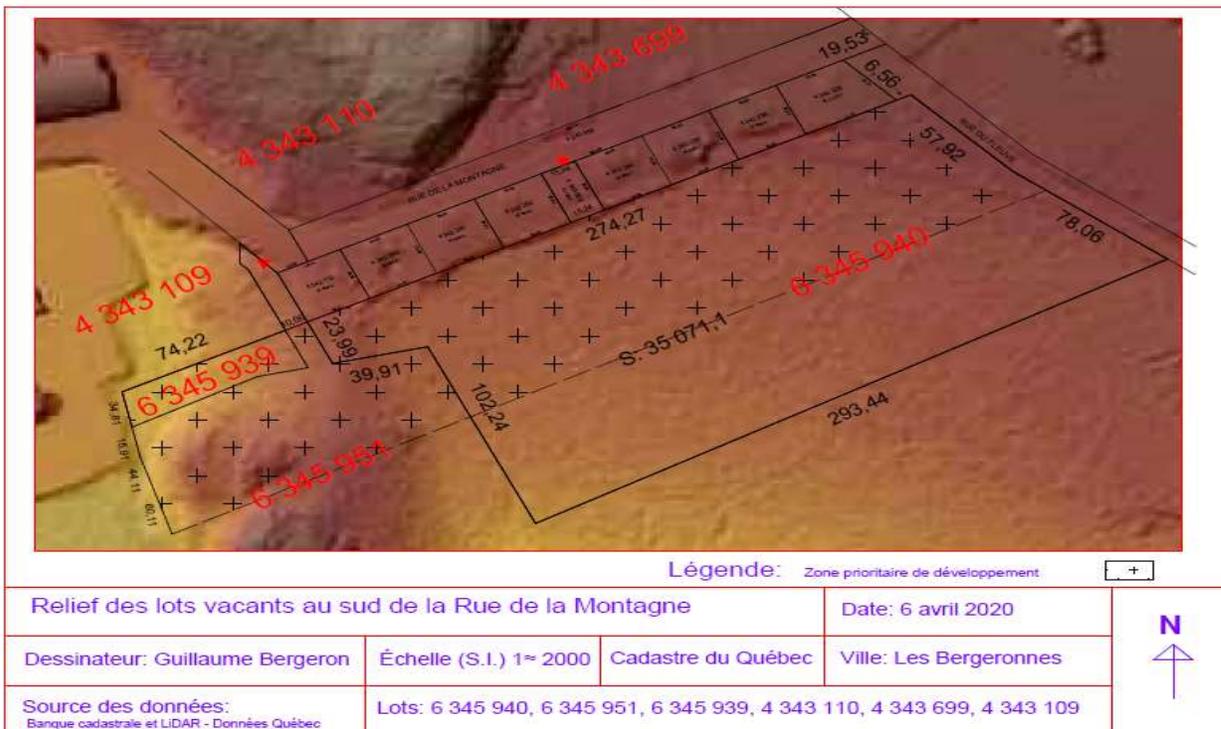
COMPARAISON DES DIFFÉRENTES OPTIONS

Comme on peut remarquer dans le tableau 7, aucune des options proposées permet d'atteindre la densité moyenne (30 logements et plus par hectare requise selon le règlement de P.A.E pour implanter des bâtiments trifamiliaux dans ce zonage. Il serait possible d'atteindre cette exigence, mais cela exigerait la construction de moins d'unifamiliales et plus d'habitations trifamiliales. Pour construire le même nombre de logements, il faudrait donc utiliser une portion plus petite de terrain.

Option	Superficie brute (m <sup>2</sup> )	Superficie nette (m <sup>2</sup> )	Nombres de logements	Densité (Logements/Ha)
Option 1	24 982	17 048	29	17
Option 2	28 940	22 762	42	18
Option 3	28 728	25 415	40	16

Tableau 7. Comparatif des différentes options

32



Numéro de lot	Superficie (m <sup>2</sup> )	Propriétaire	Forme du lot	Commentaire
6 345 940	35 071,1	Claude Bouchard Charles Lessard		Lot sur lequel la majorité des habitations sont projetés d'être construite
6 345 951	717 605,9	Claude Bouchard Charles Lessard		Une partie du lot peut être utilisé pour construire des habitations
6 345 939	Nd	Claude Bouchard Charles Lessard		Lot sur lequel des habitations peuvent être construites
4 343 110	415,3	Charles Lessard		Lot nécessaire pour connecter le réseau viaire à la rue de la Mer
4 343 109	59 923,8	Commission scolaire de l'Estuaire		Une partie du lot est nécessaire pour la construction d'une rue connecté à la rue de la Mer
4 343 699	432,0	Municipalité Les Bergeronnes		Lot nécessaire pour construire une seconde rue connectée à la rue de la Mer

Tableau 8. Lots impliqués dans le projet

35

### Proposition architecturale

Les bâtiments proposés ont des dimensions standards. La longueur et la largeur sont des multiples de 8 pieds pour diminuer le gaspillage de matériaux, car c'est la longueur standard du bois de construction. Ils sont construits en ossature de bois. Ils ont été planifiés pour consommer peu d'énergie. Leur dimension est relativement modeste et ils sont de forme rectangulaire. Ils respectent la réglementation en vigueur.

Typologie	Dimension (pi)	Nombre d'étage	Surface par étage (pi <sup>2</sup> )	Surface par logement (pi <sup>2</sup> )	Surface minimale (m <sup>2</sup> )
Unifamiliale isolée -	24 par 32	1,5	768	±1152	70 ≈ 754 pi <sup>2</sup>
Unifamiliale jumelée	24 par 64	2,5	1536	±1536	80 ≈ 862 pi <sup>2</sup>
Trifamiliale	24 par 64	2,5	1536	±1536 / 768/768	60 ≈ 646 pi <sup>2</sup>

Tableau 9. Dimension des bâtiments selon la typologie

Les bâtiments avec une façade principale qui est orientée vers le sud ont été conçu pour contenir plus de surface vitrée que ceux avec une façade principale orientée vers le nord. Il a donc été prévu que pour chaque typologie de bâtiment, le nombre de fenêtre varie selon l'orientation du bâtiment. Le mur des bâtiments orienté sud va donc contenir plus de surfaces vitrées que le mur des bâtiments orientés nord. Les terrasses des bâtiments ont été conçu pour mitiger les vents dominant ouest en s'insérant entre la toiture. Ils ont pour but d'être des lieux de vie confortable pour les 3 saisons et peuvent être utilisés occasionnellement pendant l'hiver avec un chauffage d'appoint. Les bâtiments n'ont pas de sous-sol, car ce n'est pas un espace de vie ou l'ont peu construire des logements selon le règlement de construction. De plus, la quantité de béton nécessaire à la construction d'un sous-sol a une empreinte écologique élevé en plus d'être potentiellement mauvais pour la santé en raison des émanations de radon et d'être vulnérables aux infiltrations d'eaux.

Les habitations unifamiliales isolées et unifamilial jumelées reprennent certains éléments observables dans la municipalité propre au style architecturale vernaculaire (toiture à deux versants, toiture en acier, revêtement extérieur en bois). Les habitations trifamiliales reprennent certains éléments observables dans la municipalité propre au style architecturale géorgien (symétrie des ouvertures, porte d'entrée centré et corniche). Les fenêtres en formes de losanges semblent une particularité de la région c'est pourquoi nous les avons repris pour nos propositions de bâtiment. Les habitations trifamiliales ne sont pas légions dans la municipalité, mais ils permettent de créer une plus grande densité que des unifamiliales. Ils sont conçus pour un propriétaire occupant le 2e étages qui loue 2 appartements au premier étage ou simplement favoriser la mixité sociale. Un autre élément qui les distingue des autres habitations proposées c'est qu'on retrouve une mezzanine avec terrasse sur le toit sur le côté nord et sud pour admirer les montagnes environnantes et la mer.

36

INSPIRATION ARCHITECTURALE



Figure 18. À droite : exemple de maison avec galerie recouverte située au 317 rue de la Rivière, Les Bergeronnes (source : google maps)

Figure 19. À gauche : exemple d'un bâtiment (Windsor Canning) avec des fenêtres en forme de losange, Les Bergeronnes (source : BAnQ)



Figure 20. À droite : exemple d'une maison de style géorgien située au 81, rue principale, Les Bergeronnes (source : google maps)

Figure 21. À gauche : exemple d'une maison en rangée située au 1788, rue Lavoisier, Jonquière (source google maps)

Figure 22. Au centre : exemple de bâtiment à lucarne pignon de style vernaculaire située au 77, rue principale, Les Bergeronnes

37



Figure 23. Résidence unifamiliale (conçu par Guillaume Bergeron avec le logiciel SketchUp)

38



Figure 24. Résidence unifamiliale jumelée (conçu par Guillaume Bergeron avec le logiciel SketchUp)

39

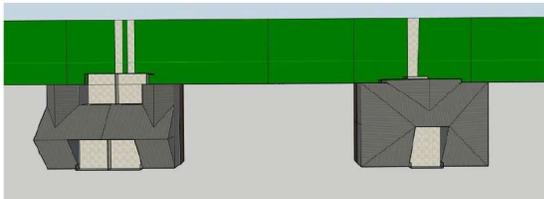


Figure 25. Vue du dessus des terrasses des résidences unifamiliale jumelée et unifamiliale (conçu par Guillaume Bergeron avec le logiciel SketchUp)

40



Figure 26. Résidence unifamiliale (conçu par Guillaume Bergeron dans le cadre du cours d'architecture et patrimoniale avec le logiciel SketchUp)

41

## PROPOSITION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR ENCADRER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons remarqué qu'il y a une incohérence entre le plan d'urbanisme, le règlement de zonage et le plan d'ensemble d'aménagement en ce qui concerne la densité. Ainsi, une habitation trifamiliale isolée est considérée comme une habitation de faible densité dans le premier document, alors que dans le second document cela est considéré comme un bâtiment de faible et moyenne densité et que dans le troisième document on considère cela comme un bâtiment de densité moyenne. La manière la plus simple de réaliser le projet serait donc de faire un amendement au plan d'ensemble d'aménagement et de placer l'habitation trifamiliale dans la catégorie faible densité. Et cela semble conforme avec le schéma d'aménagement. Obliger une densité aussi élevée empêche de favoriser une mixité typologique, alors que la municipalité n'a pas de pénurie de terrain ou de centre villageois à requalifier.

Aussi, il faudrait réaliser un règlement sur les ententes portant sur les travaux municipaux. Le plan d'urbanisme fait mention d'un tel règlement conçu en 2007, alors que sur le site web de la municipalité il y a une liste des amendements en vigueur et ce règlement n'y figure pas. Ce type de règlement permet lors d'un projet de développement de départager ce qui doit être construit par le promoteur et ce qui doit être construit par la municipalité. Une telle entente permet de s'entendre sur les garanties financières, la manière que les infrastructures souterraines et le pavage sont exécutés. Cela assure également à la municipalité que les travaux seront exécutés dans les règles de l'art et que des inspections seront exécutés par une firme indépendante.

Aussi, la grille de spécification ne contient pas de superficie d'implantation maximale, d'hauteur maximale applicable au bâtiment principal, de superficie d'implantation maximale et d'espace naturel minimal. Cette absence d'exigences laisse possible des projets d'habitations qui pourraient grandement être différents des habitations que l'on retrouve dans la municipalité.

Normes	Valeur
Espace naturel minimal	25%
Coefficient d'occupation du sol maximum	50%
Superficie d'implantation maximale	3000 m <sup>2</sup>
Hauteur maximale applicable au bâtiment principal	15 m

Tableau 10. Proposition de normes à ajouter dans la grille de spécification

42

### Plan de gestion environnementale des projets de développement résidentiel

#### ORIENTATION 1 : VALIDATION DU POTENTIEL DU SITE

Objectif 1 : Caractérisation de l'écosystème							
Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
1.1.1	Réaliser un inventaire faunique et floristique	Engager un professionnel	Réaliser sur les milieux naturels environnants	Cibler la zone de réserve	Été 2020	Production d'un rapport	Automne 2020
1.1.2	Identifier les espèces fauniques et floristiques en péril	Engager un professionnel	Réaliser sur les milieux naturels environnants	Cibler la zone de réserve	Été 2020	Production d'une carte	Automne 2020
1.1.3	Déterminer la valeur écologique	Engager un professionnel	Réaliser sur les milieux naturels environnants	Cibler la zone de réserve	Été 2020	Production d'un tableau comparatif	Automne 2020

#### Objectif 2 : Mise en place de mesures pour préserver des secteurs à l'état naturel

Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
1.2.1	Identifier les arbres et arbustes à préserver	Nombre	≥ 200	Cibler la zone de réserve	Automne 2020	≥ 50%	Printemps 2021
1.2.2	Identifier les zones de cueillette d'espèces sauvages	Nombre et superficie	≥ 4 et 100 m <sup>2</sup>	Cibler la zone de réserve	Automne 2020	≥ 50%	Printemps 2021
1.2.3	Identifier les corridors écologiques les plus favorables	Nombre	≥ 4	Cibler la zone de réserve	Automne 2020	≥ 50%	Printemps 2021
1.2.4	Marquer et délimiter les zones et les végétaux	Nombre de rouleau de ruban utilisé	≥ 10	Cibler la zone de réserve	Automne 2020	≥ 50%	Printemps 2021

43

ORIENTATION 2 : SUPERVISER LA PHASE CONSTRUCTION

Objectif 1 : Contrôle des poussières, du bruit et de l'érosion							
Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
2.1.1	Arroser régulièrement le chantier	Nombre	2/jours	Journée chaude et sans pluies	Été 2021	Nombre de plaintes	Automne 2021
2.1.2	Limiter l'horaire de travail	Nombre d'heure	8 heures/jour	10 heures/jour	Été 2021	Nombre de plaintes	Automne 2021
2.1.3	Mettre en place système de drainage et de bassin de rétention	Surface utilisée de géotextiles	100 m <sup>2</sup>	50 m <sup>2</sup>	Été 2021	Signes d'érosions	Automne 2021

44

Objectif 2 : Mitiger les sources de pollutions							
Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
2.2.1	Surveiller la contamination des sols (carburants, huiles, matériaux de construction etc.)	Nombre d'inspection	≥ 1/ jour	1/jour	Été 2021	Nombre de situation signalée	Automne 2021
2.2.2	Préparer un plan d'intervention en cas de déversement de contaminants	Engager un consultant	Pour toutes les situations possibles	Pour les situations les plus fréquentes	Été 2021	Production d'un plan	Automne 2021
2.2.3	Disposer d'une trousse d'urgence de récupération de produits pétroliers	Achat de la trousse	Pour toutes les situations possibles	Pour les situations les plus fréquentes	Été 2021	Achat de la trousse	Automne 2021
2.2.4	Tester qualité d'eau dans le réseau hydrographique en aval	Nombre d'échantillonnage	100	25	Été 2021	Concentration de la pollution et des particules en suspension	Automne 2021

Objectif 3 : Mettre en place un environnement sécuritaire							
Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
2.3.1	Organiser réunion de bon voisinage à chaque mois	Nombre de participants	≥ 20	10	Été 2021	Taux de satisfaction	Automne 2021
2.3.2	Installer une signalisation et des clôtures	Nombre de panneaux et de clôture	4	2	Été 2021	Nombre d'accident et d'incident	Automne 2021

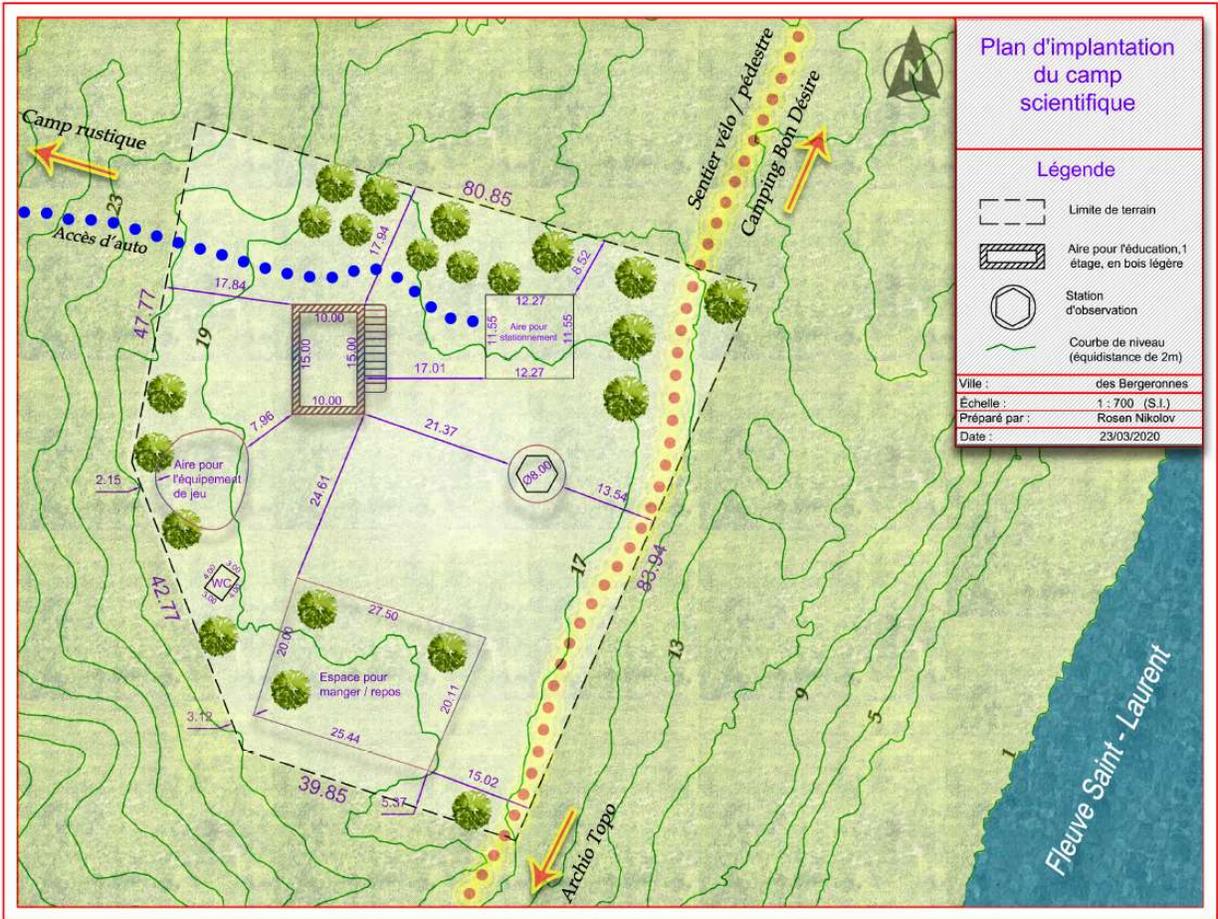
Objectif 4 : Construire une habitation écoresponsable (faible empreinte en carbone, écoénergétique et à faible émission de COV) et résiliente							
Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable

45

2.4.1	Engager une firme spécialisée en construction écologique	Production des plans de construction	Passivhaus Carboneutre Sans COV	Atteindre les normes Novoclimat 2.0	Hiver 2021	Construction d'une maison modèle	Printemps 2021
-------	--	--------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	------------	----------------------------------	----------------

**ORIENTATION 3 : RESPONSABILISATION DES NOUVEAUX OCCUPANTS**

Objectif 1 : Mettre en place un milieu de vie dynamique							
N° Action	Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporel	Évaluable	Révisable
3.1.1	Mettre en place divers comités (jardins communautaire, horticulture compostage, ornithologie, etc.)	Nombre de personnes	10	5	Automne 2021	Réunion organisée	Hiver 2021
3.1.2	Réaliser un monitoring des changements dans la faune et la flore	Partenariat avec Explo-nature pour	Réaliser sur les milieux naturels environnants	Cibler la zone de réserve	Automne 2021	Production d'un rapport	Hiver 2021
3.1.3	Analyser la consommation d'énergie, d'eau, production de déchets	Litres d'eau, tonnes de déchets, kilowattheure	Réduire de 50% par rapport à la moyenne nationale	Réduire de 25%	Automne 2021	Production d'un tableau comparatif	Hiver 2021



---

Collège de Rosemont  
Techniques d'aménagement et d'urbanisme

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉCÉROTOURISTIQUE, VILLE DES BERGERONNES  
PARTIE 2

Travail présenté dans le cadre du cours  
*Projet d'aménagement*  
222 – 214 – RO  
à Mathieu Madison

Par  
Rosen Nikolov  
Montréal, le 4 avril 2020

---

## Mise en situation

Dans la première partie du rapport, on a délimité et analysé une zone sur le territoire de la ville des Bergeronnes pour l'implantation d'un projet récréotouristique, ce qui permet à la ville de revitaliser l'industrie touristique. Cette analyse du milieu naturel, physique et humain dévoile que la zone visée est convenable pour l'aménagement de secteur afin de mettre à place le projet récréotouristique.

L'objectif de cette partie du rapport est de présenter une vision d'ensemble du projet ce qui permet une mise à jour de ses objectifs présentés dans la première partie de travail.

Pour ce faire, on va comparer d'abord un projet semblable dans l'autre région. Ensuite, on présentera le projet récréotouristique et, finalement, on montra un plan-bull et un plan d'implantation du camp scientifique – des Bergeronnes sur le territoire du projet.

## Parc écoforestier de Johnville et Projet de développement récréotouristique – Des Bergeronnes

Le projet récréotouristique proposé est comparable par rapport aux activités récréatives avec d'autres projets déjà réalisés sur le territoire du Québec. En effet, le Parc écoforestier de Johnville est comparable avec le projet de développement récréotouristique - Des Bergeronnes au niveau de caractéristiques naturelles et au niveau des activités proposées.

Le Parc de Johnville est situé à la ville de Cookshire – Eaton (secteur Johnville) à 15 km du centre-ville de Sherbrooke. Il possède une faune et une flore riches qu'on peut observer tout au long des 5,8 kilomètres de sentiers pédestres qui sillonnent le Parc (voir les figures 1 et 2).

Les éléments semblables entre le Parc de Johnville et le projet de récréotouristique - Des Bergeronnes sont les suivants :

- Les deux projets possèdent les objectifs semblables: la préservation des milieux naturels d'intérêt et la biodiversité ce qui permet d'offrir des activités récréatives de faible impact;
- La valorisation du transport actif: des sentiers pédestres et le développement du tourisme hivernal: des sentiers de ski et de requête;
- Des activités éducatives adaptées au niveau scolaire qui permettent des apprentissages, d'exploration, d'analyse et d'étude de la nature, particulièrement les habitats fauniques et la tourbière.
- Les points d'observations ornithologiques;

De plus, il est important de mentionner que le le projet de développement récréotouristique - Des Bergeronnes inclut aussi des activités supplémentaires ce qui permettra d'attirer plus de touristes et l'implantation des hébergements de tourisme afin d'augmenter les jours de séjour des touristes.

Figure 1 - Sentier pédestre dans le Parc de Johnville



Figure 2 - Sentier pédestre dans le Parc de Johnville



Source : Google

Figure 2 – Parc écoforestier de Johnville, carte des sentiers



Source : Google

Bref, le Parc de Johnville est une bonne exemple d'un projet récréotouristique qui met en valeur la nature et, en même temps, il participe à la revitalisation de l'industrie touristique dans la région à l'aide des activités récréatives de faible impact.

## Projet de développement récréotouristique – Des Bergeronnes

Le projet récréotouristique est localisé au sud-est de la ville des Bergeronnes et la route 138 jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Les caractéristiques de projet sont les suivantes (voir la figure 3) :

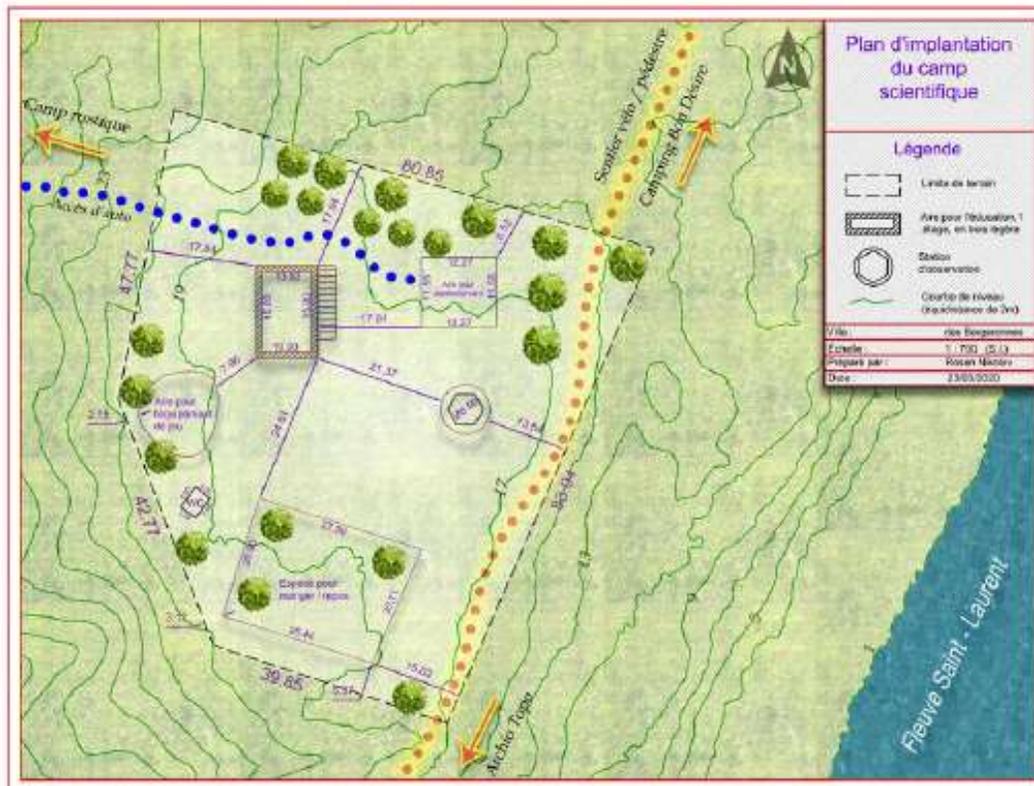
- Le territoire du projet est d'environ **7,9 km<sup>2</sup>** au total;
- **La Marina et les sites archéologiques de la Pointe –à – Johne (ArchéoTopo)** : cette zone est bien organisée, donc il existe une infrastructure harmonisée appropriée avec le projet. Pour cette raison, le projet ne prévoit pas d'un réaménagement de cette zone. Toutefois, le secteur est important du projet, car il compte trois sites classés par le ministre de la Culture (Site Lavoie, Site La falaise et la Site de l'Anse à la Cave).
- **L'aéroport (Grandes-Bergeronnes) et la zone habitable** déjà existants sur la zone de projet: le projet prévoit un réaménagement faible de cette zone. Ici, une partie de la zone de l'aéroport va être végétalisée pour qu'elle soit harmonisée mieux avec le parc adjacent. Dans la zone habitable existée, le projet ne prévoit aucun réaménagement.
- **La zone, tout à longue de la Rue de la Mer** : dans cette zone, le projet exige l'implantation des zones suivants : une aire de pique-nique, WC, une zone avec équipement de jeu pour les enfants, un réaménagement d'accès vers la rivière, des confections des deux restos et une boulangerie artisanale supplémentaire. Donc, cette aire possède un rôle essentiel pour le projet qui permettra le développement de l'infrastructure touristique.
- **La confection des trois auberges (Rue du Fleuve)**: l'implantation des trois auberges avec capacité maximale de 50 personnes est important pour le projet car, de cette façon, prolongement moyen de séjour d'un touriste va dépasser 1,8 jours, l'un des objectifs de notre projet.
- **Les sentiers pédestres dans la limite de la tourbière avec points d'observation des oiseaux**: le secteur est prévu comme un milieu naturel d'intérêt, donc toutes les activités récréatives dans cette zone doivent avoir un impact nul ou faible. Les sentiers pédestres seront confectionnés en bois comme dans l'exemple montré dans le Parc de Johnville. Aussi, pour stimuler le développement du tourisme hivernal, les sentiers pédestres seront transformés en sentiers de ski et de requête.
- **Le réaménagement du sentier cyclable Le Morillon**: le sentier cyclable Le Morillon joue un rôle essentiel : il relie l'ArchéoTopo et le camping Parc nature Bon-Désir en traversant le camp scientifique – Des Bergeronnes. Le réaménagement du sentier est nécessaire, car il empiète actuellement une partie du milieu naturel et crée une menace réelle en lien avec la perturbation de la tourbière.
- **La confection d'un camp rustique avec capacité maximale de 30 personnes** : le camp rustique va être implanté sur un territoire déboisé d'environ 32,000 m<sup>2</sup> qui est relié avec la route 138. De cette manière, le camp va permettre une augmentation des lits dans le parc récréotouristique et, en même temps, il sera relié avec le camp scientifique des Bergeronnes à l'aide d'une rue pavée. Principalement, le camp rustique va accueillir des familles et des groupes jeunesse en lien avec les activités éducatives du camp scientifique – des Bergeronnes.
- **Le camp scientifique des Bergeronnes**: le camp scientifique des Bergeronnes sera construire en proximité du fleuve Saint-Laurent. Il desservira par un sentier vélo/pédestre

(ArchioTopo et Camping Bon Désire) et par une rue pavée (Camp rustique). Le camp scientifique va inclure : une aire de stationnement, une aire pour l'équipement de jeu, une espace pour manger, une aire pour l'éducation confectionnée en bois légère, une station d'observation des oiseaux et des baleines (voir la figure 4).

Figure 3. Plan-bull du projet de développement récréotouristique – Des Bergeronnes, préparé par Rosen Nikolov, Techniques d'aménagement et d'urbanisme, Collège de Rosemont, le 25 mars 2020



Figure 4. Plan d'implantation du camp scientifique – Des Bergeronnes



---

## Conclusion

Dans cette partie du projet d'aménagement, on a présenté un projet semblable, le Parc de Johneville localisé dans la région de l'Estrie afin de montrer que les deux projets portent les mêmes objectifs principaux: la préservation des milieux naturels d'intérêt et le développement de tourisme récréotouristique dans la région. De plus, le parc de Johneville démontre que les activités récréatives proposées sont adéquates, ce qui permet d'attirer des touristes dans la région. Donc, certains éléments de modèle d'organisation du Parc pourraient être applicables dans la vision de notre projet : des sentiers pédestres font en bois, des points d'observation et un programme éducatif (clientèle visée et thèmes abordés).

Ainsi, après la comparaison des deux projets et la présentation du plan-bull de projet récréotouristique, les objectifs principaux de projet restent les suivants :

- L'implantation des hébergements de tourisme afin d'augmenter les jours de séjour des touristes (camp rustique et auberges);
- Mettre à place des activités récréatives hivernales (des sentiers de ski et de requête);
- La valorisation du transport actif dans le périmètre du projet : des pistes cyclables et des sentiers pédestres;
- La valorisation des sites archéologiques et des sites d'intérêt;
- Diversification d'activités touristiques (la confection d'un camp scientifique, des restos et des points d'observation des oiseaux et des baleines);

---

Collège de Rosemont  
Techniques d'aménagement et d'urbanisme

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉCÉROTOURISTIQUE, VILLE DES BERGERONNES  
PARTIE 3

Travail présenté dans le cadre du cours  
*Projet d'aménagement*  
222 – 214 – RO  
à Mathieu Madison

Par  
Rosen Nikolov  
Montréal, le 28 avril 2020

---

## Table des matières

Mise en situation .....	3
Problématique environnementale du projet .....	4
Plan d'action .....	5
Vision .....	5
Orientations .....	5
Plan d'action .....	5
Suivis et chronologie du plan .....	7
Suivis .....	7
Chronologie du plan .....	8

---

## Mise en situation

La troisième partie du projet d'aménagement récréotouristique porte sur la mise en place d'un plan de gestion environnementale.

L'objectif de ce plan vise à identifier les impacts qui ont une influence directe sur le projet.

Pour atteindre notre but, on va analyser d'abord les impacts qui sont liés avec le projet. Ensuite, on va présenter un plan d'action. Finalement, on va mettre en présence des suivis et une chronologie du plan.

## Problématique environnementale du projet

Dans cette partie du rapport, on va identifier et analyser les impacts positifs et négatifs ayant une influence directe sur le projet d'aménagement.

Les impacts positifs du projet sont directement liés avec le développement de l'industrie touristique dans la région. En effet, cela permettra la diversification d'activités touristiques et l'augmentation des jours de séjour des touristes. Cette dernière représente l'élément le plus important qui soit pour la revitalisation du tourisme au niveau local et régional.

Le tableau suivant présente l'intensité et l'influence des impacts négatifs: les nuisances en lien avec les travaux de construction (bruit, poussière), les empiètements de travaux de construction dans les tourbières, l'érosion du sol causé par le ruissellement de l'eau pluviale et l'écoulement des eaux usées et la qualité des eaux de surface.

<b>Impacts</b>	<b>Valeur</b>	<b>Intensité</b>	<b>Espace</b>	<b>Temps</b>	<b>Totale</b>
Nuisance en lien avec le bruit	Moyen	Moyen	Moyen	Court terme	Moyen
Nuisance en lien avec la poussière	Faible /Moyen	Faible	Moyen	Court terme	Faible
Perturbation dans paysage naturel	Faible	Faible	Moyen	Long terme	Faible
Empiètement dans milieu humide (tourbière)	Moyen / Faible	Moyen/ Élevé	Élevé	Long terme	Moyen
Écoulement des eaux usées et qualité des eaux de surface	Élevé	Élevé	Élevé	Long terme	Élevé
Érosion du sol / sédiments causés par le ruissellement de l'eau pluviale.	Élevé	Élevé	Élevé	Long terme	Élevé

## Plan d'action

Dans cette partie du rapport, on va identifier clairement la vision du projet, les orientations et le plan d'action du projet d'aménagement récréotouristique.

### *VISION*

La vision du projet consiste à créer un milieu récréotouristique durable qui sera capable d'intégrer les activités récréatives en harmonie avec la nature.

### *ORIENTATIONS*

- La revitalisation de l'industrie touristique au niveau local et régional;
- L'augmentation des jours de séjour des touristes;
- La préservation du milieu naturel et la mise en place des activités récréatives de faible impact;

### *PLAN D'ACTION*

Actions	Recommandations
<b>Acquisition de la connaissance pour l'implantation du projet</b>	L'information et la sensibilisation des citoyens en liens avec la nécessité du projet représentent une étape très importante avant les travaux de construction. À ce sujet, je recommande l'information de la population avec les méthodes suivantes : des tables rondes et des ateliers.
<b>Acceptation sociale du projet</b>	Je recommande des rencontres entre le promoteur du projet et les citoyens pour que toutes les questions sur le projet soient bien abordées et tous les intervenants soient bien informés.
<b>Consultation publique</b>	Je recommande la mise en place d'un forum sur l'implantation du projet avec biologistes, citoyens, constructeurs, promoteur organisé par la ville.
<b>Mettre en place une étude environnementale sur l'écoulement des eaux usées</b>	Je recommande une étude actuelle concernant l'écoulement des eaux usées dans le périmètre d'urbanisation de la ville et dans la limite de projet récréotouristique parce que la qualité de l'eau de surface peut fragiliser l'industrie touristique: la diminution des touristes et le manque d'activités récréatives nautiques adéquates à cause de la contamination des cours d'eau.

---

<b>Planification des étapes de construction</b>	<p>Je recommande les étapes suivantes en lien avec l'implantation de projet :</p> <p><b>Étape 1 :</b> La construction des trois auberges avec capacité maximale de 50 personnes sur la rue du Fleuve.</p> <p><b>Étape 2 :</b> La construction du camp rustique avec capacité maximal de 30 personnes. Ce camp inclura 7 petits bungalows construits en bois.</p> <p><b>Étape 3 :</b> Le réaménagement du sentier cyclable Le Morillon et les sentiers pédestres dans la limite de la tourbière.</p> <p><b>Étape 4 :</b> La construction du camp scientifique des Bergeronnes. Tous les équipements doivent être bâtis : une aire de stationnement, une aire pour l'équipement de jeu, une espace pour manger, une aire pour l'éducation confectionnée en bois légère, une station d'observation des oiseaux et des baleines.</p> <p><b>Étape 5 :</b> Le réaménagement de la zone toute à longue de la rue de la Mer.</p>
---	--

---

## Suivis et chronologie du plan

### *SUIVIS*

- La réalisation d'un sondage pour l'implantation du projet dans la municipalité. De cette façon, on peut bien évaluer l'acceptation sociale et la nécessité du projet pour la population des Bergeronnes. Ce sondage doit être effectué à l'aide d'un questionnaire. Le sondage doit être fait en deux étapes. La première étape va être effectuée au début du projet (pendant les phases de construction) et la deuxième étape doit être effectuée deux ans après l'inauguration du projet.
- La mise en place d'un programme d'observation de la qualité d'eau de surface. Cela permettra d'identifier les sources et les zones contaminées pendant et après les travaux de construction. De plus, ce programme va aider la ville à analyser bien la situation par rapport à l'écoulement des eaux usées et à mettre en place un projet pour le traitement des eaux usées.
- La mise en place d'un programme de surveillance pendant et après les travaux de construction (PS2). Ce programme permettra de préserver le milieu humide dans l'ensemble du territoire du projet.
- La mise en place d'un programme de surveillance par rapport par à l'érosion du sol et aux sédiments (PS3) causés par le ruissellement de l'eau pluviale dans les secteurs de construction prévus dans le projet. Le programme doit montrer le risque environnemental en lien avec réaménagement du territoire pour une période au moins trois ans. Ce programme inclut aussi une surveillance effectuée deux fois par année à l'aide d'une équipe incluant un biologiste et un technicien en aménagement.
- Pour que le projet d'aménagement récréotouristique soit analysé au niveau économique, particulièrement l'industrie touristique, il faut faire chaque année une analyse (PAE1) montrant certains indicateurs comme le taux de l'augmentation des revenus de la population, le taux de chômage, le taux d'emploi au niveau local. Cette analyse permettra d'étudier en détail le développement du secteur touristique à long terme. Le rapport doit être rédigé par une équipe formée de la municipalité.

### CHRONOLOGIE DU PLAN

Date	Actions
mai – décembre 2021	L'information et la sensibilisation des citoyens;
janvier – avril 2022	La consultation publique et la réalisation du premier sondage sur l'acceptation sociale du projet;
mai – septembre 2022	Les travaux de construction étapes 1, 2 et 3; La mise en place du programme PS2;
mai – septembre 2023	Les travaux de construction étapes 4 et 5; La mise en place du programme PS2;
2024	L'inauguration du projet
automne 2024	La réalisation de la douzième sondage sur l'acceptation sociale du projet;
2023 - 2026	La mise en place des programmes PS2 et PS3;
2023 - 2028	La mise en place du rapport PAE1;

---

Collège de Rosemont  
Technique d'aménagement et d'urbanisme

Travail pratique 2

Travail présenté dans le cadre du cours :  
*Projet d'aménagement*  
222-214-RO  
à Mme. Catherine Trottier  
et M. Mathieu Madison

Par : Alexis Boisvert

Dimanche 29/03/2020

---

## *Table des matières*

Introduction.....	1
Objectifs et critères .....	2
Propositions.....	3
Alternative 1 : Élevages d'alpaga.....	3
Alternative 2 : Horticulture maraîchère .....	4
Alternative 3 : La mise sur pied d'un comité consultatif en production agriculture (CCA)...	5
Exemple d'aménagement d'un terrain .....	6

---

### *Table des illustrations*

Figure 1 : Ferme d'alpagas.....	3
Figure 2 : Horticulture maraîchère.....	4
<a href="#">Figure 3 : Culture de serres</a> .....	5
Figure 4 : Distance limitative pour une installation septique .....	6
Figure 5 : Distance limitative pour un puit.....	7
Figure 6 : Protection riveraine.....	7

---

## *Introduction*

Les Bergeronnes est une municipalité de 289,16 km<sup>2</sup> se trouvent dans la région administrative de la Côte-Nord et dans la MRC de La Haute-Côte-Nord compte approximativement 640 habitants. Désirant se développer, la municipalité nous a contactés afin de mettre sur pied divers projets de développement. Le potentiel de la zone agricole a retenu mon attention. Comment développer le potentiel de l'agriculture dans ce secteur ? Afin que la municipalité oriente son activité agricole dans une même direction, il faut créer des objectifs réalisables. Aussi, dans le but d'évaluer les futurs projets agricoles par rapport à ces objectifs, il faudra créer des critères d'évaluation. Suite à cela, des exemples de projets vous seront proposés, ainsi que leur évaluation en lien avec les objectifs trouvés. Finalement, un plan de diversification agricole et un plan montrant les marges minimales à respecter sur une terre vous seront proposés.

---

## *Objectifs et critères*

Objectif 1 : L'agriculture soit réalisée en harmonie avec la nature

- ❖ Les systèmes de traitement des eaux usées des propriétés et des infrastructures respectent les réglementations en vigueur
- ❖ Toute entreprises agricoles devra protéger la qualité et la quantité de l'eau, ainsi que les milieux humides et hydriques
- ❖ Toute activité agricole doit respecter les normes environnementales provinciale et municipale en vigueur

Objectif 2 : L'agriculture permet le développement économique de la communauté

- ❖ Les produits devraient être vendus et si possible transformés en majorité dans la localité
- ❖ Les entreprises devraient privilégier les emplois locaux
- ❖ La municipalité analysera la possibilité de créer une banque de terres
- ❖ La municipalité analysera la faisabilité de création d'un plan de diversification agricole
- ❖ La municipalité réalisera des événements afin de promouvoir et de valoriser les activités agricoles

Objectif 3 : L'agriculture pourra permettre le développement agrotouristique de la municipalité

- ❖ Chaque compagnie devrait fournir un certain pourcentage d'attrait touristique

Objectif 4 : L'agriculture devient viable en hiver

- ❖ Les entreprises devraient favoriser les types viables à l'année longue

## Propositions

### Alternative 1 : Élevages d'alpaga

La création d'élevage d'alpaga permettrait de réaliser les objectifs 2, 3 et 4, ainsi que leurs critères respectifs.



Figure 1 : Ferme d'alpagas

<https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fglobalnews.ca%2Fnews%2F6614094%2Fmontreal-alpacas%2F&psiq=A0vVaw2n60JKOV7vmsbE-uReq-RV&ust=1595344578272000&source=images&cd=vfe&ved=0CAIQjRqFwoTCKDxlp-NueqCFQAAAAAdAAAAABAD>

Objectif 2 : L'agriculture permet le développement économique de la communauté	
Les produits devraient être vendus et si possible transformés en majorité dans la localité	La laine pourrait être traitée par des artisans et/ou des compagnie de la région La viande pourrait être promu et vendu par des commerçants locaux
Les entreprises devraient privilégier les emplois locaux	Les éleveurs pourraient engager des personnes venant de la municipalité

Objectif 3 : L'agriculture pourra permettre le développement agrotouristique de la municipalité	
Chaque compagnie devrait fournir un certain pourcentage d'attrait touristique	La visite des élevages et des boutiques d'artisanat pourrait avoir un attrait touristique

Objectif 4 : L'agriculture devient viable en hiver	
Les entreprises devraient favoriser les types viables à l'année longue	La fourrure des alpagas leur permet de résister à nos températures

## Alternative 2 : Horticulture maraîchère

La création d'horticulture maraîchère permettrait de réaliser les objectifs 2, 3 et 4, ainsi que leurs critères respectifs.



Figure 2 : Horticulture maraîchère

<https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fpriveraie.com%2Fecoles-et-programmes%2Fecole-d-agriculture-de-nicolet%2Fproduction-horticole&psiq=A0vVaw0BxICHuHccWmW7sUG5DDp5&ust=1585344749275000&source=images&cd=vfe&ved=0CAIGjRxxqFwoTCPCFstOLueqCFQAAAAAdAAAAABAr>

Objectif 2 : L'agriculture permet le développement économique de la communauté	
Les produits devraient être vendus et si possible transformés en majorité dans la localité	Les fruits et légumes pourraient être traités par des artisans et/ou des compagnie de la région et ils pourraient être promus et vendus par des commerçants locaux
Les entreprises devraient privilégier les emplois locaux	Les maraîchers pourraient engager des personnes venant de la municipalité

Objectif 3 : L'agriculture pourra permettre le développement agrotouristique de la municipalité	
Chaque compagnie devrait fournir un certain pourcentage d'attrait touristique	La visite des différents type de cultures pourrait avoir un attrait touristique

Objectif 4 : L'agriculture devient viable en hiver	
Les entreprises devraient favoriser les types viables à l'année longue	La création de serres permettrait de cultiver des produits à l'année



Figure 3 : Culture de serres

<https://www.briace.org/wp-content/uploads/horticulture-et-marchage-1024x460.jpg>

### Alternative 3 : La mise sur pied d'un comité consultatif en production agricole (CCA)

La création d'un CCA permettrait la réalisation des objectifs 1, 2 et 3, ainsi que leurs critères respectifs.

Objectif 1 : L'agriculture soit réalisée en harmonie avec la nature	
Les systèmes de traitement des eaux usées des propriétés et des infrastructures respectent les réglementations en vigueur	Sur recommandation du CCA la ville pourra engager une ou des firmes privées et/ou des inspecteurs qui procéderont à l'inspection et au maintien des normes préétablis
Toute entreprises agricoles devra protéger la qualité et la quantité de l'eau, ainsi que les milieux humides et hydriques	
Toute activité agricole doit respecter les normes environnementales provinciale et municipale en vigueur	

Objectif 2 : L'agriculture permet le développement économique de la communauté	
La municipalité analysera la possibilité de créer une banque de terres	Le CCA pourra participer à la création de la banque de terres
La municipalité analysera la faisabilité de création d'un plan de diversification agricole	Le CCA pourra participer à la création du plan de diversification agricole
La municipalité réalisera des événements afin de promouvoir et de valoriser les activités agricoles	Le CCA pourra participer à la création de ces événements de valorisation et de promotion des activités agricoles

Objectif 3 : L'agriculture pourra permettre le développement agrotouristique de la municipalité	
Chaque compagnie devrait fournir un certain pourcentage d'attrait touristique	Le CCA pourra donner son avis sur des idées d'attraction touristiques

## Exemple d'aménagement d'un terrain

Dans le but de s'assurer que chaque terrain soit conforme aux diverses réglementations provinciale et municipale en matière de protection d'environnement, les fonctionnaires désignés devront analyser chaque demande de permis en lien avec l'environnement. À l'aide d'un dessin assisté par ordinateur en annexe, voici un exemple d'analyse de la réglementation.

1. Q2-R22, *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* visant les installations non-étanches. Dans le but de l'exemple, il sera question d'une installation comportant un système de traitement classique :

Point de référence	Distance minimale
Installation de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 5 visée à l'article 51 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (chapitre Q-2, r. 35.2) et installation de prélèvement d'eau souterraine hors catégorie scellées conformément aux paragraphes 1 à 3 du premier alinéa de l'article 19 de ce même règlement lorsque le scellement a eu lieu entre le 19 juin 2009 et le 2 mars 2015 ou scellées conformément à l'article 19 de ce même règlement dans les autres cas.	15*
Autre installation de prélèvement d'eau souterraine et installation de prélèvement d'eau de surface	30*
Lac, source d'eau, marais ou étang	15*
Résidence ou conduite souterraine de drainage de sol	5*
Haut d'un talus	3*
Conduite d'eau de consommation, limite de propriété ou arbre	2*

\* Distances exprimées en mètres.

Figure 4 : Distance limitative pour une installation septique

<http://www.leqisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/Q-2.%20r.%202022?langCont=fr#qq:1 iii 1-11>

2. Q2-R35,2, *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*. Dans le but de l'exemple, il sera question d'une installation souterraine :

17. Toute installation de prélèvement d'eau souterraine doit au surplus être aménagée conformément aux conditions suivantes:

1° l'installation doit être située à une distance de 15 m ou plus d'un système étanche de traitement des eaux usées;

2° l'installation doit être située à une distance de 30 m ou plus d'un système non étanche de traitement des eaux usées ou, si le puits est scellé conformément à l'article 19, à une distance de 15 m ou plus d'un tel système;

3° l'installation doit être située à une distance de 30 m ou plus d'une aire de compostage, d'une cour d'exercice, d'une installation d'élevage, d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une parcelle, d'un pâturage ou des terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière;

Figure 5 : Distance limitative pour un puits

<http://leisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/Q-2,%20R.%2035.2?langCont=fr#qa:1-iii-qb:1-ii-h:1>

3. Q2-R35, *Loi Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Dans le but de l'exemple, il sera question de la pente de 30% avec talus inférieur à 5m, pour être le plus proche des faussés sur les côtés des routes de campagne.

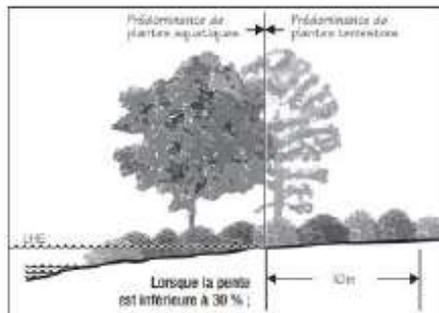


Figure 7 :  
Rive : Minimum de 10 mètres

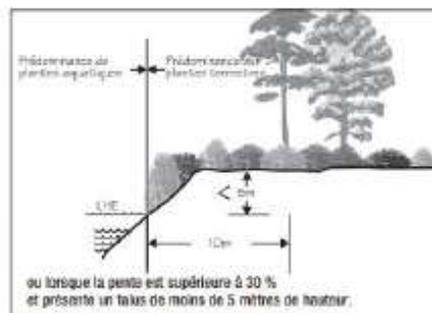


Figure 8 :  
Rive : Minimum de 10 mètres

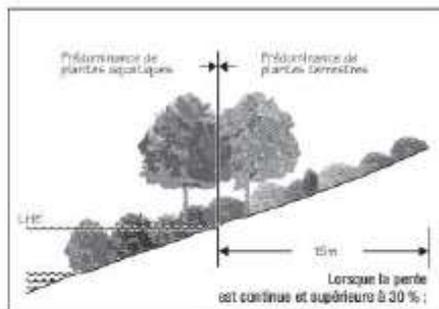


Figure 9 :  
Rive : Minimum de 15 mètres

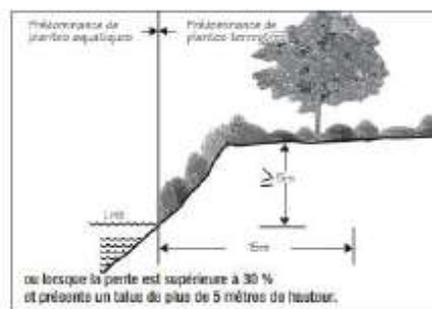


Figure 10 :  
Rive : Minimum de 15 mètres

Figure 6 : Protection riveraine

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>

---

Collège de Rosemont  
Technique d'aménagement et d'urbanisme

Travail pratique 3

Travail présenté dans le cadre du cours :  
*Projet d'aménagement*  
222-214-RO  
et M. Mathieu Madison

Par : Alexis Boisvert

Dimanche 03/05/2020

---

*Table des matières*

Introduction.....	1
Plan d'action.....	2
Conclusion .....	5

---

## *Introduction*

Les Bergeronnes est une municipalité de 289,16 km<sup>2</sup> se trouvent dans la région administrative de la Côte-Nord et dans la MRC de La Haute-Côte-Nord compte approximativement 640 habitants. Désirant se développer, la municipalité nous a contactés afin de mettre sur pied divers projets de développement. Le potentiel de la zone agricole a retenu mon attention. Comment développer le potentiel de l'agriculture dans ce secteur ? Cette troisième et dernière partie traitera d'un plan d'action et tout ce qu'il contient par rapport à comment nous gérerons chaque objectifs et critères.

## Plan d'action

Actions	Responsables et partenaires	Délai de réalisation	Livrables	Autres
Objectif 1 : L'agriculture soit réalisée en harmonie avec la nature				
Critère 1 : Les systèmes de traitement des eaux usées des propriétés et des infrastructures respectent les réglementations en vigueur				
Création d'un programme d'inspection des systèmes de traitement	Municipalité	Été 2020	- Liste de priorité - Fiches d'inspection - Lettre et documentations à envoyer aux citoyens	- Il faudra penser à engager une personne en charge de communiquer avec les citoyens
Inspection de l'ensemble des systèmes de traitement	Municipalité Partenaires potentiel : Firme privé	À confirmer l'avancement après le premier été (2020)	- Employer/former des inspecteurs	- Les inspecteurs pourront être des étudiants pour économiser
Critère 2 : Toute entreprises agricoles devra protéger la qualité et la quantité de l'eau, ainsi que les milieux humides et hydriques				
Inspection en lien avec le protocole de protection des bandes riveraines	Municipalité	De façon régulière	- Employer/former des inspecteurs	
Suivi des demandes de permis au ministère de l'environnement	Municipalité	Selon les demandes de permis	- Employer/former des inspecteurs	
Critère 3 : Toute activité agricole doit respecter les normes environnementales provinciale et municipale en vigueur				
Suivi des activités agricoles	Municipalité Partenaires : MAPAQ	De façon régulière	- Employer/former des inspecteurs	
Objectif 2 : L'agriculture permet le développement économique de la communauté				
Critère 1 : Les produits devraient être vendus et si possible transformés en majorité dans la localité				

Création d'un marché local	Municipalité Partenaires : MAPAQ <sup>1</sup>	Été 2020	- Infrastructure protégeant des intempéries - Dépôt du projet au MAPAQ	- La création d'un marché peut être financé jusqu'à 70%
Projet permettant la mise en marché de proximité	Entreprises Partenaire : MAPAQ <sup>2</sup>	Été 2020	- Dépôt de demande de financement du projet au MAPAQ	- Les entreprises voulant participés doivent faire des chiffres annuel entre 30,000 et 1,000,000\$
Critère 2 : Les entreprises devraient privilégier les emplois locaux				
Aide financière aux entreprises		Été 2021	-	-
Critère 3 : La municipalité analysera la possibilité de créer une banque de terres				
Implanter une banque de terres	Municipalité Partenaires : Banque de terre.ca	Été 2020	- Adhésion à Banque de terres.ca - Développement d'un service d'accompagnement et de maillage - Moyen de communication	- Frais à déterminer
Critère 4 : La municipalité analysera la faisabilité de création d'un plan de diversification agricole				
Création d'un plan de diversification	Municipalité Partenaires : Entreprises La Financière Agricole <sup>3</sup>	Été 2021	- Plan de diversification	- Chaque entreprise devra faire sa demande de prêt
Critère 5 : La municipalité réalisera des événements afin de promouvoir et de valoriser les activités agricoles				
Création d'activités	Municipalité Partenaires : Entreprises Écoles	2020	- Activités avec les écoles - Activités dans les événements publics	-

<sup>1</sup> Programme Proximité (Appui aux initiatives collectives)

<sup>2</sup> Programme Proximité (Appui aux initiatives individuelles)

<sup>3</sup> Programme d'appui à la diversification et au développement régional

Objectif 3 : L'agriculture pourra permettre le développement agrotouristique de la municipalité				
Critère 1 : Chaque compagnie devrait fournir un certain pourcentage d'attrait touristique				
Création d'attrait touristique	Entreprises  Partenaires : La Financière agricole <sup>4</sup>	Au rythme des entreprises	- Faire la demande d'aide financière - Créer le volet touristique	- Toutes les entreprises sont admissibles - Le montant d'Aide financière peut aller jusqu'à 800,000\$
Objectif 4 : L'agriculture devient viable en hiver				
Critère 1 : Les entreprises devraient favoriser les types viables à l'année longue				
Création d'une agriculture viables à l'année	Entreprises  Partenaire : MAPAQ <sup>5</sup>	Au rythme des entreprises	- Création de serres - Modification de l'agriculture - ...	- Tous les projets pouvant permettre une agriculture viable à l'année sont bon

<sup>4</sup> Investissement Croissance

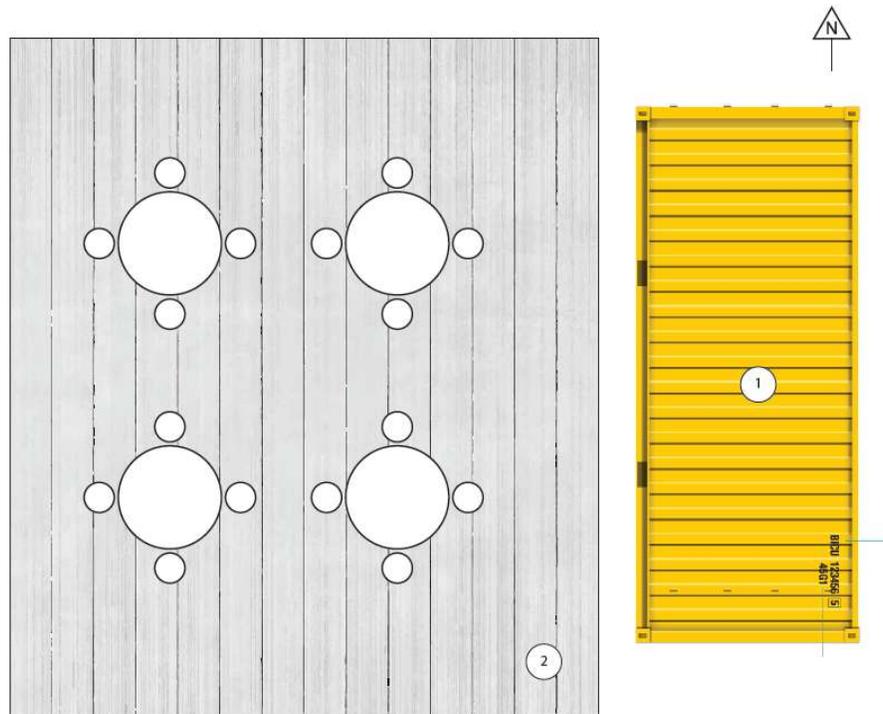
<sup>5</sup> Programme Proximité (Appui aux initiatives individuelles)

---

## *Conclusion*

Suite au portrait du secteur agricole de la municipalité, de la création des objectifs et critères, de l'exemple de leur mise en application et de la création d'un plan d'action, il est certain que la municipalité Les Bergeronnes pourrait développer son potentiel agricole. Malheureusement, comme vu dans quelques exemples, ce potentiel ne sera jamais maximisé sans l'aide et un effort fait des entreprises privés.

## Plan des installations à la base de plein air



- 1 — **Conteneur événementiel**
- Conteneur de 20 pieds
  - Se ferme et se barre facilement
  - Possibilité d'achat ou de location
  - Mobile
  - Surface : 13.8m<sup>2</sup>

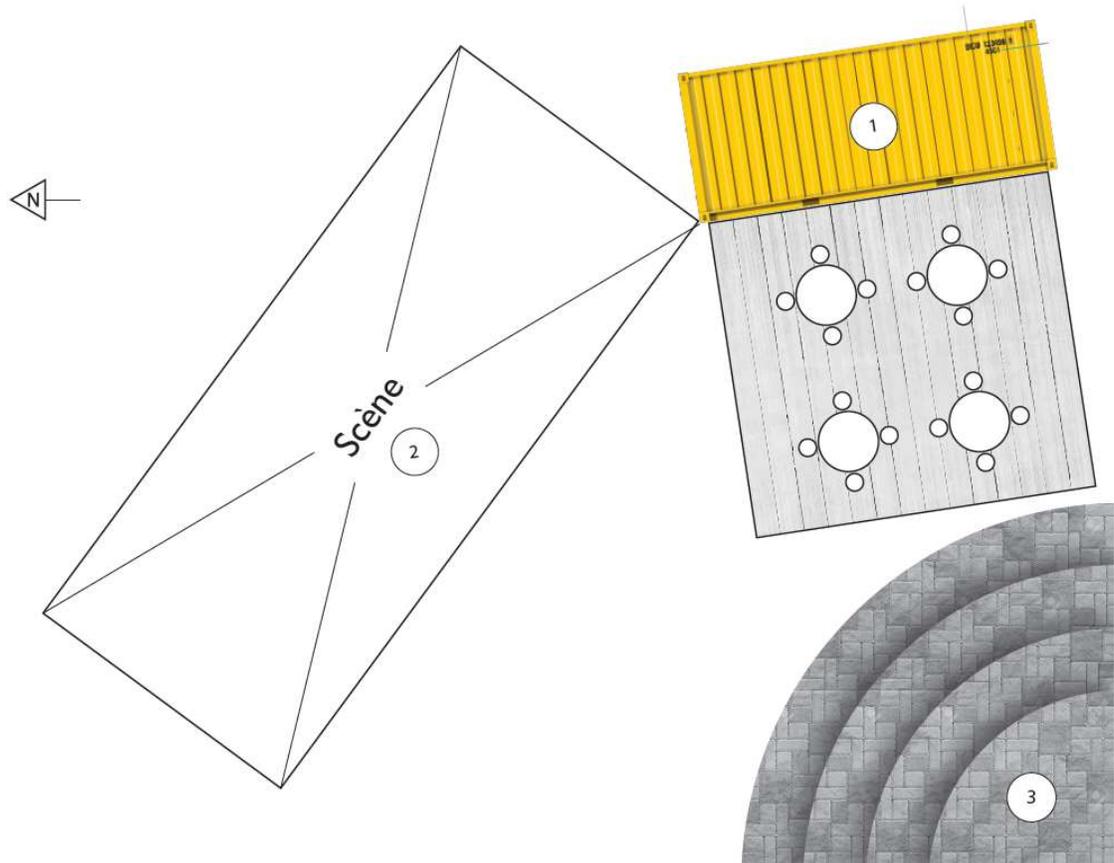


- 2 — **Terrasse en bois**
- Structure semi-permanente
  - Idéalement fait de matériaux recyclés



- 3 — **Table en champignon**
- Pour adulte et enfant

## Plan des installations au Presbytère de Bergeronnes



- 1 — **Conteneur événementiel**
- Conteneur de 20 pieds
  - Se ferme et se barre facilement
  - Possibilité d'achat ou de location
  - Mobile
  - Surface : 13.8m<sup>2</sup>

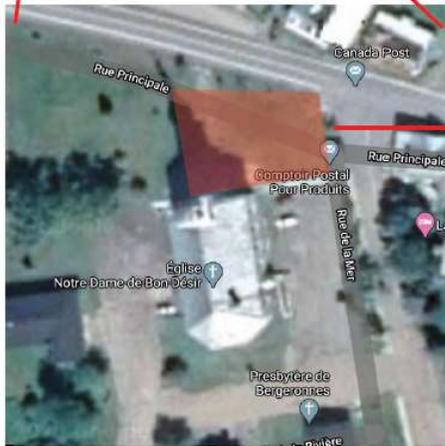


- 2 — **Scène de spectacle**
- Fait en collaboration avec les résidents
  - Structure temporaire
  - Idéalement faite de matériaux recyclés



- 3 — **Marches de l'église**
- mobilier urbain disponible

## Position des installations au Presbytère de Bergeronnes



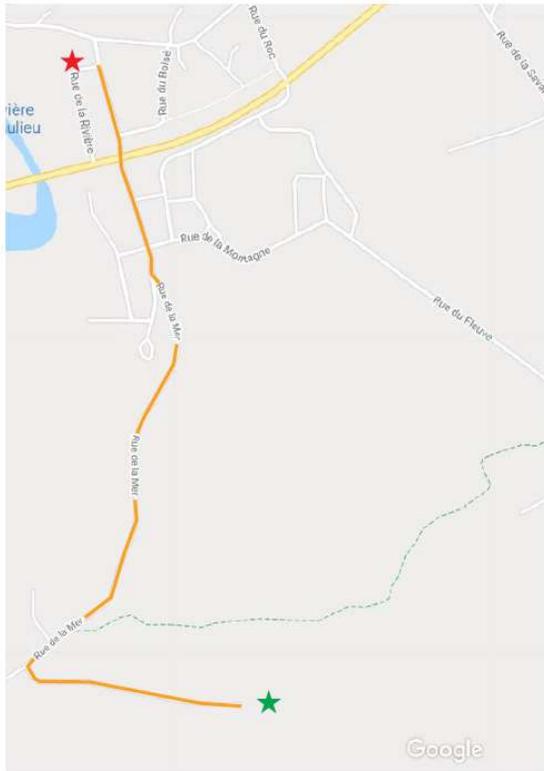
Position des installations  
à l'église (nord-est de la façade)

## Position des installations de la base de plein air



Position des installations  
de la base de plein air

## Réseau transport actif



type de piste suggérée

- ★ Installations à l'église
  - ★ Installations à la base plain air
  - Piste transport actif
- Longueur de la piste approximative : 1.9 km

## Projets d'inspiration

Village au Pied du Courant MONTRÉAL



jardins gamelin MONTRÉAL



---

Collège Rosemont  
Techniques d'aménagement et urbanisme

Partie 3  
Projet d'aménagement Bergeronnes

Travail présenté dans le cadre du cours  
*Projet d'aménagement*  
222-214-RO  
à M Mathieu Madison

Par James Carignan

Montréal, Thursday, 28 May 2020

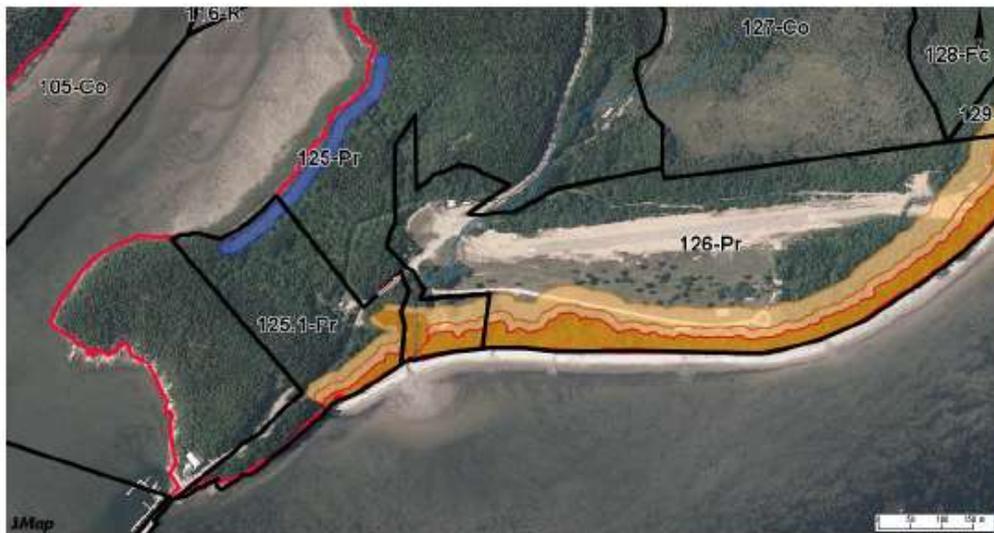
## Site base de plein air

### Zonage actuel

#### Zonage: 126-Pr

- 17 Services publics
- 18 Conservation et récréation extensive
- 19 Services à caractère socioculturel
- 20 Parcs publics, centres récréatifs et installations sportives
- 21 Équipements d'accueil spécifiquement touristiques
- 33 Aéroport
- 65 Coefficient d'occupation au sol (COS) : 0.25
- 69 Présence d'aires à risque de mouvement de sol
- 70 Zone de contrainte (ancien site de déchets)
- 72 Présence de territoires d'intérêt (archéologique, esthétique, écologique)

Le zonage du terrain semble bien ajuster pour accueillir le projet d'installations éphémères. La location de l'installation sur le site doit être ajustée. La location actuelle de l'installation semi-permanente se trouve dans une zone qui est à risque de glissement de terrain.



Site proposer dans la partie 2



Position des installations  
de la base de plein air

Le site proposé à la partie 2 du projet est directement dans la zone de glissement de terrain. Il serait préférable de modifier l'emplacement du site au nord dans la base de plein air pour éviter une catastrophe naturelle. La nouvelle emplacement doit être au moins accessible à pied et en vélo et doit avoir une vue époustouflante afin d'attirer des utilisateurs.

## Site Presbytère de Bergeronnes

Zonage actuel

Zonage: 107-Pi

- 8 Communautaire
- 17 Services publics
- 18 Conservation et récréation extensive
- 19 Services à caractère socioculturel
- 20 Parcs publics, centres récréatifs et installations sportives
- 65 Coefficient d'occupation au sol (COS) : 0.5
- 69 Présence d'aires à risque de mouvement de sol
- 72 Présence de territoires d'intérêt (archéologique, esthétique)



---

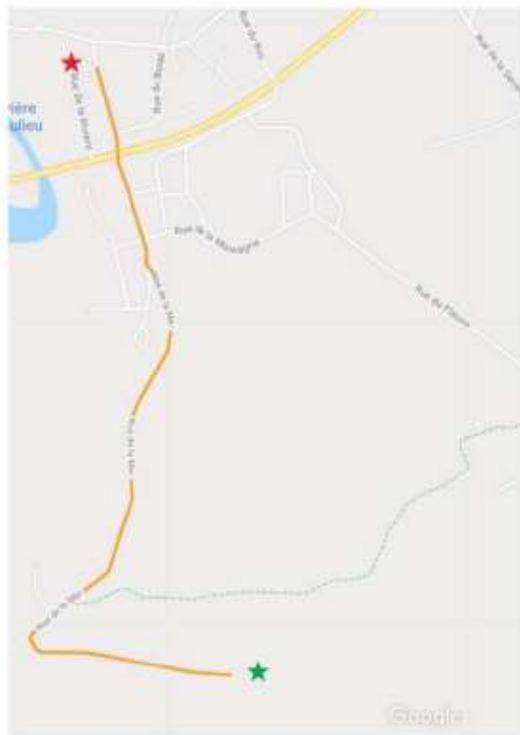
## Encadrement usage conditionnel

Le site est zoné pour services à caractère socioculturel. Le projet proposé a un caractère socioculturel donc le zonage est approprié. Par contre, il serait prudent d'adopter un usage complémentaire pour ce lot. Les spectacles et l'achalandage inhabituel pourraient pousser les voisins à se plaindre. Il serait prudent d'avoir la réglementation en place pour pouvoir défendre le projet et ces utilisateurs. Les usages complémentaires peuvent être inclus dans un PIIA qui serait en vigueur dans le site du Presbytère de Bergeronnes ainsi que celui de la base de plein air. Les objectifs de cet usage complémentaire seraient d'assurer que les sites peuvent être utilisés aux fins du projet:

- Permettre la revitalisation du noyau villageois
- Permettre aux vendeurs peuvent vendre l'alcool et aux clients de la consommer
- Permettre a accès à des toilettes
  - Toilettes du presbytère
  - Toilettes sèches
- Permettre que les spectacles au presbytère puissent durer jusqu'à 11h avec une limite de décibels
- Donner accès aux stationnements pendant les heures ou les activités se déroulent
- Permettre des aménagements paysagers pour accueillir les structures éphémères

Ces objectifs seraient inclus dans le PIIA. Le PIIA peut ensuite être reçu et approuvé par le CCU. L'avantage d'un PIIA est qu'il va s'y intégrer les usages conditionnels sans changer le zonage. Dans ce sens, l'adoption du PIIA est plus rapide et simple que de modifier le règlement de zonage. Cela rendrait le projet moins compliqué à organiser.

## Piste cyclable / chemin piétonne



type de piste suggérée

- ★ Installations à l'église
- ★ Installations à la base plain air
- Piste transport actif

Longueur de la piste approximative : 1,9 km

La piste transport actif proposée suit la Rue de la Mer jusqu'au presbytère. La rue de la Mer est une rue collectrice, donc elle est supposée d'avoir une emprise de 20m (article 3.3.1. Règlement de lotissement). Cela donne une bonne espace déjà pour l'aménagement d'un sentier transport actif. L'article 3.4.1. Du règlement de lotissement dit que si un chemin a plus de 10 emplacements cadastraux, le conseil peut exiger un sentier transport actif. La Rue de la Mer a plus que 10 lots dessus, alors le conseil peut exiger la création de la piste transport actif. Un règlement pourrait être adopté dans le règlement de zonage pour autoriser une piste sur la Rue de la Mer. Ce règlement assurerait la création de la piste.

# Plan stratégique de développement touristique



Plan stratégique de  
développement touristique  
2021-2025

DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE | **AMR**

## Faire reconnaître Les Bergeronnes comme étant une destination familiale de qualité pour une rencontre de proximité avec le fleuve St-Laurent, ses mammifères marins, la nature et l'histoire de la Haute-Côte-Nord.

Mais quelle année nous venons de vivre! 2020 restera gravé dans nos mémoires et passera dans les annales de l'histoire touristique du Québec. La Côte-Nord a eu beaucoup de chance, car la pandémie a su éveiller les visiteurs à redécouvrir leur Québec, à sortir un peu des sentiers battus et les a amenées à passer des vacances en Haute-Côte-Nord.

Le plan de développement touristique des Bergeronnes 2021-2025 est le fruit d'analyses, de consultations et de constats réalisés du printemps à l'automne 2020. Il y a un travail nécessaire de solidification des bases dans le but de préparer adéquatement Les Bergeronnes (intervenants et citoyens) à accueillir des visiteurs et à répondre à leurs besoins dans un contexte touristique évolué suite à la déclaration de la pandémie de COVID-19.

Les objectifs à atteindre avec ce plan sont simples et permettront aux Bergeronnes de se faire connaître par les visiteurs potentiels et à se faire reconnaître comme une destination familiale unique et complète par les visiteurs et par ses pairs.



## ORIENTATION 1 – L'ACCUEIL

L'accueil est la notion la plus importante en tourisme d'autant plus dans les circonstances que nous vivons depuis le début de la pandémie. L'accueil sur un territoire n'est pas aussi simple qu'un « BONJOUR » et un sourire à l'entrée d'un commerce. Ça débute dans la recherche des visiteurs sur le web et ça passe par l'entrée de l'automobiliste sur le territoire routier d'un territoire jusqu'à l'expérience vécue par le visiteur à l'intérieur même des établissements du territoire.

À cet effet, nous travaillons sur plusieurs points pour améliorer l'accueil sur le territoire :

- ✓ Bureau d'information touristique
- ✓ Image de marque
- ✓ Poste de coordonnateur au tourisme
- ✓ Site web touristique
- ✓ Outils promotionnels
- ✓ Signalisation touristique
- ✓ Affichage touristique
- ✓ Aménagement paysager
- ✓ Le balado touristique

## ORIENTATION 2 – CRÉATION D'UN PRODUIT D'APPEL

En prenant en considération l'ensemble des besoins et des limitations de chacune des parties (citoyens, intervenants touristiques et municipalité), nous avons proposés un projet original et durable pour la Base de plein air des Bergeronnes.

Au niveau touristique avec ce projet, il nous faut réussir à créer un produit représentant l'unicité des lieux et du territoire, soit la nature, le Fleuve, la biologie marine, l'ornithologie, etc. C'est pourquoi nous avons identifié la Base de plein air des Bergeronnes comme l'endroit idéal pour développer un nouveau produit touristique distinctif de mise en valeur respectant l'environnement et répondant autant aux besoins de citoyens que des visiteurs.

Une fois que le projet sera identifié et monté, il sera présenté à la population lors d'une consultation publique.



### ORIENTATION 3 – COMMUNICATION ET MARKETING

Les communications sont essentielles pour que l'ensemble des parties (citoyens, visiteurs et municipalité) puissent partager des informations.

Pour que la municipalité puisse partager toutes les informations aux bonnes parties, une nouvelle entité municipale verra le jour, soit Destination Bergeronnes. Un de ses premiers mandats sera de bâtir un plan marketing et plusieurs outils de communication seront créés.

- ✓ Site web de Destinations Bergeronnes
- ✓ Ouverture et opérations de pages sur les réseaux sociaux
- ✓ Création d'un Guide touristique sur Les Bergeronnes
- ✓ Création d'un comité stratégique en tourisme (composé de différents intervenants représentant tous les créneaux touristiques)

L'un des objectifs avec la création de Destination Bergeronnes est de consolider l'offre touristique actuelle et de mieux la promouvoir auprès des visiteurs. Elle devra également veiller à la pérennité de l'offre événementielle sur le territoire.





#### ORIENTATION 4 – LES SENTIERS

Les sentiers sur le territoire des Bergeronnes sont uniques et sont un avantage concurrentiel majeur!

Une mise en valeur des sentiers permettra d'améliorer leur qualité et de mieux transmettre aux randonneurs toutes les informations naturelles, culturelles et historiques qu'ils contiennent.

#### ORIENTATION 5 – AUTRES

VOIR LES POSSIBILITÉS DE LA MISE EN  
VALEUR DU SITE DES BASQUES

PROMOUVOIR L'INDUSTRIE  
TOURISTIQUE AUPRÈS DES CITOYENS  
ET DES INTERVENANTS

PROPOSER DES FORMATIONS AUX  
INTERVENANTS TOURISTIQUES



---

*Pour faire de Bergeronnes  
un village intelligent*



par Pierre-Julien Guay  
version 4, août 2020

Creative Commons BY NC ND 4

Annexe 5 *Pour faire des Bergeronnes un village intelligent*



Ce document est diffusé sous licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0



Le contenu de cette œuvre peut être partagé à condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom.



Pas de modification ou traduction de l'œuvre



Aucune utilisation de cette œuvre à des fins commerciales ou pour générer un revenu

---

## Table des matières

Introduction.....	2
Des villages en péril.....	2
Un village intelligent.....	3
Une proposition de village intelligent.....	4
Tourisme.....	4
Éducation, partager le savoir local.....	5
Développer ses compétences pour de nouveaux emplois.....	7
Santé.....	8
Économie.....	10
Arts et culture.....	11
Sécurité publique.....	12
Environnement et écologie.....	13
Gouvernance.....	14
Passer à l'action.....	16
Quelques précautions.....	16
Webographie.....	17

## Introduction

En février 2020, la municipalité de Bergeronnes tenait un forum citoyen sous forme de rencontres et de sondage. La première version de ce document a alors été soumise à titre de contribution citoyenne. Il s'agissait d'une recension des écrits enrichie par des observations propres à l'auteur sans consultation permettant de valider les problématiques ni les partenaires potentiels. Plusieurs de ces observations résultent de l'[analyse de recherche sur Google](#) sur les mots-clés Escoumins, Bergeronnes et Tadoussac effectuée par l'auteur en novembre 2019. Cette étude montre que Bergeronnes est essentiellement connu pour ses terrains de camping et arrive au dernier plan pour la recherche d'excursions d'observation de baleines.

En avril 2020, madame Sara Brisson, agente de développement à la municipalité de Bergeronnes, nous a aimablement transmis le rapport des consultations de février. Ce matériel a permis d'actualiser les problématiques et propositions liées aux questions de tourisme, économie, gouvernance et service qui jusque-là, avaient été le fruit d'une réflexion personnelle.

Suite aux mesures de confinement liées à la VOVID-19, plusieurs pratiques suggérées dans les versions précédentes, dont le télétravail, l'enseignement à distance et le recours aux rencontres avec vidéo ont connu une adoption presque généralisée, devançant quelques-unes des propositions proposées. Ces exemples démontrent clairement que l'adoption de nouvelles pratiques est davantage conditionnée aux besoins plutôt qu'à un effet de mode ou même un désir de progrès.

Cette nouvelle version ne prétend aucunement être un plan de développement et conserve son objectif d'analyse des contextes d'applications de solutions possibles. Elle ne tient pas compte des projets municipaux qui ont pu être mis de l'avant ou qui sont en cours d'élaboration.

## Des villages en péril

Une région est un chez-soi : une place pour vivre, travailler et fonder une famille. Pour survivre, les communautés rurales ont besoin d'emploi, de services d'éducation et de santé, de connectivité, de solution de transport et d'un climat favorable à l'entrepreneuriat. [5]

Or, ici comme ailleurs dans le monde, les régions sont soumises à de nombreux changements et doivent faire place au dépeuplement et à l'exode des jeunes. [7] Cela entraîne la fermeture de petits commerces, de succursales de banque, d'école et de bureau de poste. Les coupures dans le financement public entraînent la diminution, la centralisation ou la privatisation de certains services (logements, bibliothèques).

Même si la population se maintient, une plus faible densité de la population signifie des coûts plus élevés pour obtenir des services en éducation, en santé, en commerce et en transport public.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les communautés rurales ne peuvent exister sans les services publics appropriés pour répondre aux besoins de la population [5]. L'accessibilité aux écoles, aux services de santé et sociaux est critique pour assurer le bien-être des résidents et maintenir le tissu social et économique de ces communautés. Or les services en région sont compartimentés dans des budgets sectoriels (santé, éducation, commerce) soumis aux aléas de projets pilotes, de priorités politiques ou d'interventions opportunistes.

En 2017, le parlement européen a reconnu l'importance de l'approche de villages intelligents en développant un programme de soutien et d'accompagnement des communautés.

## Un village intelligent

Un village est dit intelligent lorsque ces habitants se mobilisent et explorent de solutions pratiques aux défis de la vie quotidienne auxquels ils font face. L'objectif est d'atteindre l'équilibre entre l'économie, la société et l'environnement naturel. Les concepts de village intelligent et de développement durable sont très rapprochés.

Le but est de pouvoir continuer de mener une vie saine et bien remplie, d'atteindre son potentiel de développement, de gagner sa vie de façon viable tout en étant connecté au reste du monde.

De la sorte, les villageois ont véritablement le choix entre la vie en ville ou dans un village intelligent. Ils ont accès à un grand nombre des avantages de la vie urbaine tout en maintenant certains aspects importants de la vie rurale et un développement équilibré au niveau national.

Un village intelligent est un territoire qui développe des solutions proactives et novatrices pour résoudre ses défis locaux. Il utilise une approche participative pour développer et implanter des stratégies de solution. Ce développement repose sur la coopération et l'alliance avec d'autres communautés et avec des acteurs, tant ruraux qu'urbains. [9]

Les villages intelligents concernent donc avant tout les personnes. Bon nombre de ces nouvelles possibilités peuvent reposer sur des solutions numériques, mais le terme «intelligent» implique également de coopérer et de créer des alliances. Ces changements se traduisent par un milieu plus sain, plus vert et plus accueillant.

Les villes intelligentes ont tendance à mettre l'accent sur la connexion des données et de vouloir transformer la façon dont elles sont utilisées grâce aux technologies numériques interconnectées. Par opposition, le concept de village intelligent concerne davantage des populations locales qui prennent leur avenir en main, souvent, mais pas exclusivement, à l'aide des technologies numériques.

Un village intelligent se base sur le capital humain et social. Il se reconnaît par :

- par l'intelligence de ses gens: la population locale prend l'initiative de trouver des solutions pratiques aux problèmes auxquels elle est confrontée, mais aussi, et surtout saisit les nouvelles possibilités qui se présentent pour transformer son territoire [10]
- par l'utilisation des technologies numériques lorsqu'elles sont appropriées, et non pas parce qu'elles sont à la mode ;
- en pensant au-delà du village lui-même. Si certaines initiatives sont prises au niveau du village, beaucoup impliquent aussi la campagne environnante, des villages voisins, des petites villes et des liens avec les grandes villes ;
- en développant de nouvelles formes de coopération et d'alliance entre les agriculteurs et les autres acteurs ruraux, entre les municipalités, entre le secteur privé et la société civile. [11]

Tout changement comporte une part de risque. Une vision commune des défis et de la démarche de solution, pour tous les acteurs, est indispensable à la réussite. Cela commence par un éveil aux problématiques et solutions, puis nécessite la transmission des habiletés nécessaires pour

entreprendre la démarche de réalisation. Le développement de solutions services numériques en région doit s'appuyer sur les connaissances et les besoins locaux. Confier entièrement un projet à un expert externe risque de mener à l'échec.

Les études montrent que ce n'est pas tant la couverture ou l'accessibilité des technologies numériques qui est l'obstacle principal au développement d'un village intelligent, mais le faible niveau d'expérience des acteurs, l'individualisme et le conservatisme des populations rurales [6]. Il faut se rappeler qu'une action coopérative plutôt qu'individuelle est essentielle pour obtenir un véritable changement [8].

## Une proposition de village intelligent

Le développement d'un village intelligent permet d'atteindre les objectifs suivants [14] :

- optimiser les services publics (culture, santé, sécurité, environnement).
- augmenter l'attractivité, c'est-à-dire la capacité à accueillir des étudiants étrangers, des touristes et d'autres non-résidents en proposant des solutions adaptées à leurs besoins
- favoriser l'accès aux outils numériques, à leur apprentissage et à la participation aux activités en ligne (en particulier pour les aînés et les handicapés)
- tirer partie d'un réseau Internet à haut débit, de l'utilisation de capteurs (caméra, humidité, chaleur, etc) et des réseaux de télécommunications.

Les exemples ci-dessous sont proposés ici pour fin d'illustration en utilisant la méthode d'analyse SWOT<sup>1</sup>.



### Problématique

Un grand nombre des propositions citoyennes de février 2020 rattaché au tourisme traitent d'aménagement, d'embellissement et d'offres de service qui aussi l'avantage d'être applicables à l'amélioration de la qualité de vie des villageois.

Bien que fortement orienté vers le tourisme pour son développement, le village n'offre pas d'image de marque homogène et unifiée. L'offre touristique principale reste centrée autour des excursions d'observation des baleines, mais elle pourrait insister également sur l'existence d'un milieu de vie paisible idéal pour les familles et les amoureux de plein air. En effet, l'attractivité d'un territoire pour les touristes est intimement liée à son attractivité pour les professionnels.

Les sentiers pédestres et polyvalents apparaissent comme un atout important, pourvu qu'ils soient dotés d'une signalisation caractéristique et bien entretenus. Diverses autres modalités d'utilisation, comme le vélo ou l'équitation, peuvent être envisagées.

<sup>1</sup> Acronyme composé des premières lettres des mots *Strengths* (Force), *Weaknesses* (Faiblesses), *Opportunities* (Opportunités) et *Threats* (Menaces).

Une des difficultés rencontrées par les touristes et le nombre d'endroits limités donnant librement accès au fleuve. À l'exception de la Pointe-à-John et des campings de Bon-Désir, une grande partie de la côte est constituée de propriétés privées. Cette situation est déroutante, en particulier pour les Européens là où les terrains riverains sont généralement d'accès public.

### Pistes de solution

Globalement, il s'agit d'enrichir l'expérience du touriste par la combinaison de plusieurs attractions ou par un forfait d'activités, ce qui implique une démarche concertée entre les fournisseurs de services.

- renforcer les expériences basées sur la nature : agroalimentaire (autocueillette) et gastronomie, géologie, milieu forestier, herboristerie, ornithologie, mycologie et hydrographie (marin) ;
- développer un tourisme hivernal en instaurant un lien avec la piste de motoneige régionale et promouvant et en soutenant la pratique d'activités physiques tels le ski de fond, la raquette et la pêche sur glace.

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• complémentarité des services et activités</li> <li>• le quai et la base de plein air à la Pointe-à-John, le Centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir et les campings sont des points d'accès au fleuve</li> <li>• couverture de neige abondante en hiver, absence de redoux</li> </ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le village n'a pas une image de marque unifiée</li> <li>• exploitation saisonnière de l'hébergement et restauration</li> <li>• les sentiers pédestres sont éparés, étroits et peu entretenus ;</li> <li>• manque de couverture médiatique nationale au niveau touristique</li> <li>• pas de sentier de motoneige entre Tadoussac et Bergeronnes ; à l'écart du sentier T3.</li> </ul>
Origine Externe	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• bassin important de visiteurs dans la région de Tadoussac</li> <li>• des clients des excursions à la baleine sont déjà présents au village</li> <li>• tourisme hivernal des excursions en motoneige sur le sentier T3</li> </ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• forte image de marque et renommée de Tadoussac (englobant les baleines) ;</li> <li>• offre de services très bien intégrée par Essipit ;</li> <li>• efforts importants de mise en marché se distinguer et se mettre sur la carte.</li> </ul>



## Éducation, partager le savoir local

### Problématique

Creative Commons BY NC ND 4

- 5 -

Bergeronnes est l'hôte d'organisations possédant une expertise renommée, mais qui reste limitée aux visiteurs sur place. Bien que les retombées économiques soient moindres à court terme, la diffusion à distance de cette expertise permettrait d'accroître le rayonnement des organisations et peut se traduire comme facteur d'attraction pour des visites touristiques. Cette dimension n'apparaît pas dans les travaux du forum citoyen.

### Pistes de solution

Faire rayonner l'expertise propre aux Bergeronnes, notamment en biologie marine, observation de la migration des oiseaux, exploitation et renouvellement de la forêt.

- l'expérience de la COVID-19 a montré comment les technologies peuvent constituer un support pour la création de classes virtuelles pour enrichir le programme d'établissements de niveau primaire, secondaire, collégial et universitaire. Cette approche est désormais bien connue par le grand public, particulièrement par les jeunes et les personnes qui ont reçu du perfectionnement professionnel par ce canal ;
- un colloque annuel portant par exemple sur la vie dans le fleuve Saint-Laurent, s'adressant aux experts et aux professionnels pourrait être organisé

### Partenaires à envisager

- Explo-Nature (pour des causeries en direct via Facebook ou YouTube)
- Archéo-Topo (dont les causeries)
- La Nord-Côtière, coopérative forestière
- Observatoire des oiseaux de Tadoussac
- groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), déjà expérimentée
- Programmes universitaires en océanographie<sup>2</sup>

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise d'Explo-Nature</li> <li>• Expertise de la coopérative Nord-Côtière</li> <li>• Observatoire des oiseaux de Tadoussac</li> </ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre perçue comme en concurrence avec les offres formelles plutôt que comme complément</li> <li>• La pédagogie adaptée à la formation à distance est peu maîtrisée par les formateurs, il est difficile de conserver l'attention et de susciter la participation.</li> </ul>

<sup>2</sup> Tels ceux de l'Université de Sherbrooke, UQAR, Université Laval, McGill, Royal Military College of Canada, Dalhousie University, Bedford Institute of Oceanography, Memorial, University of Newfoundland, University of British Columbia, Université de Liège, UPMC Sorbone, Université Aix-Marseille, Université de Bretagne Occidentale, Bordeaux 1, Paris 6 Toulouse 3, Toulon, University of Rhode Island et University of Washington.

<b>Origine Externe</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous se sont familiarisés avec cette approche pendant le confinement dû au COVID-19.</li> <li>• Alliance avec établissements d'enseignement avides de diversifier leur approche et leur offre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût de développement initial du matériel en ligne élevé en l'absence de partenariat</li> <li>• L'éloignement peut être un obstacle à la participation un colloque s'il n'est par pairé à une offre complémentaire comme des activités de loisirs</li> </ul>



## Développer ses compétences pour de nouveaux emplois

### Problématique

La transition vers des emplois nouvellement disponibles et mieux rémunérés exige de développer de nouvelles compétences. Cette dimension n'apparaît pas dans les travaux du forum citoyen, mais elle est étroitement liée au développement de l'économie et à la création de nouveaux emplois.

### Pistes de solution

Plutôt que l'acquisition de diplôme, les pratiques nouvelles privilégient la microcertification [18], c'est-à-dire la formation sur mesure centrée sur l'acquisition des compétences nécessaires dans un domaine d'occupation.

Cette approche requiert des services d'évaluation et d'inventaire des compétences (orientation) et la possibilité de participer à des activités de formation pratique. Puisque l'offre de formation est conditionnée à la formation de groupe-classe, le regroupement de petites cohortes disséminées dans un espace de formation commun supporter par les technologies numériques est avantageux. Cela peut prendre la forme de petits groupes locaux accompagnés d'un facilitateur et participant à une classe en ligne. Pour certains individus, cette formation peut également être envisagée sur un mode individuel à partir du domicile. Ce type de services permet de réduire le besoin d'aller vers les villes moyennes ou grandes pour obtenir des niveaux plus élevés d'éducation.

### Partenaires à considérer

- Service de perfectionnement des ordres professionnels
- Services de formation aux adultes
- Services de formation sur mesure des cégeps et universités
- École Polyvalente des Berges
- Écoles primaires du secteur BEST

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne accès à un vaste catalogue de formation sur mesure par les établissements d'enseignement et ordres professionnels</li> <li>• Amélioration rapide de l'employabilité</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de formation des enseignants à animer et enseigner à distance</li> <li>• Peu d'apprenants familiaux et motivés par l'apprentissage autonome</li> <li>• De nombreux établissements persistent à offrir des programmes plutôt que de la formation sur mesure</li> </ul>
Origine Externe	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture et mandats des organisations d'enseignement (commission scolaire, cégeps) à offrir de la formation dans des centres satellites.</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements traditionnellement orientés vers la présence physique en classe</li> <li>• L'approche de microcertification est encore embryonnaire au Québec</li> </ul>



## Santé

### Problématique

Les citoyens constatent qu'il y a peu de ressources en santé mentale, en médecine et en petite enfance (orthophonie, psychoéducation, travailleuse sociale, etc.)

Avec l'exode des jeunes, les communautés rurales sont vieillissantes, ce qui entraîne souvent un recours accru aux services de santé et sociaux. Les professionnels doivent consacrer un temps important au déplacement entre les villages plutôt qu'à la prestation de services.

### Pistes de solution

Certaines activités de suivi ne nécessitent pas d'examen physique approfondi. Dans ces conditions, l'utilisation de technologie numérique de communication, par exemple avec Messenger ou FaceTime, permet d'effectuer ces tâches. De même, dans les cas non urgents, des consultations en ligne auprès d'une super infirmière ou un professionnel de la santé peuvent être envisagées, sans que la personne ait à se préoccuper d'une solution de transport et d'accompagnement.

Le Centre de Santé des Nord-Côtiers dispose déjà d'équipement de diagnostic et de connexion avec des spécialistes. On peut envisager l'utilisation d'appareils branchés à l'internet des objets qui peuvent alerter et transmettre des paramètres de santé aux centres professionnels. Des applications liées aux (pouls et tension artérielle) existent déjà pour les appareils mobiles [11]. Au besoin, ces senseurs peuvent être subtilisés par des appareils plus précis qui pourraient être échangés par les habitants d'un même village.

Avec la décroissance de la population et des services, certaines personnes âgées choisissent l'hébergement en foyer public ou privé. D'autres doivent être longuement hospitalisés. Alors que les technologies numériques rendent possible l'envoi de courriel et de photos ainsi que la communication vidéo entre les individus, il est étonnant de constater que la majorité des hôpitaux et des foyers n'offrent pas de réseau local pour se brancher à Internet. Il est certes possible de souscrire à des abonnements de données cellulaires, mais leur utilisation est coûteuse et nécessite un suivi rigoureux pour éviter le gonflement indu des factures. Les hôpitaux et les foyers pourraient offrir l'accès à la connectivité, moyennant une contribution raisonnable.

La possibilité de communiquer avec ses proches brise l'isolement, favorise la convalescence et libère en partie la charge du personnel soignant qui n'a plus à se substituer à la famille et au milieu social du patient.

#### Partenaires à envisager

- Centre de Santé des Nord-Côtiers
- CISSS de la Côte-Nord
- CHCLD
- Foyers d'hébergement privés du secteur BEST

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux dispositifs de mesure pouvant être reliés à l'Internet des objets</li> <li>• Applications de conversation avec vidéo grand public Skype, <i>FaceTime</i> et <i>Messenger</i></li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne peut se substituer à une consultation dans les cas d'urgence</li> <li>• Manque de littératie numériques des acteurs pour le paramétrage des applications et la vie privée</li> </ul>

3 Ensemble de connaissances et d'habiletés nécessaires pour utiliser un ordinateur ou un appareil mobile tout en protégeant son identité.

Origine Externe	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponds bien au problème d'éparpillement des ressources et des clients en Haute-Côte-Nord</li> <li>• Programmes de subvention pour l'implantation de l'Internet haute vitesse</li> </ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des ressources dans les réseaux de santé et services sociaux.</li> <li>• Méconnaissance des bénéfices et des pratiques soutenus par le numérique de la part des gestionnaires</li> <li>• Objection des fournisseurs de location de télévision à qui les services de vidéo en flux continu (Amazon, Netflix, YouTube) peuvent faire concurrence<sup>4</sup></li> </ul>



## Économie

### Problématique

L'offre de services améliorant la qualité de vie et le confort, tel le toilettage, la massothérapie, soins à domicile, l'hébergement touristique, la coiffure est principalement l'initiative de travailleurs autonomes et de microentreprises. Ces activités génèrent des revenus modestes, particulièrement lors de leur phase d'établissement et de création de clientèle.

Un autre secteur d'activité concerne la culture et la transformation de petits fruits et de plante sauvage (bleuets, camerises, thés). Ces produits peuvent être associés à une image de marque du village et être offerts dans les gîtes, à l'épicerie et dans des paniers de distribution.

L'imposition de la taxe d'affaire municipale ajoute un supplément aux frais de démarrage comprenant la recherche de locaux, l'achat d'équipement et la publicité.

### Pistes de solution

- Mise à disposition de locaux d'affaire de type coopérative donnant accès à des bureaux et salles pour la rencontre de client, des services partagés de secrétariat, photocopie, hébergement informatique.
- Concertation et partenariat entre les municipalités pour éviter la duplication induite de services et de concurrence et promouvoir la complémentarité de services. En desservant un plus large territoire, ces petites entreprises élargissent leur marché et rentabilisent leur investissement.

<sup>4</sup> Cette objection peut être levée facilement en configurant le routeur pour bloquer les flux vidéo de YouTube et autres ou encore le ralentissant à un seuil difficilement tolérable pour l'utilisateur.

### Partenaires à envisager

- Municipalité et groupes communautaires pour le partage de locaux
- producteurs de petits fruits (bleuets et camerises)
- Herbamiel
- Gîtes et restaurants du secteur BEST
- épicerie du secteur BEST
- Boulangerie Artisanale la P'tite Cochonne

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en valeur de ressources locales</li> <li>• Peut être coordonné au niveau de la MRC</li> <li>• Réseautage et complémentarité entre les utilisateurs de services partagés</li> </ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production saisonnière de petits fruits</li> <li>• Mise en marché plus difficile en dehors de la région</li> <li>• Difficulté de maintenir une masse critique de membres pour les coopératives</li> </ul>
Origine Externe	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'achat et la consommation de produits locaux font partie de l'expérience recherchée par les touristes</li> </ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte concurrence dans le domaine des confitures dites "artisanales" ou "du terroir"</li> <li>• Le volume de récolte est soumis aux fluctuations annuelles</li> </ul>



## Arts et culture

### Problématique

L'offre, bien qu'originale et diversifiée, a pour effet de disperser les auditoires selon les intérêts. Une augmentation de l'auditoire, à la fois des habitants et des visiteurs, permettrait d'obtenir une part d'autofinancement plus élevé.

### Pistes de solutions

L'ensemble des événements pourrait bénéficier d'un programme culturel annuel faisant l'objet de promotion et d'une distribution importante. Les commanditaires rayonneraient auprès d'un public plus large.

La brochure pourrait également présenter l'offre artisanale de groupes comme le Cercle des fermières, la FADOQ et d'autres artisans (bijoux, pain artisanal, sculpture...). Leur production bénéficie en général d'une assez bonne distribution, mais leur regroupement sous une bannière au marché d'automne — par exemple — de même lors d'événement à l'extérieur permettrait de mutualiser la promotion et la présence.

## Partenaires à envisager

- Les Gens de mon pays
- Jazz sous la lune
- Festival intime de musique classique
- Festi-Livre Desjardins
- Municipalité des Bergeronnes

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Offre originale</li><li>• Qualité et diversité</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faible couverture des médias locaux; aucune à l'extérieur de la région</li><li>• Initiatives indépendantes qui ne bénéficient pas d'un effet de masse</li><li>• Assistance modeste du public</li></ul>
Origine Externe	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Peut être intégré à un forfait d'expériences proposé aux touristes.</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Divertissement numérique (Netflix, câble)</li><li>• Déplacements à l'extérieur pour assister à des spectacles d'artistes populaires</li><li>• Fonctionnement en silo des acteurs pour conserver l'exclusivité de leurs publics et commanditaires</li></ul>



## Sécurité publique

### Problématique

Avec un territoire de 268 km<sup>2</sup>, assurer la sécurité publique est une tâche énorme pour une municipalité comme Bergeronnes. Les préoccupations vont la détection d'incendie, de l'entretien des routes au respect des limites de vitesse et à la sécurité des piétons sur des trottoirs mal déneigés l'hiver.

### Pistes de solutions

L'Internet des objets [11] permet de recueillir et d'acheminer en temps réel l'information recueillie par des capteurs. Outre les caméras vidéo, il est possible d'obtenir des mesures sur le niveau d'humidité, la température, la pression atmosphérique et la densité de l'air.

Les capteurs offerts sur le marché sont généralement coûteux et compatibles uniquement avec la gamme de produits offerts par le fabricant. Cependant, l'avènement de micro-ordinateur de type Pi ou Arduino permet d'en développer soi-même pour un coût minime [10].

On peut envisager la détection de début d'incendie de forêt ou dans des bâtiments publics, de l'état des routes et infrastructures sur le territoire.

## Partenaires à envisager

- club informatique de cégeps ou d'universités
- commission scolaire
- école Polyvalente des Berges
- bricoleurs avertis

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• déploiement à faible coût d'outil de surveillance (incendie, état des routes, présence d'ours)</li><li>• possibilité d'intégrer le développement des applications et senseurs au cursus scolaire créant un avantage marqué pour les diplômés de la région</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'examen ou le développement d'applications et de senseurs exigent un niveau de bricolage averti</li></ul>
Origine Externe	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plans et applications pour micro-ordinateurs sont nombreux et disponibles gratuitement sur Github</li><li>• Partenariat avec un Fab Lab</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une connexion réseau peut être nécessaire à proximité pour la transmission des données</li></ul>



## Environnement et écologie

### Problématique

L'aspect actuel des aménagements autour des bâtiments publics et des maisons privés montre un manque de fierté de la part de la municipalité et des citoyens. L'absence d'aménagement paysager aux entrées du village, l'entretien minimaliste des parcs, la présence de déchets dans les sentiers viennent renforcer cette impression.

Les aménagements existants ne reflètent pas de préoccupations écologiques ou de qualité de vie.

### Pistes de solution

L'objectif est de développer une image de village vert en posant quelques actions concrètes et en diffusant largement les initiatives au moyen de reportages et entrevues dans les médias et auprès des touristes.

### Village écologique

- Adoption par la municipalité d'une identité et d'une politique écologique comprenant des bornes électriques, l'aménagement de stationnements publics et commerciaux visant à réduire les îlots de chaleur ; voir aussi a référence [16]

#### Agriculture

- réduction des pesticides, reboisement
- réduction de la production de méthane par le bétail à l'aide d'algues [15]

#### Énergie

- mise à niveau de l'éclairage pour la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL) en ajoutant un système de gestion intelligente, celui-ci permet de gérer à distance et en temps réel l'ensemble des luminaires de rue [17]
- réduction de l'éclairage public entre minuit et 6h du matin
- application de normes environnementales aux nouveaux bâtiments ou aux anciens bâtiments pour améliorer la qualité du logement et l'efficacité énergétique (toiture verte, porte et fenêtre, thermopompe)

#### Déchets

- diminuer ou supprimer le plastique à usage unique et le styromousse dans l'emballage des aliments dans les événements (boîtes à lunch, fontaines d'eau, les épiceries et la restauration)

#### Partenaires à envisager

- Coopérative forestière La Nord-Côtière
- La MRC de la Haute-Côte-Nord Horticulteurs
- Programmes gouvernementaux
- Agence de l'efficacité énergétique du Québec

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la qualité de vie</li> <li>• Réduction de la pollution lumineuse</li> <li>• Réduction de l'éco-anxiété</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'énergie par éolienne est plus coûteuse et dépare le paysage</li> <li>• Efficacité limitée de panneaux solaires</li> </ul>
Origine Externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de subvention pour réduire la consommation d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte polarisation des opinions sur les enjeux environnementaux</li> <li>• Faible coût de l'énergie au Québec</li> </ul>



## Gouvernance

#### Problématique

- Alors que la municipalité semble favoriser le développement en fonction de l'avenir touristique, les citoyens sont davantage préoccupés par l'amélioration de la qualité de vie.
- Les communications entre la municipalité et les citoyens manquent de fluidité, dans un sens comme dans l'autre
- La participation citoyenne n'est pas valorisée
- La municipalité ne semble pas avoir de vision stratégique à long terme, accompagné d'un plan et d'indicateurs permettant de valider l'atteinte des objectifs.

#### Pistes de solution

- Que la municipalité informe et fasse connaître ses propres réalisations.
- Que le site reflète sans délai les changements, comme la politique familiale, les programmes et les subventions.
- Que le site intègre un calendrier des activités municipales et communautaires (réunions, fêtes, événements) et un horaire comme pour le tennis,

La gouvernance intelligente regroupe différents éléments qui s'appliquent tant à la municipalité qu'au regroupement (MRC) de municipalités :

- fournir des services publics accessibles et adéquats sur les programmes de soutien et les règlements ;
- faire preuve de transparence financière pour tous les éléments de budget et les projets réalisés
- utiliser les technologies de l'information et les médias sociaux afin d'accroître l'habilitation et l'implication des citoyens dans la gestion publique et la transparence du processus de décision en rendant disponible en ligne :
  - les agendas et procès-verbaux des rencontres et réunions
  - l'information et les rapports sur les industries, les commerces et le tourisme.

#### Partenaires à envisager

- Municipalité de Bergeronnes
- MRC de la Haute-Côte-Nord
- Instances régionales de gouvernement
- Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada

	Points positifs	Points négatifs
Origine Interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes gouvernementaux sont généralement bien décrits et expliqués, on peut aisément diriger le citoyen vers ces ressources ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les modalités d'application de certaines lois sont laissées à la discrétion de la municipalité</li> <li>• les solutions développées par les entreprises qui gèrent les sites web ne favorisent pas l'autonomie et la prise en charge par le client</li> <li>• les processus de traitement de l'information omettent souvent l'étape de la diffusion électronique</li> </ul>

Origine Externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>besoin de simplifier et de vulgariser l'information souvent livrée dans un jargon juridique ou technique</li> </ul>
-----------------	---	--

### Passer à l'action

Le soutien financier pour la réalisation des projets d'un village intelligent est essentiel. On peut considérer, entre autres :

- l'appui sur des projets et initiatives existantes ;
- la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
- un regroupement de financement public et privé ;
- les contributions "en nature" d'individu ou d'organisation pour l'animation ;
- l'accompagnement, le mentorat et la réalisation d'études techniques et d'études de faisabilité ;
- des programmes de soutien et formation à l'emploi
- l'appel de projets [Régions branchées](#) du Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

### Quelques précautions [14]

La présentation d'un projet doit faire la démonstration de l'existence d'une vision claire et partagée des changements-clés souhaités. Il n'est pas nécessaire de tout mettre en chantier d'un seul coup. Au contraire, en commençant par de petits objectifs, les acteurs ont l'occasion de se familiariser avec les aspects de gestion et la résolution de problèmes, développant des habiletés de coopération. Selon les circonstances et la motivation des équipes, on pourra privilégier l'aspect social, économique ou une combinaison des deux.

L'obstacle majeur au niveau de l'implantation des idées et le manque d'habileté et de confiance dans l'utilisation des nouvelles technologies lorsque les responsables du développement ne les utilisent pas au quotidien.

On doit également éviter les écueils suivants :

- tendance à faire du marketing en se proclamant "village intelligent" sans qu'il y ait derrière ce discours de réels éléments tangibles ;
- éviter de recourir aux solutions toutes faites des promoteurs qui s'appuient sur un produit plutôt que sur les besoins locaux ;
- appliquer un processus de gestion de projet pour chaque dimension : études de besoins, définition de cibles à atteindre, indicateurs, évaluation en fin de projet ;
- les systèmes numériques sont exposés aux attaques (piratage, défaillances, accidents). Leur sécurisation requiert des mises à jour ce qui engendre des coûts récurrents.

---

## Webographie

- [1] Association européenne pour l'Information sur le développement local, [Les «villages intelligents», une solution d'avenir pour les territoires ruraux?](#)
- [2] IOP Conference Series Materials Science and Engineering, [The Smart Village Model for Rural Area \(Case Study, Banyuwangi Regency\)](#)
- [3] Terry van Gevelt et John Holmes, [Une vision pour les villages intelligents](#)
- [4] Jadhav Aditya A.& all, [Case study and planning of smart village](#)
- [5] [EU Rural Reviews, no 26: Smart villages, revitalising rural services](#)
- [6] Antonín Vaishar, Milada, [Smart Village and Sustainability, Southern Moravia Case Study](#)
- [7] Veronika Zavrtnik & all., [Smart Villages: Comprehensive Review of Initiatives and Practices](#)
- [8] European network for rural development, [How to support Smart Villages strategies which effectively empower rural communities? Orientations for policy-makers and implementers](#)
- [9] Association pour le développement en réseau des territoires et des services, [Pour une transition numérique intelligente des territoires ruraux alpins](#)
- [10] Reverd, Christophe, [Fabrication numérique : mieux s'outiller pour enseigner à collaborer](#), Vitrine technologie-éducation
- [11] Guay, Pierre-Julien, [Retenir son souffle pour la biologie](#), Vitrine technologie-éducation
- [12] Guay, Pierre-Julien, [Vers une école intelligente : Internet des objets](#), Vitrine technologie-éducation
- [13] [L'actualité de la réalité virtuelle de Connexence](#)
- [14] Sandra Breux et Jérémy Diaz, [La ville intelligente, Origine, définitions, forces et limites d'une expression polysémique](#), INRS, 2017
- [15] Radio-Canada, [Des algues permettent d'éliminer le méthane des pets de vaches](#)
- [16] [Le kit de Reporterre pour aider les maires \(et les citoyens\) à devenir écolos](#)
- [17] Fédération québécoise des municipalités, [Lumière sur les municipalités d'aujourd'hui](#)
- [18] [Le fin mot, microcertification](#), Université de Sherbrooke
- [19] ISO/IEC JTC1, [Smart Cities, Preliminary Report](#), 2014

---

## L'auteur

Ce document constitue une contribution citoyenne de Pierre-Julien Guay. Il préside le groupe de développement de normes internationales pour l'éducation SC36 WG7 *Culture, langage et besoin individuel* ainsi que le comité miroir canadien ISO/CEI SC36 *Technologies de l'information pour l'enseignement, l'éducation et l'apprentissage*.

En se basant sur son expérience professionnelle et sur les travaux de normalisation portant la ville intelligente, il propose un canevas pour le développement d'un village intelligent. Il souhaite démontrer par des exemples concrets comment ce concept, appliqué à son village natal, peut fournir des solutions afin de contrer des problématiques telles l'éloignement des grands centres et le dépeuplement.

## Atelier équipe municipale

### PLAN D'ACTION MUNICIPAL

- Qu'espérez-vous voir émerger du plan d'action municipal (économie, bien-être, loisirs, embellissement, patrimoine, etc.)? Sur quoi a-t-on le pouvoir d'agir?

Créer / initier	Amplifier / Magnifier	Cesser / Éliminer	Mettre en œuvre	Réduire / Diminuer	Maintenir / Protéger
Espaces locatifs	Bons coups de la municipalité à mettre en valeur	Quantité de déchets	Sensibiliser la population à la quantité de matières résiduelles	Quantité de déchets	Festival de la baleine bleue
Logements	Festival de la baleine bleue		Programmes incitatifs pour réduction des matières résiduelles		Tirages et concours
Installation jardin communautaire pour autocueillette	Promotion de nos organismes		Programmes incitatifs à l'entrepreneuriat		
Partenariat pour développer des circuits (sportifs)	Mettre en valeur nos ressources internes				
Faire venir des équipes sportives, des humoristes, des chanteurs	Ajout de comités				
Compétitions					
Développer de nouveaux attraits					
Activités rassembleuses pour nos citoyens					
Cours (sports, impro, etc.)					

# Notre équipe

Forces	Faiblesses	Pistes de solutions
Nos ressources humaines	Trop tolérante	S'ajuster (Établir ses limites)
Communication	Respect des échéances	Instaurer date butoir pour remise des documents (fiches, soumissions, etc.) Respect des délais
Tissée	Organisation	Déterminer les objectifs et les priorités
Complémentarité	Efficacité	Établir une méthode de travail pour chaque personne
Multidisciplinarité		
Soutien	Prendre le temps	Pause à instaurer (fréquence à déterminer) Prendre le temps (disponibilité)
Collaboration	Communication	Poser un tableau blanc du côté des travaux publics
Entraide		
Endosser (les autres)	Image	
Travaillante		
Professionnelle		
Responsable		
Confidentielle		
Intégrité		
Transparence		

## Forces

Passionnée, franche et honnête.	<b>Curieuse, tenace et créative.</b>	<b>GÉNÉREUSE,</b> serviable et ponctuelle.	Imaginative, ouverte d'esprit, toujours partante.	Compréhensif, patient et ouvert d'esprit.	<b>Vif d'esprit, entêté et franc.</b>	<b>Drôle, souriant et serviable.</b>	Simple, amusant et dynamique.
Esprit de synthèse, intelligente et allumée.	Esprit libre, passionnée, vaillante, rapide, juste.	<b>Fiable, droite, serviable.</b>	Toujours de bonne humeur, assidue, fonceuse.	<b>Calmé, mielleux, aimable.</b>	Déterminé, vision globale du travail, talentueux.	<b>Généreux et fidèle.</b>	<b>Fiable et généreux.</b>
Souriante, débrouillarde, rassembleuse.	Honnête, perfectionniste, impliquée.	<b>Juste, expérimentée, attentionnée.</b>	Multidisciplinaire, généreuse de son temps, sympathique.	<b>Gentil, posé, souriant.</b>	Leader et compétent.	Disponible, simple, énergique.	Energique, travaillant, adroit.
Supporte ses employés, généreuse, toujours positive.	Professionnelle, compréhensive, souriante.	<b>Hyper travaillante, honnête, concentrée.</b>	Gentille, esprit d'équipe, <b>TOUJOURS PARTANTE.</b>	Positif, à son affaire, soucis du détail.	Connaisseur et travaillant.	Expérimenté, connaissant, direct.	<b>Souriant, aimable, serviable.</b>
Aimable, autodidacte, simple et juste.	Vive d'esprit, rigoureuse, directe.	<b>Efficace, fidèle.</b>	Positive, calme, capacité d'adaptation.	Informé, connaissant, en contrôle son domaine, serviable.	<b>Excellent pour le travail de terrain.</b>	Travaillant, franc, ponctuel.	<b>Ne se plaint jamais.</b>

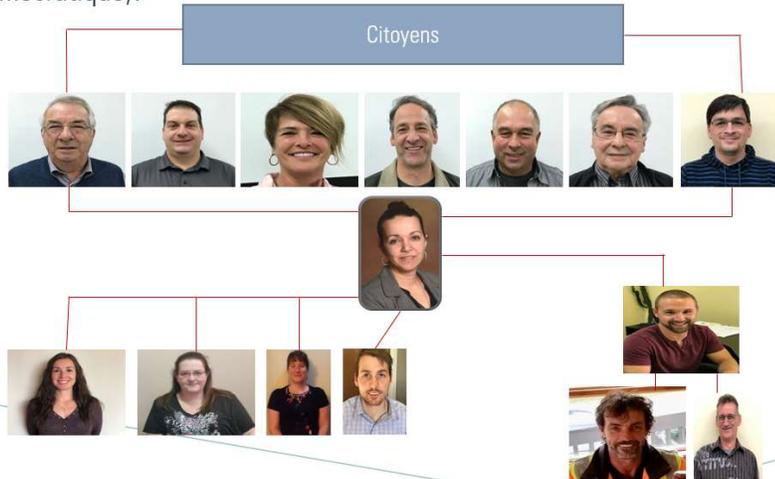
## Rôles



## Atelier conseil municipal

# CONSEIL MUNICIPAL, ORGANISMES ET CITOYENS

- Selon vous, à quoi ressemble le mode de gouvernance actuel (hiérarchique, démocratique)?



Annexe 7

Atelier du conseil municipal

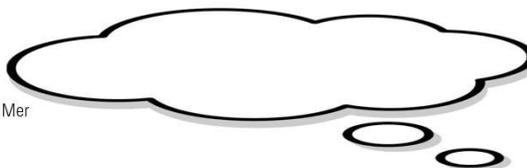
## ENSEMBLE

Forces	Faiblesses	Pistes de solutions
Ouverture d'esprit Capacité d'écoute Consensus Multidisciplinarité Complémentarité Acharnement Prises de décisions assumées	Entêtement Manque de ressources financières et d'expérience Manque de temps Disponibilité	Mise en place d'un serveur pour les conseillers Mise en place d'un conseil sans papier

## PLAN D'ACTION MUNICIPAL

Qu'espérez-vous voir émerger du plan d'action municipal (économie, bien-être, loisirs, embellissement, patrimoine, etc.)?

Hébergement  
 Piste aviation  
 Développement de la Base Plein-Air  
 Développement du Camping  
 Développement de la Pointe-à-John  
 Développement résidentiel  
 Prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Fleuve et de la Mer  
 Soutenir les promoteurs  
 Mettre en place des incitatifs municipaux ponctuels



Quels seraient les éléments à prioriser?

1	2	3	4	5
*Prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue de la Mer *Hébergement *Développement résidentiel *Soutien de l'établissement de l'usine de sel	*Sentier de motoneige	*Piste d'aviation (si on trouve des sous, mettre en priorité 1)	*Prolongement d'aqueduc jusqu'à l'Archéo-Topo (si on trouve des sous)	*Développement communautaire